- APOGEE -
LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI



460
ST-LAURENT
613.706.4373| 460st-laurent.com

OUVERT AUX VISITEURS !
À PARTIR DE 1 700$/ MOIS*
LE TOUT INCLUS
*Sujet à changement sans préavis.

BRIGIL
« Fier de bâtir une qualité de vie »
brigil.com
RBQ : 8007-6490-04

OTTAWA-GATINEAU | 68 PAGES | 105e ANNÉE | N° 259

app ledroit.com

Le Droit

ÉDITION WEEKEND DU SAMEDI 3 FÉVRIER 2018

POURQUOI PAS UNE BONNE BIÈRE?
Une visite au Festibière
PAGE 10



L'OR, LA SEULE OPTION POUR KINGSBURY
PAGE 8



LA GRANDE FÊTE DE L'HIVER EST LANCÉE
PAGE 9





ARCHIVES, RAYMOND OUIMET

L'INCROYABLE HISTOIRE DU TUXEDO KID

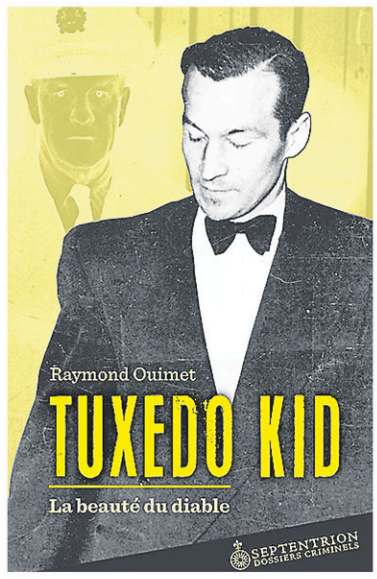
PAGES 2-3-4

CHOLETTE BOYCOTTÉ

Le maire de Gatineau, une large majorité du conseil et toute l'administration municipale tournent le dos à l'animateur du 104,7 FM, Roch Cholette. PAGE 6

+ DUQUETTE
Nuances de gris PAGE 7

Le prix peut être plus élevé à l'étranger
3 2,30 $ + TAXES LE SAMEDI
6 20818 00006 3



Léo-Rhéal Bertrand, alias Tuxedo Kid, a été pendu parce que trouvé coupable du meurtre de sa deuxième femme en 1951. Mais cet homme qui a marqué l'imaginaire du public par son élégance et son attitude a-t-il aussi assassiné sa première femme, en 1934? L'auteur Raymond Ouimet, a fouillé la vie de ce criminel dont les nombreux passages devant les tribunaux ont captivé la presse de l'époque. Dans son nouveau livre, Tuxedo Kid - La beauté du diable, Raymond Ouimet tente de répondre à cette question. Le Droit a pu lire le manuscrit du livre en primeur et a obtenu l'autorisation de publier des faits inédits de la vie du Tuxedo Kid avant la parution de l'ouvrage, le 6 février prochain. Toutes les informations et les éléments que nous publions aujourd'hui concernant le Tuxedo Kid sont le fruit de deux décennies de recherches réalisées par l'auteur.

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Tout est gris à Hull en février 1932 quand Léo-Rhéal Bertrand, tout juste âgé de 20 ans, vient s'établir dans cette ville ouvrière qui s'enfonce dans la pauvreté, le vice et la corruption. Seul, il s'installe dans un petit appartement de la rue du Pont (Eddy) où il tente de gagner sa vie comme chauffeur chez Taxi Crown.

1934

Rose-Anna

Léo-Rhéal multiplie les conquêtes et collectionne les petites amies, mais en février 1934, il épouse Rose-Anna Asselin, 24 ans. La jeune femme est déjà enceinte à ce moment, mais son entourage l'ignore. Léo-Rhéal n'a pas un sou. Elle paie seule le coût de la cérémonie.

Une fois marié, le jeune couple déménage à Ottawa, où Léo-Rhéal Bertrand commence à travailler pour The Queen Taxi co. Il loue une chambre sur la rue St-Patrick, mais il se fait rapidement jeter dehors. Il a fait des avances répétées à la femme de son propriétaire, enceinte elle aussi. Rose-Anna accouche de son enfant dans la tristesse et la pauvreté en juin 1934.

Moins de six mois plus tard, le 20 décembre, la voiture de marque Plymouth de Léo-Rhéal Bertrand s'engage sur le quai municipal de Saint-Zotique et plonge dans le lac Saint-François. Rose-Anna, incapable de s'extirper du véhicule meurt noyée. Léo-Rhéal s'en sort indemne.

Sans attendre que le véhicule soit sorti de l'eau ni d'avoir vu le corps de sa femme, le nouveau veuf demande à être conduit en taxi chez son frère, à Saint-Polycarpe. Au cours du trajet, Léo-Rhéal se montre plus préoccupé par l'état de son véhicule que par la mort de sa femme. Il se demande si l'antigel, l'huile et l'essence pourront être réutilisés une fois l'auto récupérée.

L'enquête policière mettra en lumière plusieurs failles dans le récit des événements que fait Léo-Rhéal Bertrand. Les policiers découvriront aussi que Rose-Anna avait contracté une assurance vie de 5000 $ seulement neuf jours avant sa mort. La prime montait à 10 000 $ en cas de mort accidentelle.

Léo-Rhéal Bertrand est finalement accusé du meurtre de sa femme. Son procès s'ouvre le 24 septembre 1935, au palais de justice de Montréal. L'accusé s'adjoint les services d'une véritable vedette du Barreau de l'époque, Me Oscar Gagnon. L'avocat a d'ailleurs comme adjoint Me Roch Pinard. Ce dernier deviendra plus tard juge en chef de la Cour suprême et chancelier de l'Université d'Ottawa.

La cause fera l'objet de plusieurs rebondissements. Le juge se désistera et sera remplacé par Louis Cousineau, ancien maire de Hull dans les années 1920. Les procureurs de la défense réussiront à installer un doute dans l'esprit du jury. Léo-Rhéal Bertrand sera déclaré non-coupable et évitera la potence. «Justice a été rendue» a été le seul commentaire lancé aux journalistes par le jeune homme à sa sortie du tribunal.

1936

Hold-up raté

Léo-Rhéal Bertrand ne tarde pas à dépenser à tout vent l'argent de l'assurance vie de sa défunte épouse.

Il s'achète de chics costumes et se fait voir au volant d'une rutilante Auburn bleu dès la fin de son procès.

Il continue de multiplier les conquêtes et déménage sur la rue Bay, à Ottawa, chez une petite amie et reprend le taxi, mais sous un faux nom. Il se fait prendre, retourne à Hull et fonde Taxi Belmont au 51 1/2 rue du Pont (Eddy), une entreprise qui n'a jamais été enregistrée.

Juin 1936, Léo-Rhéal n'a plus un rond. Il a dépensé la totalité des 10 000 $ de l'assurance vie de Rose-Anna. Il fait la rencontre d'Anatole Latreille, un bandit qui vient d'être acquitté d'un vol à main armée d'une banque sur la rue Elgin. Avec lui, Léo-Rhéal planifie le braquage de la banque Nova Scotia, située dans le petit village de Russel.

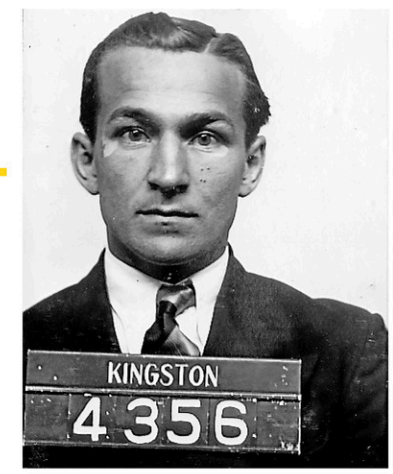
Les deux brigands entrent dans la banque un peu après midi, le 16 juin. Le directeur de la banque sort un pistolet de son bureau et tire en direction des voleurs. Léo-Rhéal Bertrand, resté à l'entrée de l'immeuble, réplique, mais rate de peu le directeur. Dans la consternation, les deux hommes se sauvent avec l'Auburn de Léo-Rhéal sans avoir volé un seul sou.

Les policiers de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec sont mis en état d'alerte. Léo-Rhéal Bertrand est arrêté deux jours plus tard à Hull.

Son procès est fixé au 19 octobre 1936 au palais de justice de l'Orignal. Léo-Rhéal Bertrand marqua l'imaginaire à sa façon à l'ouverture de ce procès. Sachant très bien comment se mettre en scène, le jeune homme de 23 ans arrive en salle d'audience en tenue de soirée.

Son smoking noir, sa chemise blanche et son nœud papillon font sensation, si bien que les journalistes anglophones le surnomment le Tuxedo Kid.

Ce surnom ne le quittera plus jamais. Après quatre jours de procès et seulement une heure de délibération, Léo-Rhéal Bertrand est condamné à 15 ans de prison. Il fera finalement 12 ans de prison au pénitencier de Kingston, et plus tard à celui de Prince-Albert en Saskatchewan.



Le Tuxedo Kid passera tout le temps de la Deuxième Guerre mondiale à l'abri des bombes et du front en Europe. Il est libéré de prison le 9 mars 1948. La guerre est finie.

MATHIEU BÉLANGER, LE DROIT

AIDANT(E)S VÉRIFIÉ(E)S ET CERTIFIÉ(E)S



aidexpress

• AIDE À DOMICILE • ACCOMPAGNEMENT • PRÉPARATION DE REPAS
• HOMME/FEMME À TOUT FAIRE • BAINS ET RASAGE
• INFIRMIER(ÈRE)S ET PRÉPOSÉ(E)S DIPLÔMÉ(E)S • ET BEAUCOUP PLUS

www.aidexpress.ca 819 485-5555

Dolorosa

1951

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Les choses ont bien changé pendant la peine purgée par le Tuxedo Kid.

À Montréal, Pacifique Plante et le futur maire Jean Drapeau font la guerre au crime organisé.

À Hull, le maire Raymond Brunet a eu le temps de faire le ménage en ville. Léo-Rhéal Bertrand, lui, est devenu docteur en métaphysique.

Il arnaque des gens pour quelques dollars dans une clinique médicale de la rue Metcalf. Un de ces clients racontera un jour avoir consulté Léo-Rhéal parce qu'il avait deux petites amies et que ça le rendait malheureux de ne pas savoir laquelle choisir.

Le Dr Tuxedo Kid a fini par s'attirer les faveurs des deux petites amies de son patient. La pratique de la métaphysique n'est cependant pas très payante. Léo-Rhéal se trouve un emploi chez un nettoyeur de vêtements, dans le quartier Westboro.

C'est là qu'au début de 1951, il s'éprend d'une collègue de travail, Dolorosa Trépanier, de 17 ans son aînée.

Au moment de son mariage avec Dolorosa, au début du mois de septembre, à l'église Saint-François d'Assise, à Ottawa, Léo-Rhéal fréquente trois femmes en même temps.

Dolorosa refait son testament dans les jours suivant son mariage. Elle inscrit Léo-Rhéal comme bénéficiaire de ses biens. Veuve, Dolorosa possède deux propriétés d'une valeur de 35 000 $.

Cette dernière n'a aucune idée des antécédents de son nouveau mari. Elle ne tardera pas à faire la connaissance de Tuxedo Kid.

Le 10 novembre vers 17 h, le couple quitte leur maison de la rue Fairmont, à Ottawa. Léo-Rhéal attire son épouse dans un camp de chasse qu'il a loué dans les environs du lac Sainte-Marie. Il a emprunté un fusil calibre .12 à un ami et il traîne avec lui une bonne quantité de liquide inflammable.

Le Tuxedo Kid réapparaît dans le centre-ville de Hull plus tard en soirée. Il entre dans le poste de police et raconte au commis comment, il y a quelques heures,



sa femme est morte brûlée dans un accident.

Son histoire éveille les soupçons.

1952

Coup de théâtre !

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Le 11 février 1952, Léo-Rhéal Bertrand reprend les habits du Tuxedo Kid pour son procès pour meurtre au palais de justice de Hull.

Son smoking et son nœud papillon font de nouveau sensation. Pour se défendre, l'accusé s'est adjoint les services d'une vedette, le futur maire de Montréal, Jean Drapeau.

Ce dernier, procureur de la Commission d'enquête sur la moralité de la police de Montréal fait trembler la pègre montréalaise avec son acolyte Pax (Pacifique) Plante.

AUTRE TEXTE
Un politicien de la région a voyagé avec le Tuxedo Kid. **Page 4**



La preuve circonstancielle contre Bertrand est accablante. Le Dr Jean-Marie Roussel, le même qui a fait l'autopsie sur le corps de la première femme du Tuxedo Kid, déclare en cour que la dépouille de Dolorosa est à ce point détruite que seule l'utilisation en grande quantité d'un liquide inflammable peut expliquer cela.

Le 18 février, le juge fait son adresse au jury. Le sort du Tuxedo Kid ne fait pratiquement aucun doute.

La salle d'audience principale du palais de justice est pleine à craquer.

Mais coup de théâtre. Un événement encore jamais vu dans l'histoire judiciaire du Canada survient et sème la consternation.

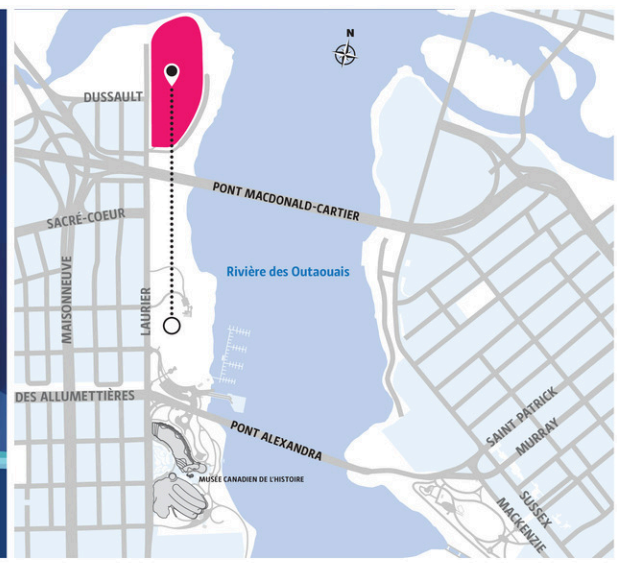
Le Tuxedo Kid n'a pas dit son dernier mot. Son nom résonnera jusqu'en Cour suprême. Le premier ministre du Québec Maurice Duplessis s'en mêlera.

Finalement, le 12 juin, au petit matin, la trappe s'ouvre sous les pieds du Tuxedo Kid à la prison de Bordeaux. Son corps se balancera au bout de la corde pendant 15 minutes.

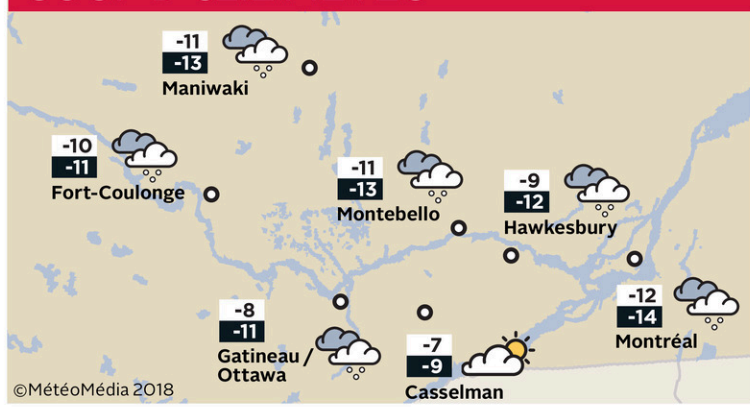
Lancement du livre

Raymond Ouimet est l'auteur de nombreux livres relatant des pans parfois oubliés de notre histoire régionale. Parmi ses publications, on compte L'affaire des Crucifiés, en 2013, Crimes, mystères et passions oubliés, en 2010, La mystérieuse affaire Babin, en 2007 et de L'affaire Tissot, en 2006. Le lancement du livre aura lieu en présence de l'auteur, le 11 février, à la bibliothèque de la Maison du citoyen.





COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -1
Min. -16
Faible neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 21 km/h

Lundi
Max. -10
Min. -16
Ensoleillé
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 17 km/h

Mardi
Max. -7
Min. -13
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Mercredi
Max. -7
Min. -16
Neige
Précipitations : 80 %
Vents du nord-est 15 km/h

AILLEURS

Cornwall	Ave neige	-6	-8
Francfort	Plu et nei	3	-4
Kingston	Ave neige	-4	-6
La Havane	Beau	25	20
Londres	Averses	7	3
Mont-Tremblant	Ave neige	-12	-14
New York	Ensoleillé	1	-3
Orlando	Variable	21	14
Paris	Averses	6	3
Québec	Variable	-17	-19
Saguenay	Variable	-20	-23
Sherbrooke	Ave neige	-10	-12
Sudbury	Ave neige	-12	-18
Toronto	Ave neige	-4	-6
Trois-Rivières	Variable	-15	-18
Washington	Beau	4	0

LE SOLEIL

7h20 — 17h11
Durée du jour : 9h51

LA LUNE
Coucher : 9h16 — Lever : 21h11
07 fév. 15 fév. 23 fév. 01 mars

ALMANACH

Maximum hier	-11,0°
Minimum hier	-20,0°
Normale le jour	-5,9°
Normale la nuit	-14,3°
Record max	2,2°/1969
Record min	-33,3°/1971

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	0,3 mm
Ce mois-ci l'an dernier	1,4 mm
Cette saison	67,7 mm
La saison dernière	64,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16h30
Samedi : 7 h — 11 h
Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com
613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30
Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts	24
Détente	A27
Économie	27
Éditorial	16
Horoscope	A28
Le pays	18
Le monde	23
Loterie	27
Nécrologie	A19
Petites annonces	A15
Sports	33
Statistiques	34

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal

L'ANCIEN CONSEILLER YVON BOUCHER SE SOUVIENT

« On a fait un voyage avec le Tuxedo Kid »

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

À l'été 1951, Léo-Rhéal Bertrand entretient une relation avec trois femmes différentes dont Ruth Boucher, une jeune et jolie enseignante à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Gatineau. Il l'a rencontré quelques mois auparavant lors d'une soirée dansante au centre récréatif d'Eastview (Vanier), à Ottawa. Le plus jeune frère de Ruth Boucher, l'ancien conseiller municipal de Gatineau, Yvon Boucher, n'était encore qu'un jeune enfant à l'époque, mais il garde un souvenir assez clair du Tuxedo Kid.



Yvon Boucher a rencontré le tueur en série Léo-Rhéal Bertrand dans les années 50 alors que sa sœur, Ruth (mortaise, a fréquenté le Tuxedo Kid pendant quelques mois. — ETIENNE RANGER, LEDROIT

« Je me souviens d'un voyage que j'ai fait avec lui, mes parents et ma sœur à Herkimer, dans l'État de New York, aux États-Unis, raconte au Droit le politicien à la retraite. On avait de la famille là-bas. C'est lui qui conduisait. Il avait une grosse Cadillac blanche. Il était toujours très bien habillé, souvent complètement en blanc. C'était très chic à l'époque. Je me souviens qu'il était très fier de son beau chapeau blanc. C'était un homme très gentil. Un vrai gentleman. Il avait un langage raffiné. Il disait qu'il était docteur dans une grande clinique à Ottawa. C'est loin dans ma mémoire, mais je me souviens l'avoir vu à quelques reprises à la maison. »

De fait, Léo-Rhéal Bertrand a fréquenté Ruth Boucher jusqu'en octobre 1951, et ce même s'il était marié à Dolorosa Trépanier depuis le début du mois de septembre.

« Je me souviens aussi d'être revenu de l'école, un jour d'automne, et que des détectives de la Police provinciale étaient chez moi, raconte M. Boucher. Je n'ai pas compris ce qui se passait sur le coup, j'étais un enfant, mais j'ai compris plus tard. Ma sœur a assisté au procès du Tuxedo Kid. Je me souviens qu'on m'a dit qu'il avait été pendu pour le meurtre de sa femme, mais ce sujet de conversation n'a plus jamais été abordé chez moi. »

Ruth Boucher est décédée l'automne dernier à l'âge de 87 ans.

L'auteur Raymond Ouimet affirme que Léo-Rhéal Bertrand a eu trois enfants connus, avec trois femmes différentes.

Ces enfants ignorent tout de l'identité de leur père puisqu'ils ont plus tard été adoptés.

M. Ouimet précise connaître leur identité, mais s'abstient de la dévoiler.

Deux des trois enfants du Tuxedo Kid seraient toujours en vie et vivraient toujours à Gatineau.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PERSIFFLER, *verbe*

Définition – Ridiculiser en faisant des plaisanteries ironiques ou en simulant la bienveillance. *Elle nous persiffla sur un ton doucereux.*
Graphie rectifiée – Avec une graphie conforme aux autres mots de même famille.
Citation – *Mille grimaces d'enfants, d'anges, de hiboux et de papillons énormes ricanaient à ma face et me persifflaient.* — Nietzsche



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

SÉCURITÉ DANS LES PALAIS DE JUSTICE

Le bâtonnier du Québec veut un dialogue

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Le bâtonnier du Québec appelle différentes instances à se pencher «avec beaucoup de sérieux» sur la sécurité dans les palais de justice du Québec à la suite de la violente altercation entre un prévenu et un constable spécial, mercredi, à Maniwaki.

« Maniwaki se trouve à être un exemple malheureux de la situation, mais ça aurait pu se passer dans d'autres palais de justice de la province. Pour l'instant, vous avez Montréal qui a probablement un très bon système de sécurité, et ensuite vous avez ailleurs en région où, et je n'ai pas peur de le dire, c'est déficient », a expliqué au *Droit* Me Paul-Matthieu Grondin, bâtonnier du Québec.

Selon Me Grondin, ce qui est arrivé à Maniwaki est une tragédie, « mais il n'y a personne qui va vous dire sur place que c'était une surprise ».

Le Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec (SCSGQ) a déploré jeudi « le manque évident de constables spéciaux » dans les palais de justice. Il n'y avait qu'un seul constable spécial au palais de justice de Maniwaki, mercredi. Le Barreau du Québec, le gouvernement provincial et les autorités à Maniwaki, entre autres, doivent faire partie de la discussion sur la sécurité, a précisé Me Grondin.

« Nous sommes au courant de certaines problématiques. Il faut qu'on attende les résultats de l'enquête (du Bureau des enquêtes spéciales), mais je peux vous dire qu'à un moment donné il faudra avoir une conversation plus large sur cette question », a indiqué celui qui représente les intérêts de quelque 27 000 avocats au Québec.

Rappelons qu'un prévenu de 18 ans a été atteint d'une balle à la tête mercredi après-midi au palais de justice de Maniwaki lors d'une bagarre avec un constable spécial.

Malgré les appels à l'aide du constable auprès de gardiens de sécurité qui se trouvaient près de lui, ces derniers ne sont pas intervenus.

Me Grondin sera au palais de justice de Maniwaki lundi pour aller voir et discuter avec la communauté juridique de l'endroit, et leur affirmer le soutien du Barreau.

« La bâtonnière de l'Outaouais, Me Joanne Cousineau, a fait un travail fantastique là-bas », a d'ailleurs tenu à signaler Me Grondin.

ARRESTATION

Les événements de Maniwaki ont entraîné de nombreux dérapages sur les médias sociaux, certaines personnes tenant des propos menaçants.

La Sûreté du Québec (SQ) a procédé jeudi à l'arrestation d'un adolescent à Maniwaki relativement à des propos tenus sur un média social.

« Il a été arrêté pour intimidation du système de justice. Il a été rencontré par les enquêteurs pour ensuite être libéré par promesse de comparaître », a indiqué la SQ dans un communiqué, vendredi.

L'homme de 18 ans qui a été blessé par balle se trouvait toujours à l'hôpital, vendredi. Sa mère a indiqué vendredi après-midi qu'il allait de mieux en mieux, et que les tubes respiratoires lui seraient retirés sous peu.

Par ailleurs, une campagne de sociofinancement a été lancée sur le site www.gofundme.com pour aider la mère à assumer ses dépenses pour rester au chevet de son fils.



Paul-Mathieu Grondin, Bâtonnier du Québec. — PHOTO TIRÉE DU SITE WEB DU BARREAU DU QUÉBEC

SAVOUREZ LES DOUCEURS DE LA ST-VALENTIN AU DISTRICT



LES 14, 15 ET 16 FÉVRIER
DE 16 H À 19 H

le Bistro du District vous offre une table d'hôte 4 services aux saveurs exquises pour 30 $*/personne.

* comptant seulement (ATM sur place)

Célébrez la St-Valentin avec vos êtres chers et gâtez vos papilles avec de véritables délices de notre chef Marc Beaudoin

Réservez dès maintenant

819 975-0887
poste 6000

Au plaisir de fêter la St-Valentin avec vous !

ledistrictaylmer.com
info@ledistrictaylmer.com

55, Impasse du Lady Colborne
Gatineau (Aylmer) J9H 0C8

le DISTRICT
UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES

KATASA

LA VILLE DE GATINEAU TOURNE LE DOS À L'ANIMATEUR DU 104,7 FM

Boycott contre Roch Cholette

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, une large majorité de son conseil et toute l'administration municipale tournent définitivement le dos à l'animateur du midi au 104,7 FM, Roch Cholette.

Dans une lettre envoyée à la haute direction de Cogeco et aux médias de l'Outaouais, le maire Pedneaud-Jobin explique pourquoi lui, les élus et toute l'administration vont dorénavant boycotter l'animateur de l'émission *Solide comme le Roch*.

« Au fil des années, ses entrevues, ses chroniques et ses commentaires ont glissé vers l'arrogance, l'agressivité, le mensonge et le mépris, écrit le maire de Gatineau. Monsieur Cholette n'attaque pas les idées, il s'attaque à l'intégrité des personnes, qu'ils soient élus ou fonctionnaires. Il déforme les faits, invente des scandales, propage de fausses nouvelles. Il a aussi peu de respect pour les faits que pour les personnes. Mauvaise foi, malhonnêteté intellectuelle, volonté de faire du spectacle au mépris de l'information. Il me semble que nous avons là une définition du populisme que vous [Louis Audet, président de Cogeco] dénonciez en septembre. »

La haute direction de Cogeco Media affirme « prendre très au sérieux » la lettre envoyée par le maire de Gatineau. « J'ai pris le temps de bien lire la lettre du maire et je vais l'évaluer comme il le faut, a indiqué au *Droit* le président de Cogeco Média, Richard Lachance. Il y a des choses importantes dans cette lettre. On va regarder ça de façon très sérieuse avec les gens qui sont visés. »

Le ras-le-bol à la Ville de Gatineau vis-à-vis de l'attitude de l'animateur a atteint un point de non-retour au cours des dernières semaines, si bien que le comité exécutif a voté une résolution, le 31 janvier dernier, donnant la directive que la Ville n'achète plus de publicité dans l'émission de M. Cholette.

« TOXIQUE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ »

Maxime Pedneaud-Jobin rappelle qu'il s'est souvent porté à la défense des médias locaux, « mais favoriser le travail des médias ne veut pas dire tolérer l'intolérable », ajoute-t-il dans sa lettre.



L'animateur Roch Cholette est dans le collimateur du conseil municipal de Gatineau qui a décrété un boycott de son émission *Solide comme le Roch*. — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LEDROIT

Selon lui, « le modèle d'émission que Cogeco endosse avec monsieur Cholette est toxique pour notre communauté, contribue à attaquer encore la crédibilité des médias traditionnels ».

L'envoi et la publication de cette lettre, précise M. Pedneaud-Jobin, surviennent après de nombreuses interventions de sa part auprès de la direction de la station radiophonique au fil des dernières années.

Le maire de Gatineau conclut son intervention en précisant que lui-même, les autres élus et les fonctionnaires de la Ville allaient continuer de participer aux autres émissions du 104,7 Fm afin de ne pas nuire à la station dans son ensemble.

M. Lachance rappelle que le 104,7 FM est une radio de contenu et d'opinion et qu'un tel créneau peut aussi bien plaire que déplaire. L'important, selon lui, c'est que l'incident n'en reste pas là et que les ponts puissent être rétablis entre la direction de la station et le cabinet du maire de Gatineau.

« J'ai demandé à notre directeur général à Gatineau, Bob Rioux, d'entrer en contact avec le maire et de prévoir une rencontre pour tenter de dénouer cette impasse-là. Se fermer à tout dialogue n'est pas la bonne chose à faire, de part et d'autre. On va prendre le recul qu'il faut et on va tenter de régler ça avec les gens concernés. »

Pour lire la lettre du maire, consultez notre site web ou notre application.

Un déluge de réactions

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

La décision du maire de Gatineau et de toute son administration de boycotter l'animateur du 104,7 FM, Roch Cholette, a provoqué un déluge de réactions, vendredi, tant sur les médias sociaux qu'au sein de la faune politique et médiatique régionale.

L'animateur controversé a d'abord reçu un appui sans équivoque de la part de sa conjointe, la ministre de la Justice et députée de Gatineau, Stéphanie Vallée. « Moi, je l'aime mon chum, alors je ne le boycotterai pas ce soir », a-t-elle écrit sur sa page Facebook, en début d'après-midi.

Selon nos informations, seuls quatre élus gatinois ont décidé de ne pas emboîter le pas à la démarche du maire et de la majorité du conseil, à savoir Mike Duggan, Jocelyn Blondin, Marc Carrière et Louise Boudrias. « Selon moi, ça va à l'encontre de la démocratie, a indiqué cette dernière. Si j'ai un problème avec l'animateur, je vais le régler moi-même. Je pense que mes concitoyens sont capables de faire la part des choses. » Le conseiller Marc Carrière a écrit sur sa page Facebook qu'il ne boycotterait pas Roch Cholette. « Personne ne contrôlera mon agenda », a-t-il insisté.

La section régionale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) rappelle pour sa part que monsieur Cholette n'est pas un journaliste et qu'il ne souscrit pas aux règles d'éthique qui encadrent la profession. « La FPJQ ne peut pas applaudir une telle décision [...], mais en même temps elle ne peut pas la condamner parce que Roch Cholette refuse de se considérer comme un journaliste et refuse de respecter notre code d'éthique, a indiqué le président régional, Mathieu Lacombe. On ne peut pas défendre le travail de quelqu'un qui n'adhère pas à notre code d'éthique. » Le président de la FPJQ-Outaouais se dit toutefois rassuré quant à l'accessibilité au maire et à l'administration pour les journalistes professionnels du 104,7 FM.

« JE L'ÉLIMINE DE MON ENVIRONNEMENT »

Le président du conseil municipal, Daniel Champagne, est pour sa part tout à fait à l'aise avec la démarche entreprise par le maire Maxime Pedneaud-Jobin. « J'ai toujours trouvé que Roch Cholette allait trop loin dans ses pseudo-analyses, mais au fil des derniers mois, j'ai senti un changement de ton que je trouve inacceptable, explique M. Champagne. La façon dont il traite mes collègues va trop loin. Au lendemain de l'adoption du budget, il m'a qualifié, moi et mes collègues Gilles Carpentier et Nathalie Lemieux, de guidounes. Cela a eu des dommages collatéraux sur des membres de ma famille. Je n'accepte pas ça et je me suis dit qu'assez, c'est assez. Roch Cholette pourra continuer de dire ce qu'il veut, mais moi je l'élimine complètement de mon environnement. »

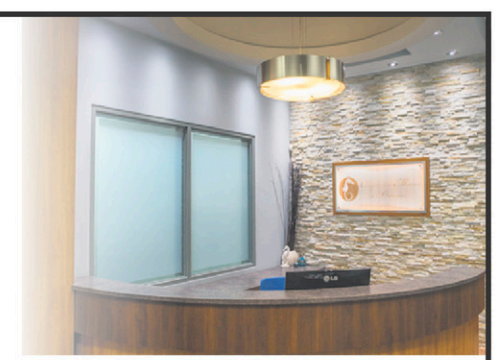
Des souvenirs pour la vie

CLINIQUE DE LA MÉMOIRE DE L'OUTAOUAIS

Aidez-nous à trouver un remède contre la maladie d'Alzheimer

Contactez-nous 819-510-1000

www.cliniquemémoire.ca 160, boulevard de l'Hôpital, Gatineau



Nuances de gris

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Des fois, j'envie Roch Cholette. Vous avez déjà entendu le slogan de son émission? Vous savez, le bout où ça dit : « Avec lui, il n'y a pas de zones grises » ?

J'aimerais tant être capable de voir la vie en noir et blanc. C'est si simple. Ça fait de bonnes émissions de radio. De bonnes chroniques aussi. Le bien d'un côté, le mal de l'autre. Le ciel est bleu, l'enfer est rouge. Ou serait-ce plutôt le contraire dans son cas?

Les gens aiment les opinions tranchées. Quand ils entendent un animateur de radio leur résumer la vie en noir et blanc, ils ont l'impression que quelqu'un pose les « vraies » questions et qu'on leur dit enfin la vérité que d'autres veulent leur cacher.

Moi, je n'y arrive pas.

Je passe le plus clair de mon existence à voir la vie en gris. En cinquante nuances de gris, pour reprendre un titre à la mode. Comme vendredi matin, tiens.

Quand j'ai su que le maire Maxime Pedneaud-Jobin avait envoyé une lettre au grand patron de Cogeco pour le prévenir que lui et une bonne partie de son conseil municipal allaient boycotter Roch Cholette, j'ai vu la vie en gris, alors que j'aurais tant aimé la voir en noir et blanc.

Qui a raison? Pedneaud-Jobin ou Cholette? Qui est le méchant, qui est le gentil?

Je vous avoue que, sur le coup, j'ai trouvé que Maxime Pedneaud-Jobin y allait fort. Un maire de village qui boycotte un média ou qui empêche les caméras de filmer son conseil municipal, ça s'est déjà vu. Un politicien qui boude un membre particulier des médias, ça arrive aussi régulièrement, même s'il ne s'en vantera pas habituellement.

Mais le maire d'une grande ville qui annonce à tous son intention de boycotter un animateur très critique à l'égard de son administration, et qui va jusqu'à rendre publique une lettre qu'il a écrite au patron de celui-ci, c'est rare. Voilà un geste d'éclat. Voilà un geste politique aussi. C'est le cheval qui donne une ruade pour signifier : eille, lâche-moi un peu, sinon je vais me fâcher pour vrai.

N'allez pas croire que je suis un *fan* de Cholette. Au bout d'une minute, y m'*énarve*. Par son agressivité. Par cette manie de varger sur son invité, même quand celui-ci est à terre et qu'il ne bouge plus. Arrête de fesser, Roch, on a compris… À l'opposé, quand il reçoit ses amis, il devient d'une insupportable complaisance. Je pense à certaines entrevues avec Gilles Desjardins, le grand patron de Brigil.

Il reste que Roch Cholette contribue au débat public. Il m'est arrivé de l'écouter et de me surprendre à penser : là-dessus, il a raison. Mais quand il dérape, il dérape. Au point de le faire taire, de lui retirer son micro? Je ne sais pas. Le maire l'accuse de bien des maux, de monter des affaires en épingles, de mentir, de déformer les faits… C'est vrai que la liberté d'expression vient avec des responsabilités. Mais le fardeau de la preuve revient à ses détracteurs. Sinon, la liberté d'expression vaut pour tout le monde, y compris pour les plus virulents contradicteurs du maire.

Mais je pense qu'il faut interpréter le geste d'éclat du maire comme une tentative de ramener un minimum de rigueur et de retenue dans le débat public à Gatineau. Nous ne sommes pas à l'abri du populisme et de sa vision en noir et blanc de l'existence.

Je fais semblant d'envier Roch Cholette. Mais vous savez ce que je pense vraiment? Que les zones grises auxquelles le slogan de l'animateur fait référence sont largement sous-estimées.

On devrait faire davantage la promotion du gris. C'est dans les nuances de gris qu'on a le plus de chances de trouver la sagesse et la bonne mesure. Même si ça fait de la moins bonne radio.



Qui a raison? Pedneaud-Jobin ou Cholette? Qui est le méchant, qui est le gentil?— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LEDROIT

Pour la Saint-Valentin,
offrez-lui un moment de bonheur...



Offrez-lui un CERTIFICAT-CADEAU!

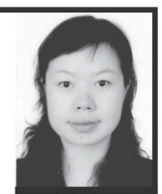
Elle participera, en plus, au tirage de 250 $ de lingerie fine de Anita DEPUIS 1886

* Certificat-cadeau de 50 $ et plus

Mille et Une Nuits
La Châtelaine
LINGERIE FINE · MAILLOTS

CENTRE FLEUR DE LYS
444, boul. St-Joseph, Hull
819 770-1001
site : www.1001nuitschatelaine.ca
courriel : info@1001nuitschatelaine.ca

Avez-vous des douleurs ?
«Je peux vous aider!»
- Li Hui



Li Hui

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE CHINOISE

TRAITEMENT DE TOUTES SORTES DE DOULEURS :
Dos • Épaules • Talons • Stress • Migraine • Allergie
Ménopause • Dyspepsie • Reflux • Zona • Etc.

819 318-3270
569 (unité 1), boul. St-Joseph, Gatineau (secteur Hull)

Mikaël Kingsbury : Objectif or

DENIS GRATTON
dgratton@ledroit.com



LA GRANDE ENTREVUE

Avec ses 47 victoires sur le circuit de la Coupe du monde de ski acrobatique - un record absolu - le Québécois Mikaël Kingsbury est devenu le bosseur le plus dominant de l'histoire. Gagnant de la médaille d'argent à ses débuts olympiques, en 2014 à Sotchi, en Russie, il ne lui manque qu'une chose à son palmarès : une médaille d'or.

Et cet athlète de 25 ans originaire de Sainte-Agathe-des-Monts est confiant qu'il montera sur la plus haute marche du podium aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang qui débutent vendredi. Et il compte bien partager cet honneur avec les siens, notamment avec ses grands-parents, Jean et Denise Thibaudeau, de Gatineau.

Joint cette semaine en Colombie-Britannique où il s'entraîne en vue des Jeux, *Le Droit* s'est entretenu avec lui.

• • • • •

MIKAËL KINGSBURY : « Mon entraînement va très bien, a-t-il dit. On a une belle piste ici pour s'entraîner. Je suis confiant et je suis au meilleur de ma forme physiquement et mentalement, ainsi que dans ma technique. À Pyeongchang, je devrai faire le travail que j'ai fait dans les dernières courses et ne pas me laisser impressionner ou intimider par les Jeux olympiques. Je sais ce que j'ai à faire et je suis bien encadré par mes entraîneurs. J'ai une équipe gagnante qui sait quoi faire pour gagner.

LE DROIT : T'es monté sur le podium à Sotchi en 2014 pour recevoir la médaille d'argent, et ton coéquipier Alexandre Bilodeau a remporté l'or. Quel est le «feeling» de représenter ton pays, et que ressent-on lorsque le drapeau canadien est hissé au son de l'hymne national ?

MK : Quand j'étais enfant, c'était mon rêve d'aller aux Jeux olympiques et d'avoir la chance d'être l'un des favoris pour gagner une médaille. C'était mon rêve depuis l'âge de 10 ans, soit depuis les Jeux olympiques de 2002. Et je dirais que c'est un sentiment de fierté. Le *feeling* est incroyable et très difficile à décrire. Et quand t'entends l'hymne national, c'est ton moment à toi. Et je pense à tous ceux qui m'ont aidé à me rendre là. À ma famille, à mes entraîneurs. Et je suis fier de n'avoir jamais abandonné.

LD : Et j'imagine que t'as une pensée pour tes grands-parents qui habitent le secteur Hull depuis toujours ?

MK : C'est sûr que oui. Sans eux, je ne serais pas là. Et je sais qu'ils seront devant la télé, qu'ils me regarderont et qu'ils seront 100 % avec moi. Et après les événements, ils sont parmi les premières personnes que j'appelle parce qu'ils croient vraiment en moi. Et ce que j'aime dans tout ça, c'est que mes parents et mes grands-parents seront là pour moi, que je performe bien ou moins bien. Peu importe ce qui arrivera, je sais qu'ils seront fiers de moi. Et moi je suis fier



Pour le skieur acrobatique MIkaël Kingsbury, la médaille d'or est son seul objectif pour les Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu à PyeongChang. — LA PRESSE CANADIENNE

de pouvoir les représenter à ce niveau-là, aux Jeux olympiques, le plus haut niveau possible dans le sport. Et j'aurai hâte de les revoir à mon retour au pays.

LD : Ton coéquipier Olivier Rochon est aussi de Gatineau. Le vois-tu monter sur le podium à Pyeongchang ?

MK : Oui, absolument. Je connais Olivier depuis très longtemps, on skiait ensemble à l'âge de 10, 11 et 12 ans à Saint-Sauveur. Il faisait aussi de la bosse mais il s'est spécialisé en saut acrobatique. Et selon moi, il est l'un des meilleurs sauteurs au monde. Il est un gars vraiment talentueux et il travaille fort. Olivier a eu des hauts et des bas dans sa carrière, mais là il s'est qualifié pour les Jeux olympiques pour la première fois. Il est monté sur le podium il y a une semaine à une Coupe du monde à Lake Placid et il semble *'peaker'* au bon moment. J'ai confiance en lui et je crois qu'il a une chance de remporter une médaille. J'aime ses chances.

LD : On dit que ta devise est «Impossible n'existe pas».

MK : C'est exact. J'ai toujours cru que j'allais pouvoir me rendre aux Jeux olympiques. Et me voilà, à quelques jours des Jeux, et pour la deuxième fois.

LD : Et on dit aussi que t'as un T-shirt chanceux sur lequel il est inscrit : «*It's good to be the king*».

MK : Oui (rires).

Mais je le porte juste quand je course. Je le portais lorsque j'ai eu mon premier podium en Coupe du monde, en 2010. J'ai donc décidé de continuer à le porter. Et quand je le porte, ça veut dire que c'est *game day*. C'est là que ça se passe. Et il est déjà dans ma valise.

Et la prochaine fois que je le porterai, ce sera le 9 février pour les qualifications.

LD : Bonne chance Mikaël.



DES ACTIVITÉS JUSQU'AU 19 FÉVRIER

La grande fête de l'hiver démarre



DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

C'est sous un froid mordant, synonyme de l'hiver jusqu'à présent qu'a été lancé vendredi le 40e Bal de Neige.

En compagnie de la célèbre famille Glamotte, le député fédéral d'Hull-Aylmer Greg Fergus ainsi que les maires Maxime Pedneaud-Jobin et Jim Watson ont enfilé foulards et tuques pour donner le coup d'envoi officiel du festival au Domaine des flocons, qui a exceptionnellement pignon sur rue dans la portion nord du parc Jacques-Cartier.

Jusqu'au 19 février, petits et grands pourront s'amuser dans cet immense parc enneigé où de nombreuses activités sont offertes, de l'initiation au ski alpin aux sculptures de neige en passant par le village autochtone, des jeux géants ou encore un spectacle extrême d'acrobaties aériennes et de trampo-mur.

Évidemment, l'activité phare sera une fois de plus la glissade sur tubes, alors que trois glissades de plusieurs mètres de hauteur et comprenant un total de 14 couloirs de glisse ont été érigées.

L'animateur et magicien Daniel Coutu, porte-parole de Bal de Neige, croit qu'il est temps de lâcher son fou.

« Je dirais qu'il faut prendre le temps. On est tellement toujours sur nos tablettes, nos iPhone, Netflix ou encore Internet. La vie de parent va très vite et je me reconnais beaucoup là-dedans. Venir ici et profiter de moments de qualité avec ses enfants, c'est ce qui est le plus important. [...] Et j'ai commandé du soleil et un peu de neige. La beauté de l'hiver, c'est qu'on peut toujours en rajouter une couche », dit-il.

Avouant que c'est un cliché, le Gatinois soutient que ses meilleurs souvenirs d'enfance du Bal de Neige sont associés à l'adrénaline ressentie en glissant, au chocolat chaud et bien sûr... aux queues de castor.

Sur la rive ontarienne, plusieurs activités sont prévues au parc de la Confédération, l'un des autres sites officiels, dont le 31e Concours international de sculpture sur glace « Reflets de glace » et une exposition de photos sous forme de rétrospective des quatre décennies d'existence du Bal de Neige.

Pour se réchauffer en dansant, il sera aussi possible d'assister à cet endroit aux concerts Sous-Zéro tous les vendredis et samedis soirs, avec entre autres en vedette sur la scène Aaron Pritchett, Boogie Wonder Band, le rappeur Koriass et DJ Abeille.

Vendredi soir, le site était l'hôte du spectacle d'ouverture du Bal de Neige, alors que le populaire imitateur André-Philippe Gagnon est venu faire entendre ses 1001 voix aux festivaliers. Un spectacle laser était aussi au menu.

Actuellement ouverte sur toute sa longueur, la patinoire du Canal Rideau ne sera pas en reste alors que plusieurs activités y seront présentées au cours des deux prochaines semaines, dont la 38e Course de lits annuelle et la Course de bateaux-dragons sur glace, de retour pour une seconde année.

Infos : baldeneige.com ou domainedesflocons.ca



Daniel Coutu, porte-parole du Domaine des flocons, en a profité pour faire quelques glissades avec sa famille. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

VOIR

Notre vidéo sur ledroit.com et dans notre application

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/LeDroitca

twitter.com/LeDroitca





FESTIBIÈRE D'HIVER DE GATINEAU

Découvertes et nouveautés au menu

JULIEN CODERRE
jcoderre@ledroit.com

La curiosité était au rendez-vous au Musée canadien de l'histoire à l'occasion de l'ouverture de la septième édition du Festibière d'hiver de Gatineau, vendredi soir.

Plus de 50 microbrasseries étaient représentées au festival et offraient leurs produits vedettes aux grands amateurs de bière artisanale.

C'est toutefois les microbrasseries du Vermont, précisément les brasseries Switchback, Idletyme, Goodwater et 14th Star, qui ont le plus attiré l'attention.

Notamment reconnues pour leurs New England IPA aux arômes fruités et très houblonnés, ces microbrasseries en étaient à leur première présence au Festibière.

« Il y a beaucoup d'engouement pour les bières du Vermont. C'est une exclusivité ! Ce n'est vraiment pas facile d'avoir des bières importées du Vermont », a souligné le directeur général du Festibière, Michael O'Farrell.

Offrir un produit rare concorde parfaitement avec le thème de la septième édition du Festibière, la découverte.

« Découverte c'est pour encore plus de variétés de bières, plus de bouffe et on découvre encore plus le musée parce qu'on a agrandi », explique Michael O'Farrell.

Alors que les huîtres ont fait fureur l'année dernière, les organisateurs de l'événement ont en effet décidé d'élargir leur menu cette année afin d'offrir davantage de pairages « bière-bouffe » au public.

Des plats comme du tajine d'agneau, du macaroni au fromage, des *grilled-cheese* et des perogies ont été ajoutés à la liste des mets proposés.

Mais malgré la grande variété de nourriture, les huîtres demeurent dans une classe à part, selon Michael O'Farrell.

« On se fait demander souvent où sont les huîtres », mentionne-t-il.

Mis à part les microbrasseries du Vermont, la brasserie du Bas-Canada en était elle aussi à sa première présence au Festibière.

« On trouve ça bien le *fun* parce que ça fait seulement 12 semaines qu'on est ouvert, donc il y a des gens qui n'ont pas encore eu la chance de venir nous voir, et donc ça nous donne une opportunité de se faire connaître », a lancé l'un des six copropriétaires de la microbrasserie, Mathieu D'Amour.

À l'opposé, la brasserie Gainsbourg a participé pour une septième fois, en autant d'années, au Festibière. Au cours de cette période, le copropriétaire de la microbrasserie, René Lessard, a vu bien des choses évoluer.

« Plus tu avances, plus tu ne répètes pas les mêmes erreurs et plus tu apprends. La diversité de microbrasseries est meilleure donc les consommateurs sont plus éduqués sur les bières et donc, connaissent mieux », souligne-t-il.

Cette diversité s'explique en partie grâce à l'expansion des microbrasseries au cours des sept dernières années.

« On doit parler au moins d'une centaine de microbrasseries qui ont ouvert au Québec dans les sept dernières années », affirme le directeur général de Festibière.

Le Festibière d'hiver de Gatineau se poursuit jusqu'à samedi soir au Musée canadien de l'histoire.



Le Festibiere d'hiver de Gatineau se poursuit samedi. Plusieurs nouvelles microbrasseries sont à découvrir cette année. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

VOIR

Notre galerie de photos sur ledroit.com et dans notre application

1 h pourrait vous faire économiser
15 000 $*

Découvrez, en 60 minutes, comment vendre sans agent, sans commission grâce à DuProprio.
Vous apprendrez comment économiser des milliers de dollars!

GRATUIT!
Inscrivez-vous à une séance d'information
19 h 7 février En ligne
19 h 30 15 février Gatineau Hôtel Ramada Plaza

DuProprio.com | 1 866 387-7677

*Montant correspondant à une commission moyenne de 5 % sur le prix de vente moyen des propriétés vendues grâce à DuProprio en 2015, selon le prix de vente divulgué par nos clients.



duProprio

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

JUSQU'À CE DIMANCHE

ON BRISE LA GLACE EN PAYANT LES 2 TAXES††

dans tous nos départements.

Valable sur les meubles, accessoires de décoration, matelas, appareils électroniques et ensembles de gros électroménagers de cuisine

Marques et modèles sélectionnés



Mobilier de salon modulaire

Revêtu de tissu

Livraison gratuite

NOUS PAYONS LES 2 TAXES††

1873 $*/48 mois

899 $ 2 mcx



Matelas et sommier POESY

Soutien de contour BetterStability®

Sommiers rigides de 9 ou 5 po disponibles

Livraison gratuite

Sealy Posturepedic TECHNOLOGY

- 1 place. . . . . **10,19 $*/mois ou 489 $**
- Grand lit. . . . . **12,48 $*/mois ou 599 $**
- Très grand lit. . . **20,81 $*/mois ou 999 $**



Cuisinière

Nettoyage facile/Indicateur de surfaces chaudes/Tiroir de rangement

Livraison, ramassage et service gratuits

Réfrigérateur de 18,2 pi³

Portes réversibles/2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée/6 balconnets de porte

Livraison, ramassage et service gratuits



PROSCAN

Téléviseur 4K de 48 po

4K/60 Hz/4 entrées HDMI

Livraison gratuite

NOUS PAYONS LES 2 TAXES††

935 $*/48 mois

449 $† †ÉcoFrais inclus

Payez jusqu'à 48 versements sans intérêt*

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques *Marques et modèles sélectionnés*

Service de livraison flexible et gratuit**

Plage horaire de 4 heures

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Offres en vigueur du jeudi 1er février au dimanche 4 février 2018. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †††Brault&Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasins. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. †††Voir conditions en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant… » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, et en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $.

Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.



Le concours Maire d'un jour lancé

L'imagination fertile des élèves de la 9e la à 12e année d'Ottawa pourrait bien se transformer en une journée à l'hôtel de ville en compagnie du maire Jim Watson. Le coup d'envoi du concours « Maire d'un jour » a été donné vendredi par l'organisme Jeunesse Ottawa et le maire Watson. Le principe est simple : les jeunes sont invités à soumettre un texte (maximum de 1000 mots) ou une vidéo Youtube de trois minutes dans lesquels ils répondront à la question « Quelles sont vos trois idées pour améliorer la ville d'Ottawa ? ». Les idées seront évaluées en fonction de la créativité, la faisabilité, la pertinence pour les affaires municipales et les avantages pour les résidents. Les propositions doivent être soumises en ligne d'ici le 28 février. Deux gagnants seront choisis par la suite et auront l'occasion de discuter de leurs idées le temps d'une journée avec le maire et des employés municipaux. — PHOTO : VILLE D'OTTAWA

50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



GISÈLE GAUTHIER & ROBERT ROBERTSON
3 février 1968

Déjà 50 ans, comme le temps passe vite !
Notre amour est toujours là, plus fort que jamais.
Mon bonheur c'est toi.
Je t'aime & t'aimerai toujours.

Bon anniversaire chéri de mon COEUR !

Gisèle xx

EN BREF

Autre fusillade en pleine rue

Un homme de 18 ans soupçonné d'avoir été impliqué dans une fusillade avec un autre individu dans le quartier Overbrook, jeudi après-midi, a été arrêté par des policiers de la GRC qui se trouvaient dans le secteur à la suite d'une courte poursuite à pied. Les événements se sont déroulés vers 16 h 45 dans le secteur de la rue Prince Albert et de l'avenue Edith. Selon des témoins, les deux hommes couraient et se tiraient dessus. Deux véhicules ont été atteints par des projectiles, dont un dans lequel se trouvait une personne. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé. Les policiers ont saisi lors de l'intervention une arme à feu chargée, de même que de l'oxycontin, de la cocaïne et du crack pour une valeur de revente sur la rue d'environ 5500 $. Le suspect intercepté, Chaun Lemieux, d'Ottawa, fait face à de multiples accusations, dont utilisation dangereuse d'une arme, possession d'une arme à utilisation restreinte sans permis et possession de drogues. L'unité des bandes de rue et des armes à feu de la police d'Ottawa était toujours à la recherche du deuxième tireur, vendredi. Il s'agissait de la 14e fusillade à Ottawa depuis le début de 2018.

Une arme en moins dans les rues d'Ottawa

Une Gatinoise et un Ottavien ont été arrêtés vendredi à la suite d'une perquisition de la police d'Ottawa durant laquelle une arme à feu et de la marijuana ont été saisies. Des membres de l'unité des stupéfiants du Service de police d'Ottawa ont investi un domicile du croissant Castle Hill dans l'ouest de la ville et ont mis la main sur un pistolet Smith & Wesson de calibre 9 mm, un chargeur de forte capacité, des munitions, de la marijuana et 650 $ en devise canadienne. Les suspects, Karoline Kaiss, 22 ans, de Gatineau, et Mohamed Atef, 20 ans, d'Ottawa, doivent comparaître samedi au palais de justice d'Ottawa sous diverses accusations de possession d'arme et de stupéfiant, notamment. — Le Droit

Homme dangereux recherché par la police d'Ottawa

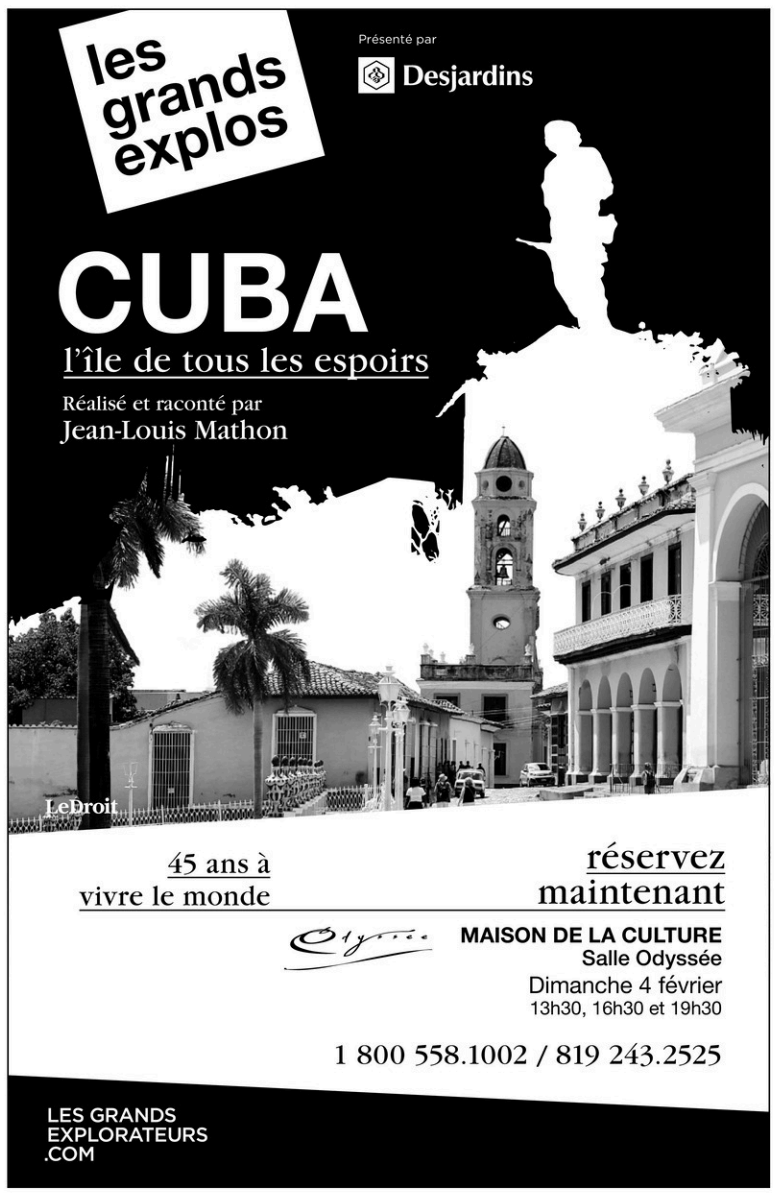


— PHOTO DE COURTOISIE

Un mandat d'arrestation a été lancé vendredi par le Service de police d'Ottawa (SPO) contre Alexandre Cadet, 18 ans, d'Ottawa, à la suite d'une enquête menée par la division des enquêtes criminelles. La police a récupéré une arme à feu lors de son investigation, mais Cadet s'est volatilisé. Le suspect fait face à des accusations de possession non autorisée d'une arme à feu et de possession d'une arme à utilisation restreinte, entre autres.
Cadet mesure environ 1,70 m et pèse entre 64 et 68 kg. Il est considéré comme armé et dangereux. L'enquête menée en collaboration avec l'unité des armes à feu et des bandes de rue se poursuit. Toute information sur Cadet peut être transmise à la police d'Ottawa au 613-236-1222, poste 5166. — **LE DROIT**

Collision entre une fourgonnette et un autocar en Ontario

STAYNER, Ont. — Huit personnes, dont six enfants, ont été blessées gravement, vendredi, dans une collision frontale entre une fourgonnette et un autocar transportant des écoliers, survenue à environ 125 km au nord-ouest de Toronto. Le sergent Peter Leon, de la police provinciale de l'Ontario (PPO), a indiqué que tous les blessés avaient été transportés en hélicoptère vers des hôpitaux de Toronto.
Parmi les enfants blessés, il y avait deux bambins âgés de quatre ans et un autre âgé de huit ans. Il y avait également deux enfants de 10 ans et un autre de 15 ans. L'âge des deux adultes est inconnu pour l'instant, selon le sergent Leon. La fourgonnette arborait une plaque d'immatriculation des États-Unis, a ajouté le sergent. Les enquêteurs de la PPO ont relaté que la camionnette avait traversé la voie centrale de l'autoroute 26, au nord de Stayner, tôt vendredi après-midi, avant de percuter un autocar qui transportait des enfants à leur retour d'un voyage de ski. Selon M. Leon, l'autocar transportait 41 adolescents et trois adultes accompagnateurs, en plus du chauffeur.
Aucun d'entre eux n'a été blessé dans l'accident, a précisé M. Gilbert. Selon le sergent, il neigeait au moment de l'accident. — **LA PRESSE CANADIENNE**



Passionretraite
UNE PRÉSENTATION DE KATASA GROUPE + DÉVELOPPEMENT

DOSSIER
NOS HÉROS

Première femme à présider un syndicat au Québec, Donalda Charron demeure un personnage méconnu de la lutte pour le droit des femmes et la justice sociale.

Donalda Charron

Une lutte enflammée

C'est pourtant avec une détermination hors du commun qu'elle a mené deux conflits ouvriers, réussissant ainsi à préserver les acquis de centaines de travailleuses et devenant du même coup un remarquable exemple de persévérance face aux inégalités entre les sexes en milieu de travail.

D'ouvrière à chef de file

Rien ne prédestinait Donalda Charron à entrer dans l'histoire. Née le 29 août 1886 dans la paroisse Saint-François-de-Sales, à Pointe Gatineau, elle grandit dans un milieu modeste. Fille de Jérémie Charron, un conducteur de chariot, elle perd sa mère à l'âge de neuf ans. En 1912, à 26 ans, elle fait partie des « faiseuses d'allumettes » (les fameuses allumettières) de la Compagnie d'allumettes E.B. Eddy,


Donalda Charron

qui fabrique alors 90 % des allumettes utilisées au Canada.

Au bout d'un certain temps, la jeune femme est promue au rôle de contremaîtresse, qui consiste à superviser ses consœurs et à assurer leur sécurité morale, compromise par les employés masculins de la fabrique.

Un combat difficile

Vers 1919, un premier syndicat féminin, l'Association syndicale féminine catholique, voit le jour en Outaouais. Lorsque le groupe est scindé en unités professionnelles quelques mois plus tard, c'est Donalda Charron qui est nommée présidente du syndicat des ouvrières des allumettes.

Bien qu'elle prenne part aux réunions stratégiques, aux manifestations, aux collectes de fonds et aux rencontres publiques, elle n'est pas autorisée à traiter directement avec le patronat au nom des ouvrières, car elle est une femme. Les allumettières ont la vie dure : aux risques de harcèlement en milieu de travail s'ajoutent les heures de travail impossibles, le salaire de misère et l'absence de protection physique et d'avantages sociaux.

Une reconnaissance importante

Donalda Charron représente ses consœurs dans un premier conflit en 1919, qui se règle à l'avantage du syndicat, puis de nouveau en 1924. Le conflit dure trois mois et la jeune dirigeante syndicale mène les allumettières vers une grève sauvage, au terme de laquelle les acquis de 1919 sont préservés. Les ouvrières n'obtiennent toutefois aucune amélioration de leurs conditions de travail, et nombre d'entre elles perdent leur emploi, y compris la chef syndicale elle-même. La véritable victoire de Donalda Charron? La reconnaissance du syndicat féminin, un acquis considérable pour les femmes du Québec.

DANSE, PORTO & CHOCOLAT AU CHÂTEAU DE L'ÎLE



Venez célébrer la St-Valentin au Château de l'Île, où vous pourrez danser au rythme de la musique de Jacques Renaud. Pour l'occasion, nous vous offrons porto et chocolat que vous pourrez déguster en bonne compagnie.

LE 14 FÉVRIER, DE 13 H À 15 H, on se retrouve au Château de l'Île pour un après-midi festif !

C'EST GRATUIT !

Au plaisir de célébrer avec vous !

La Résidence de l'Île
819 809-6022
residencedelile.ca | info@residencedelile.ca
223, rue St-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4H1

KATASA

Place au Super Bowl!

PHILIPPE WOUTERS
CHRONIQUE
philippe.wouters@gcmedias.ca



Je suis un admirateur de football. Depuis que fiston a été accepté dans un programme sport-études de l'équipe de football de son école, on parle ballon ovale assez souvent. Ce dimanche 4 février, on sera devant la télé. J'anticipe une victoire des Eagles, elle sera difficile, mais ô combien savoureuse. Ce n'est pas pour vous parler football que je profite de cette chronique, mais de la fameuse « bouffe de Super Bowl » et ses accords bières. Je vous propose une soirée d'accords assez particulière, classée par quart de jeu. Pourquoi pas ?

1er QUART – AVANTAGE PATRIOTS

Un quart difficile et plein d'amertume pour les Eagles. Les Patriots rivaliseront de toutes leurs forces avec une équipe offensive en forme et un quart arrière qui n'a plus rien à perdre. Faut quand même avouer qu'il a du talent ce Brady, même avec une main sensible. Les Eagles devront donc laisser tomber l'amertume pour planifier des jeux pleins de finesse. Voilà l'occasion parfaite de se servir une NEIPA (New England IPA). Originaires de la Nouvelle-Angleterre, elles sont plus fruitées et florales que leurs cousines de la côte ouest. L'amertume y est plus fine. Prétexte parfait pour sortir un plat de nachos composé de guacamole, crème sure, fromage frais et filet de porc. Le tout arrosé de jus de lime, pour la fraîcheur.

2e QUART – AVANTAGE EAGLES

Vous êtes assis sur le bord du canapé, prêt à bondir à chaque touché. Le score est serré, les Eagles ont la chance de marquer grâce à une interception. Il est temps de profiter d'une bière plus maltée, riche et ronde. Le prétexte idéal pour se servir une bière céréalière de style Red Ale ou Brown Ale. Les côtes levées attendent dans le four. La bière rebondit sur la sauce et vous offre un accord gourmand et réconfortant. La mi-temps vient calmer le jeu, on vous surprend en train de manger vos côtes levées, debout sur le canapé. Les Eagles mènent par quelques points.

3e QUART – AVANTAGE EAGLES

Justin Timberlake venant à peine de terminer son spectacle de la mi-temps, les deux équipes retournent sur le terrain, déterminées à en finir, le tout pour le tout. Les jeux au sol sont techniques, fluides, rapides et précis. Pas la peine de foncer vers les bières bien houblonnées et amères, on y va dans la subtilité et la fraîcheur.



Notre chroniqueur vous propose une série d'accords bière, bouffe et football à l'occasion du Super Bowl. — PHOTO 123RF

Une bière de blé, blanche voilée, légèrement épicée et acidulée sera la complice parfaite d'une trempette aux légumes et fromage frais. Un pain bien grillé sera le joueur idéal pour accompagner la fraîcheur.

4e QUART – LES EAGLES S'ACCROCHENT

Les patriotes ont déjà prouvé qu'ils étaient capables de rattraper le pointage en peu de temps. C'est le quart décisif, les Eagles doivent tenir. Ils ont besoin de soutien et de force. On sort la Barleywine. Du sucre résiduel, de l'alcool, des arômes et une bonne amertume soutenue. Elle accompagne toutes les décisions de jeu : croustilles, ailes de poulet, côtes levées, steak de 38 oz. Pas de limites ! Ce n'est pas tous les jours le Super Bowl, on fera régime demain !

LA VICTOIRE

Ça y est, les Eagles ont gagné. Gardez un peu de bière rousse pour accompagner un Philly Cheese Steak Sandwich. Et si je me trompe, la blanche accompagnera très bien un homard vapeur.

Bon Super Bowl. Que le meilleur gagne. Buvez avec modération, mais en vous ouvrant à la découverte.



ANNONCEURS : NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAIN CAHIER

CAMPS DE JOUR ET CAMPS DE VACANCES

PUBLICATION : JEUDI 22 FÉVRIER 2018
RÉSERVATION : LUNDI 12 FÉVRIER
RÉCEPTION DU MATÉRIEL : MERCREDI 14 FÉVRIER

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
EN COMMUNIQUANT AU 613 562-7725

leDroit

Les monopoles français



Alors que certains vignerons disposent du statut de monopole depuis toujours, d'autres l'ont acquis au fil du temps en démontrant la singularité de leur terroir auprès de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité. — PHOTO 123RF/RICHARD SEMIK

CAROLINE CHAGNON
La Tribune

Ne prenez vos jambes à votre cou — je vous rassure, ceci n'est pas une lettre d'opinion sur la privatisation ou non de la SAQ. La certitude d'être l'unique fabricant et vendeur d'un produit est le scénario rêvé de toute entreprise. L'exclusivité, autrement dit. Un monopole, en d'autres mots. Un privilège très rare accordé pourtant à une poignée de vignerons en France.

Ces producteurs sont propriétaires d'un domaine possédant la totalité de la superficie d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) ou d'un grand cru. Alors que certains vignerons disposent du statut de monopole depuis toujours, d'autres l'ont acquis au fil du temps en démontrant la singularité de leur terroir auprès de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité).

› CLOS DE LA COULÉE DE SERRANT
AOC COULÉE DE SERRANT

Reconnue comme AOC à part entière depuis 2015 (auparavant lieu-dit de l'AOC savennières), la Coulée de serrant produit l'un des plus grands vins de la Vallée de la Loire, voire de la France. Le domaine éponyme, biodynamique depuis 1981, est dirigé d'une main de maître par Nicolas Joly, figure emblématique de la biodynamie, et sa fille, Virginie. Fait intéressant, le chenin y est vendangé en cinq fois sur trois à quatre semaines, laissant ainsi le temps au botrytis de bien marquer les raisins. Il en ressort un vin blanc, le plus souvent sec, à la robe jaune doré, aux parfums intenses de coings, abricots et fruits secs et à la bouche riche, grasse et minérale.

SUPERFICIE : 7 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
20 000 À 25 000 BOUTEILLES

› CHÂTEAU GRILLET
AOC CHÂTEAU-GRILLET

Cette minuscule appellation est l'une des plus petites de France. Situé dans la partie septentrionale de la Vallée du Rhône, au cœur des contrées de Condrieu, le Château Grillet a reçu sa propre appellation d'origine contrôlée dès 1936. Cette reconnaissance lui a été attribuée, entre autres, en raison de son mésoclimat particulièrement chaud et ensoleillé, à l'abri des vents. Le viognier y règne en maître, comme à Condrieu, et donne lieu à un blanc sec très aromatique aux notes de pêche, d'abricot et de miel. Un vin gras et puissant, empreint de délicatesse et de fraicheur. En 2011, le vignoble a été acquis par l'homme d'affaires parisien, François Pinault, déjà propriétaire du Château Latour (1er grand cru classé Pauillac).

SUPERFICIE : 3,5 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
5000 BOUTEILLES

› DOMAINE DE LA ROMANÉE-CONTI
GRAND CRU ROMANÉE-CONTI

Le Domaine de la Romanée-Conti (DRC pour les intimes) produit huit grands crus en Bourgogne, dont la Romanée-Conti, en monopole depuis toujours. Grands parmi les grands, les vins du domaine sont parmi les plus dispendieux et les plus mythiques au monde. Disons que si vous avez bu une lampée de Romanée-Conti dans votre vie, vous avez vécu. La mention «Monopole» apparaît d'ailleurs sur la collerette. Vin biodynamique.

SUPERFICIE : 1,8 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
3500 À 7000 BOUTEILLES

› DOMAINE DE LA ROMANÉE-CONTI
GRAND CRU LA TÂCHE

Le domaine le plus prestigieux de la Bourgogne, possède non pas un cru monopole, mais bien deux! Un autre vin grandiose à l'élégance transcendante qui demeurera un fantasme pour le commun des mortels. La mention «Monopole» apparaît également sur la collerette. Vin biodynamique.

SUPERFICIE : 5,08 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
10 000 À 25 000 BOUTEILLES

› DOMAINE FRANÇOIS LAMARCHE
GRAND CRU LA GRANDE RUE

Le village de Vosne-Romanée en Bourgogne compte six grands crus, tous issus du pinot noir, dont les deux précédents et celui-ci. Confortablement installée entre la Tâche et la Romanée-Conti, la Grande rue ne pouvait faire autrement que produire de grands vins. C'est tout récemment, en 1992, que la minuscule parcelle a été promue au titre de grand cru. Porte la mention «Grand cru monopole».

SUPERFICIE : 1,6 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
6000 À 7000 BOUTEILLES

› SOCIÉTÉ ARTÉMIS
GRAND CRU CLOS DE TART

Plus grand monopole bourguignon (en ha) classé en grand cru, le Clos de tart, vient tout juste de changer de main. C'est l'homme d'affaires français François Pinault, aussi propriétaire des Château Grillet (Vallée du Rhône) et Château Latour (1er grand cru classé Pauillac) qui s'est porté acquéreur pour une coquette somme se situant entre 250 et 280 millions d'euros. La mention «Monopole» apparaît sur l'étiquette.

SUPERFICIE : 7,3 HECTARES
PRODUCTION ANNUELLE :
25 000 BOUTEILLES

Vous avez des questions ou des commentaires? Suivez-moi sur Twitter **@carolinechagno1** ou écrivez-moi à *caroline.c.chagnon@gmail.com*

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Le choix : Cholette ou la censure ?

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



L'animateur Roch Cholette est dur dans ses entrevues radiophoniques. Il dérange et il faut du doigté pour répondre du tac au tac à ses questions pointues, ce qui n'est pas donné à tous. Il affiche même un parti pris évident sur plusieurs enjeux ; mais il n'avait pas à être la cible d'une charge à fond de train du maire et de plusieurs élus de Gatineau, hier. Son émission, malgré ses défauts, s'inscrit parmi les tribunes de choix dans les médias en Outaouais. Le droit du public à l'information se verrait diminué si cette plateforme devait disparaître.

Dans une lettre envoyée au président du réseau Cogeco, propriétaire de plusieurs radios au Québec dont le 104,7 FM, le maire Maxime Pedneaud-Jobin et une majorité de conseillers l'avisent qu'ils boycotteront le micro de M. Cholette. Ils lui reprochent « l'arrogance, l'agressivité, le mensonge et le mépris ». Ils l'accusent de « déformer les faits, d'inventer des scandales, de propager de fausses nouvelles », bref, d'afficher « mauvaise foi et malhonnêteté intellectuelle ».

Cette attaque tous azimuts à l'endroit de la vedette de la radio parlée en Outaouais s'avère extrêmement grave. On ne lui connaît pas de précédent, sauf erreur. Mais il n'a pas inventé le style d'une radio polémique ; à Ottawa, Lowell Green en était un champion sur CFRA. Au Québec, Pierre Pascau et Gilles Proulx ont bousculé la radio des années 1970 et 1980. Nous ne ferons pas le parallèle avec les « radios poubelles » de Québec, qui ont payé le prix d'avoir souvent outrepassé les bornes. Plusieurs voix sont disparues des ondes.

Il est vrai que Roch Cholette n'est pas reposant au micro. Mais personne ne peut prétendre qu'il soit imprévisible et mystérieux et girouette. Au contraire, il est d'une logique implacable. Partial ? Assurément. Ancien conseiller municipal, lobbyiste et député libéral, conjoint de la députée-ministre de Gatineau Stéphanie Vallée, M. Cholette défend les mêmes points de vue depuis des années, avant même que la radio privée ne lui fasse de l'œil. Tout ce temps au cœur de l'action en Outaouais a fait de lui un commentateur aguerri de l'actualité locale, régionale et québécoise. Ses biais intellectuels sont bien connus, son affection pour les valeurs libérales aussi. Nul n'en est surpris. Ses critiques à l'endroit de ses adversaires sont acerbes, à la limite de la politesse, et parfois au-delà.

Mais un boycott généralisé ?

Les élus de Gatineau ont erré en annonçant qu'ils bouderaient l'émission de M. Cholette. Rien ne les oblige à accepter les invitations de l'émission *Solide comme le Roch* ; il leur suffit de dire non.

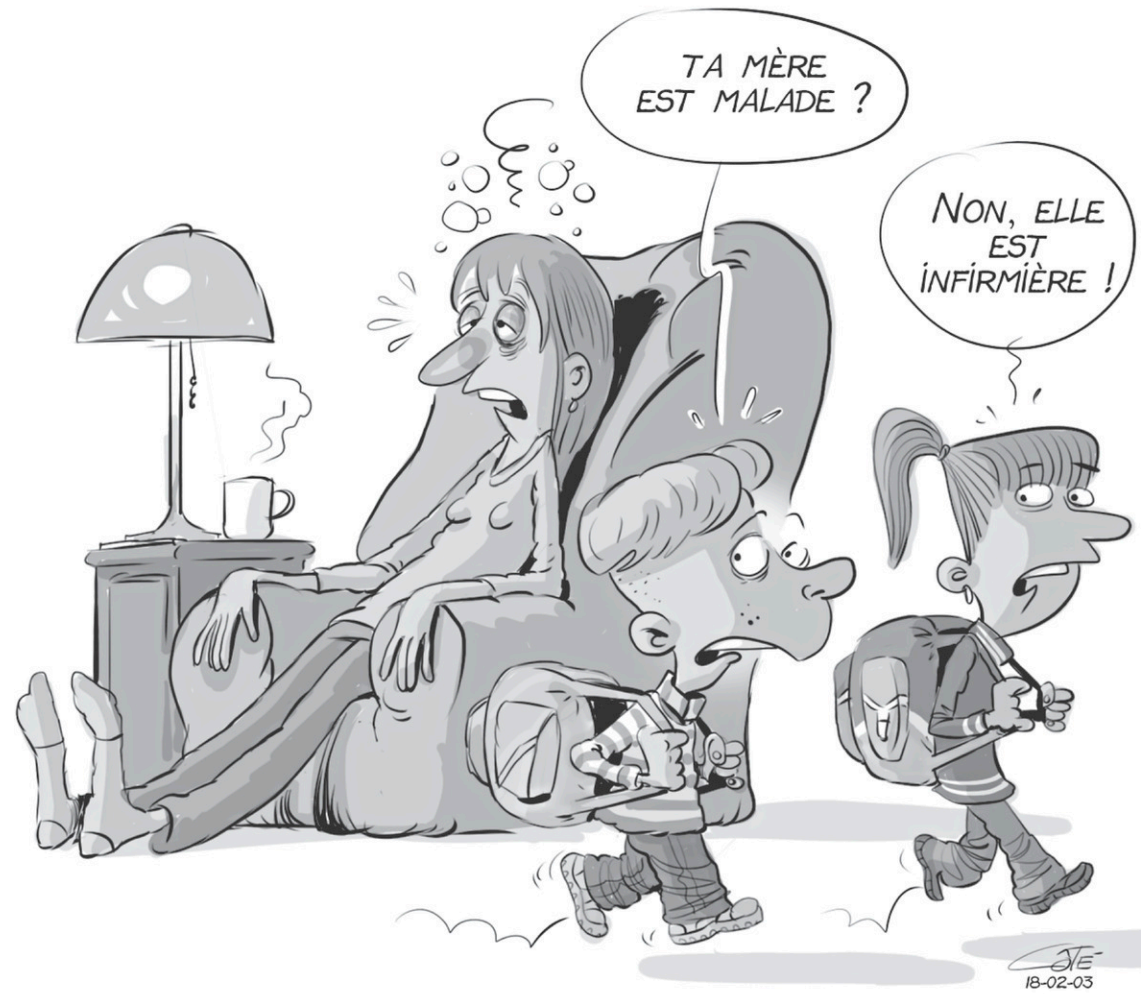
Ils soutiennent qu'en claironnant ainsi leurs intentions d'un boycott, ils prônent la transparence. C'est un artifice pour faire avaler une position inacceptable.

Quant à leurs autres récriminations, il existe plusieurs tribunes pour les porter. Le tribunal d'honneur qu'est le Conseil de presse a un poids qui finit par être lourd à porter, même si M. Cholette ne s'y soumettrait pas au nom de son travail de polémiste, et non pas de journaliste. Le CRTC, qui police les ondes publiques, joue aussi un rôle dans le renouvellement des licences de Cogeco — les patrons de M. Cholette portent aussi leur part de responsabilité pour tolérer ses excès au micro. Ailleurs, les menaces ont porté, même s'il a fallu du temps. Et il reste toujours les poursuites devant les tribunaux. Ces avenues valent mieux qu'une guerre ouverte contre le roi des ondes du 104,7 FM.

Il vaut mieux vivre avec une voix qui déplaît que la censure que la majorité des citoyens du monde doivent endurer.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)



À VOUS LA PAROLE

Le mépris des infirmières

Depuis plus d'une décennie, les libéraux affichent un mépris évident envers les infirmières du Québec. Après des années de vache maigre lors des négociations, après avoir tapé sur la tête par des lois spéciales, les chefs leur demandent d'être plus positives.

Leur syndicat est en majorité composé de femmes. Facile de s'attaquer à elles, les harceler psychologiquement, leur faire peur. Ce qui me met en colère c'est, cause d'une mauvaise gestion, obliger le personnel à faire des heures supplémentaires, sans tenir compte de la fatigue, de leur vie de famille.

Libéraux, dehors, le mépris n'a plus sa place dans une société civilisée.

Philippe Roy, Gatineau

Dérives en ondes

Le fondement de tout code de déontologie consiste en un mot simple et parfois difficile : honnêteté. Le communicateur doit s'abstenir de ces dérives qui proviennent soit dans l'usage instrumental de nouvelles non vérifiées, soit dans la mise sous silence de nouvelles, soit encore de la course au scoop, pour satisfaire la curiosité du public. Elles alimentent les préjugés et rendent plus difficile le vivre ensemble ; la désinformation, c'est dire des choses à moitié, ce qui convient le mieux, et ne pas dire l'autre moitié.

Nous devons procéder à un patient et lucide travail de discernement toujours à reprendre ; ainsi, nous pouvons distinguer le vrai du faux. Je salue donc le courage du conseil municipal.

Pierre R. Gascon, Gatineau

Fortin a vu juste

Bravo au correspondant Bertrand Fortin qui a vu juste dans son commentaire « Que se passe-t-il? «(*Le Droit*, 2 février). Ses commentaires sont pertinents surtout après les nombreux dépassements dans un domaine de la santé qui semble en prendre pour son rhume malgré toutes les belles promesses libérales. Fortin aurait pu ajouter ceci : mais qui la population persistera à réélire en octobre prochain : des libéraux....

Guy Lecavalier, Gatineau

Ledroit.ca/Question du jour

Qu'est-ce que les élus de Gatineau réussiront à faire avec leur boycott de Roch Cholette ? Le taire ou lui faire de la publicité ?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

forum

Les infirmières haussent le ton



Les infirmières du Québec dénoncent leurs conditions de travail en mettant l'accent sur la sécurité et leurs droits. — ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Depuis plusieurs semaines, les infirmiers et infirmières du Québec passent à l'action en multipliant les « sit-in », les dénonciations, et les cris du cœur sur les médias sociaux. Le signal est clair : nous avons atteint un point de rupture dans le système de santé québécois.

Les conditions de travail ne sont pas sécuritaires. Les droits des travailleurs sont bafoués. Les besoins des patients sont ignorés. Les réformes et les constats d'échec s'enchaînent. La gestion du système est consternante. Face à un tel « chaos » — pour citer la présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec — et sous la menace constante de sanctions, le personnel infirmier n'a d'autre choix que de poser des gestes concrets. Ceux-ci s'inscrivent directement dans son mandat professionnel car, nous tenons à le rappeler, le personnel infirmier se doit de prendre les mesures nécessaires pour signaler, dénoncer et changer les conditions qui rendent ses soins non sécuritaires.

Les réponses à ces actions sont prévisibles : on nous parlera ad nauseam de pénurie infirmière, un discours qui enlève toute responsabilité aux décideurs. Or, cette pénurie est complètement fabriquée : elle est le résultat direct d'une épidémie de congés de maladie, de démissions, d'absentéismes en tout genre, de gel d'embauches, de perte de postes infirmiers (à temps complet notamment), de mises à pied, d'épuisement, de remplacement du personnel infirmier par une main-d'œuvre moins qualifiée, et d'abandon de la profession. Le temps supplémentaire obligatoire (TSO) est une cause et un effet direct de cette fausse pénurie.

Le temps supplémentaire obligatoire existe depuis le début des années 1990 au Québec. On veut nous faire croire qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle, alors qu'il est complètement normalisé depuis plus de 25 ans. Aucun autre groupe professionnel ne subit ce genre de violence institutionnelle, même ceux offrant des services essentiels : pompiers, ambulanciers, policiers, services frontaliers, inspection des aliments, agents correctionnels, sécurité du revenu, etc. Ces autres groupes feraient un refus de travail dès la première instance de TSO — et ils seraient écoutés.

L'état actuel du système n'est pas une erreur de parcours. Il reflète fidèlement l'incompétence cumulée des administrateurs et des décideurs politiques, ainsi que leur mépris continu envers le personnel infirmier. Le personnel infirmier n'est pas respecté comme acteur essentiel à la table des décisions. Dans son Portrait sommaire de l'effectif infirmier 2016-2017, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec confirme que le nombre d'infirmier(e)s dans des postes de gestion est en baisse constante depuis 5 ans, au profit de gestionnaires professionnels, de comptables et de consultants en tout genre qui n'ont ni expérience ni compréhension en matière de provision de soins sur le terrain.

Les solutions sont connues de très longue date. D'ailleurs, le reste du Canada ne connaît pas de fiasco d'une telle ampleur. Une seule conclusion est possible : si les solutions (appuyées par des données probantes solides) ne sont pas mises en place, c'est parce qu'il y a une décision consciente et volontaire de ne pas le faire. Le personnel infirmier continue à être vu comme une « dépense » du système de santé, plutôt que comme sa ressource la plus essentielle. Résultat : les décideurs traitent le personnel infirmier comme une ressource jetable — une logique des plus violente et déshumanisante.

Nous connaissons une vague de dénonciations sans précédent avec #MeToo. Si #MeToo nous a appris quelque chose, c'est que pour briser le silence, se faire respecter et dénoncer la violence subie au quotidien, des actions extraordinaires sont nécessaires pour changer les choses. Nous espérons que nous assistons ici à un mouvement qui ne disparaîtra pas de sitôt pour attirer l'attention sur cette crise et tenir les décideurs imputables pour leur rôle complice dans celle-ci.

Marilou Gagnon, inf., PhD
Amélie Perron, inf., PhD
Fondatrices de l'Observatoire

Vélos vs piétons : il faut du respect !

Jeudi, je me rendais au travail en vélo en roulant sur la piste cyclable, sur la rue Laurier, comme tous les matins. À l'intersection de la rue Metcalfe, le feu était vert et je m'apprêtais à traverser lorsque j'ai aperçu un piéton arrêté au beau milieu de la piste cyclable, attendant l'autorisation à traverser. Sa place était sur le trottoir, non sur la piste cyclable ! J'ai crié, mais il n'a pas fait attention ! J'ai appliqué les deux freins pour l'éviter. Résultat ? Un vol plané, tête première sur l'asphalte. Heureusement j'avais un casque car pendant quelques minutes, je me demandais où j'étais…

Le piéton fautif est resté debout à me regarder, sans me porter secours ou s'excuser. Les autres piétons ont traversé dès que le feu a tourné au vert, comme si de rien n'était. Personne ne s'est porté à mon secours. Pleurant sous le choc et encore étourdi, je me suis relevée lentement, pris quelques minutes pour retrouver mes esprits. J'ai réfléchi à toutes ces personnes devenues automates dépourvus d'humanité et de compassion.

On rapporte souvent que les accidents de vélo sont causés par les automobilistes, mais ce n'est pas le cas ici. Un piéton imprudent — ou inconscient — m'a barré le chemin la piste cyclable qui est, pour moi, la seule voie sécuritaire.

Les piétons utilisent souvent la piste cyclable comme une extension du trottoir. Ils prêtent attention aux automobiles, mais pas aux vélos. Je le constate matin et soir.

Heureusement, je n'ai rien de cassé, juste des douleurs et des contusions. Je m'estime chanceuse malgré tout. Le transport actif et le respect de l'environnement font partie de mes valeurs et je n'entends pas reculer sur ce point. Il me semble, toutefois, qu'on devrait améliorer la signalisation, avec amendes à la clé, interdisant aux piétons d'utiliser la piste cyclable comme un trottoir. Surtout aux intersections ! Cela vaut pour à Ottawa comme à Gatineau. Après, on pourra faire la promotion du transport actif sans exposer les cyclistes au risque de se rompre les os !

Tiphaine Girault,
Gatineau

le pays

PROCÈS D'ALEXANDRE BISSONNETTE

Des candidats jurés plus nombreux... et avertis



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com



Alexandre Bissonnette à son arrivée au palais de justice de Québec. L'homme de 28 ans est accusé d'être l'auteur de la tuerie à la Grande Mosquée, en janvier 2017. — ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

QUÉBEC — Trois fois plus de candidats seront convoqués au palais de justice de Québec pour la sélection du jury au procès d'Alexandre Bissonnette, le 3 avril.

Deux mois jour pour jour avant le choix des jurés, les parties étaient réunis vendredi pour la conférence préparatoire. Le contenu était frappé d'une ordonnance de non-publication, comme c'est presque toujours le cas à si brève échéance d'un procès.

Le juge François Huot de la Cour supérieure a commencé par se présenter à l'accusé, qu'il voyait pour la première fois. Alexandre Bissonnette, 28 ans, assis dans le box vitré des détenus, a répondu à la salutation du juge et aux quelques questions. Flottant dans son chandail noir, il suivait attentivement les débats.

La Cour a annoncé qu'elle commencera par entendre les requêtes en droit de la défense durant trois jours, les 26, 27 et 28 mars.

AVERTISSEMENT DU JUGE

Le juge a demandé à la shérif de convoquer 600 candidats pour le matin du 3 avril, soit trois fois plus que pour un procès aux assises standard. « Ils auront l'obligation, je dis bien l'obligation de se présenter ici pour la sélection du jury », a insisté le juge Huot, en détachant chaque syllabe.

Le juge François Huot est connu pour avoir déjà lancé des mandats d'arrestation contre des candidats-jurés qui avaient omis de se présenter. Il en avait même incarcéré une demi-douzaine et condamné quelques-uns pour outrage au tribunal.

Après la sélection du jury, le ministère public commencera à faire sa preuve. Les parties évaluent la durée du procès entre six et huit semaines.

Alexandre Bissonnette est accusé des meurtres au premier degré de Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti.

Il est aussi accusé de tentative de meurtre avec une arme à autorisation restreinte sur cinq fidèles ainsi que sur 35 autres personnes présentes au Centre culturel islamique de Québec le 29 janvier 2017.

VOITURE REMISE AU PÈRE DE L'ACCUSÉ

La Couronne a accepté de remettre à Raymond Bissonnette, père de l'accusé, sa voiture Mitsubishi RVR à bord de laquelle l'accusé a été arrêté une heure après le drame, près du pont de l'île d'Orléans.

Le ministère public a consenti à cette remise parce que l'accusé s'est engagé à ne pas réclamer d'expertise sur la voiture.

MAINTIEN DE L'ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION

Par ailleurs, le juge François Huot maintient, jusqu'à la fin du procès, une ordonnance de non-publication sur des déclarations faites par les parents d'Alexandre Bissonnette aux policiers, dans les heures suivant la tuerie.

Un consortium de médias, dont *Le Soleil* fait partie, a obtenu, de la Cour du Québec, la levée des scellés sur plusieurs paragraphes de la dénonciation policière, le document ayant servi à obtenir les divers mandats de perquisition.

Les avocats d'Alexandre Bissonnette demandaient la révision de cette décision de la Cour du Québec afin de maintenir sous scellé des propos de Raymond Bissonnette et Manon Marchand, les estimant trop préjudiciables pour le droit de leur client à avoir un procès juste et équitable. La Couronne appuyait cette position.

Le juge François Huot leur donne raison. Les informations incluses dans les paragraphes en litige réfèrent à des faits pouvant être pris en compte dans l'évaluation de la présence ou non d'un mobile chez l'accusé, indique le juge. « Certaines de ces données comportent une connotation incriminante et pourraient imprégner, dans l'esprit des jurés, une opinion préjudiciable irréversible les empêchant de remplir leur devoir en toute impartialité », écrit le juge Huot.

La réserve s'impose d'autant plus, estime le juge, lorsqu'on tient compte « du contexte particulier de suspicion régnant dans certaines parties de la province à l'égard de sujets liés à la question identitaire, l'immigration, les signes religieux et les accommodements raisonnables ».

Certains commentaires attribués à l'accusé et rapportés par ses parents « risquent également d'exciter les passions et de rendre encore plus difficile l'obligation pour les jurés éventuels de faire abstraction de toute information n'ayant pas été déclarée admissible en preuve lors du procès », évalue le juge Huot.

Les probabilités d'une atteinte à l'équité du procès sont particulièrement probantes lorsque celui-ci se déroule dans un délai rapproché, ce qui est le cas pour Alexandre Bissonnette, ajoute la Cour supérieure.

EN BREF

PROCÈS DE LAC-MÉGANTIC

Le jury a coûté plus de 300 000 $ aux contribuables

MONTRÉAL — Le jury au procès des trois ex-employés de la MMA accusés pour le déraillement mortel de Lac-Mégantic a coûté plus de 300 000 $ aux contribuables, selon des données obtenues par La Presse canadienne via une demande d'accès à l'information. Cette facture ne couvre que les coûts associés au jury, et non pas les salaires et dépenses des quatre procureurs de la Couronne présents au procès, ni les frais judiciaires, par exemple, pour le personnel présent en tout temps dans la salle de cour du palais de justice de Sherbrooke, comme les greffiers, les huissiers et les constables spéciaux. Les coûts incluent les indemnités journalières, les frais d'hôtel, les repas, le transport sécurisé ainsi que des services de traduction et d'interprètes. La facture totale, transmise par le ministère de la Justice du Québec, s'élève à 310 984 $. « C'est une fraction du coût », a commenté en entrevue Me Charles Shearson, l'un des procureurs du chef de train Thomas Harding.

MILITAIRE ACCUSÉ D'AGRESSION SEXUELLE

Du « chatouillage » sordide

SHILO — Au procès en cour martiale d'un militaire accusé d'agression sexuelle, au Manitoba, on a appris vendredi l'existence de « séances de chatouillage », au cours desquelles un soldat est maintenu au sol par ses camarades, chatouillé puis frappé aux fesses. Le caporal Robin Gobin, de la base de Shilo, est accusé d'avoir agressé sexuellement un autre militaire du 2e Bataillon du « Princess Patricia's Canadian Light Infantry », en décembre 2014. L'accusé soutient qu'il a donné des tapes sur les fesses du plaignant à plusieurs reprises, pour lui souhaiter la bienvenue, mais qu'il n'a jamais posé les gestes plus graves qui lui sont reprochés. Un témoin de la défense, l'ancien soldat Cody Huttinga, a raconté vendredi, au deuxième jour du procès que les taquineries, les quolibets et les injures homophobes étaient monnaie courante pendant ces entraînements, et que les tapes sur les fesses n'étaient pas inappropriées - tout le monde le prenait assez bien, a-t-il dit. « C'est la nature de l'emploi. » **PC**

ÉPUISEMENT DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

Au tour des préposés aux bénéficiaires

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Après les infirmières et les infirmières auxiliaires, c'est au tour des préposés aux bénéficiaires de crier à l'épuisement, devant une situation qui s'est aggravée récemment.

Plusieurs sont à leur tour aux prises avec le phénomène du « temps supplémentaire obligatoire », a indiqué au cours d'une entrevue, vendredi, Frédéric Brisson, président du Conseil provincial des affaires sociales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), affilié à la FTQ.

« Le temps supplémentaire obligatoire, pour nous ça n'avait jamais été un enjeu. Présentement, on en subit énormément », rapporte M. Brisson.

Tout comme les infirmières qui ont un code de déontologie qui est invoqué pour leur demander de ne pas laisser les patients seuls et sans soins, après leur quart de travail, et leur imposer ainsi des heures supplémentaires, des employeurs ont depuis quelque temps commencé à « dire qu'on ne peut pas laisser les patients en danger, donc on nous oblige à faire du temps supplémentaire également, nous les préposés aux bénéficiaires », précise-t-il.

RATIOS

Sans avoir de véritable ratio officiel préposé-patients dans la convention collective, M. Brisson affirme qu'avant, en général, on parvenait à respecter l'objectif de 1 préposé pour 8 patients dans les hôpitaux et les CHSLD (Centres d'hébergement et de soins de longue durée). Or, il dit maintenant constater des ratios de 1 préposé pour 12 patients, voire 14 ou 16, dans certains cas.

« La plupart du temps, c'est respecté. Mais dans la dernière année, depuis la réforme Barrette, les deux dernières années, c'est difficile. Et ce qui est difficile également, c'est de garder les préposés en poste », relate M. Brisson.

Il affirme que dans l'établissement où lui-même travaille, il y a eu 12 démissions en 55 jours.

« J'ai eu une préposée ici qui a fait trois fois 16 heures, la semaine passée », souligne le représentant syndical, qui rappelle que les préposés sont souvent des femmes qui peuvent avoir de jeunes enfants.

Les préposés aux bénéficiaires n'en sont pas rendus à faire des « sit-in », comme les infirmières de quelques établissements de santé l'ont fait en janvier. « On n'est pas rendu là, mais j'ai une assemblée générale la semaine prochaine et je m'attends à avoir beaucoup, beaucoup de questions là-dessus », affirme M. Brisson.

La Cour rejette l'appel de Guy Lafleur pour sa poursuite en dommages

MONTRÉAL — L'ex-hockeyeur Guy Lafleur vient de perdre en Cour d'appel : il voulait qu'elle trouve responsables les personnes à l'origine de son arrestation en 2008 et de la poursuite criminelle qui a suivi.

Sa poursuite civile de 2,16 millions $ avait été rejetée en septembre 2015 par le juge André Wéry de la Cour supérieure.

L'ancien joueur vedette du Canadien de Montréal avait tenté de faire condamner une policière, la Ville de Montréal, une procureure de la Couronne et le Procureur général du Québec, qu'il jugeait responsables de ses déboires, alléguant avoir été victime d'une arrestation et poursuite abusives.

Guy Lafleur avait été accusé en 2008 puis acquitté par la Cour d'appel d'avoir rendu des témoignages contradictoires — une accusation peu fréquente — dans des procédures criminelles qui concernaient son fils Mark, afin que celui-ci puisse être remis en liberté.

Dans un premier témoignage, il n'avait pas déclaré que Mark avait passé deux nuits à l'hôtel avec sa petite amie lors de sorties d'un centre de réhabilitation où il habitait le reste du temps, sur ordre du tribunal. Dans un interrogatoire subséquent, Guy Lafleur l'a mentionné. Se faisant souligner cette différence, M. Lafleur avait alors dit que personne ne lui avait posé la question la première fois et qu'il ne lui était pas passé par la tête de le mentionner au juge. Condamné par la Cour supérieure, il a ensuite été acquitté par la Cour d'appel en 2010.

Le juge Wéry avait déterminé que la preuve ne lui permettait pas de conclure que la procureure était animée d'une intention malveillante lorsqu'elle a pris sa décision d'engager une poursuite et qu'elle avait alors des motifs raisonnables de croire qu'elle pouvait démontrer la culpabilité de M. Lafleur. Quant à la policière qui a procédé à l'enquête, le juge conclut également à l'absence de faute de sa part. Selon lui, elle s'est comportée comme « une policière normalement prudente et compétente placée dans les mêmes circonstances ».

La Cour d'appel, dans sa décision rendue vendredi, tranche qu'il s'agissait-là de constats que le juge Wéry pouvait raisonnablement tirer de la preuve et que M. Lafleur n'a pas démontré la présence d'une erreur pouvant justifier l'intervention de la Cour d'appel. **PC**



INSCRIPTION | REGISTRATION

Sur rendez-vous | By appointment

PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU

8 ET 9 FÉVRIER DE 9 H 45 À 10 H 45
FEBRUARY 8 AND 9, 9:45AM - 10:45AM
601, PR. LONGFIELDS DR, NEPEAN
613 521-1560

SAINT-RÉMI

15 JANVIER ET 5, 6 ET 9 FÉVRIER
JANUARY 15 AND FEBRUARY 5, 6, AND 9
100, PR. WALDEN DR, KANATA
613 741-2360

SAINT-JEAN-PAUL II

8, 9 ET 12 FÉVRIER
FEBRUARY 8, 9, AND 12
5473, RUE ABBOTT ST E, STITTSVILLE
613 521-7858

ÉDOUARD-BOND - ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

6 AU 8 FÉVRIER DE 8 H À 14 H 30
FEBRUARY 6 - 8, 8AM - 2:30PM
920, AV. PARKHAVEN AVE, OTTAWA
613 820-4045

LAURIER-CARRIÈRE

6 AU 9 FÉVRIER
FEBRUARY 6 - 9
14, PR. FOUR SEASONS DR, NEPEAN
613 224-3211

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

6 AU 9 FÉVRIER
FEBRUARY 6 - 9
35, AV. MELROSE AVE, OTTAWA
613 729-1463613 729-1463

BERNARD-GRANDMAÎTRE

24, 29 ET 31 JANVIER ET 5 ET 7 FÉVRIER
DE 9 H 15 À 15 H 30
JANUARY 24, 29, AND 31 AND FEBRUARY 5,
9:15AM - 3:30PM
4170, CH. SPRATT RD, OTTAWA
613 820-3814

TERRE-DES-JEUNES

6, 7 ET 9 FÉVRIER
FEBRUARY 6, 7, AND 9
1303, CH. FELLOWS RD, OTTAWA
613-820-2121

SAINT-GENEVIÈVE

6, 7 ET 9 FÉVRIER
FEBRUARY 6, 7, AND 9
2198, RUE ARCH ST, OTTAWA
613 733-9729

SAINTE-BERNADETTE

8 ET 9 FÉVRIER
FEBRUARY 8 AND 9
3781, RUE SIXTH ST, GLOUCESTER
613 521-0875

SAINTE-MARIE

29 JANVIER ET 6 FÉVRIER
JANUARY 29 AND FEBRUARY 6
2599, CH. INNES RD, GLOUCESTER
613 745-2722

LA VÉRENDRYE

8 FÉVRIER
FEBRUARY 8
614, PR.EASTVALE DR, GLOUCESTER
613 749-2349

ALAIN-FORTIN

5, 6, 8, 9, 20 ET 27 FÉVRIER 9 H À 15 H 30 ET
13 FÉVRIER DE 9 H À 12 H
FEBRUARY 5, 6, 8, 9, 20, AND 27
9AM - 3:30PM AND FEBRUARY 13, 9AM - 12PM
676, PR. LAKERIDGE DR, ORLÉANS
613 749-7454

INSCRIPTION EN LIGNE
REGISTRATION ONLINE

ecolecatholique.ca/inscription

DES PINS

7 ET 8 FÉVRIER
FEBRUARY 7 AND 8
1487, PR. RIDGEBROOK DR, GLOUCESTER
613 741-2354

SAINT-JOSEPH-D'ORLÉANS

6, 8, 13 ET 15 FÉVRIER
FEBRUARY 6, 8, 13, AND 15
6664, RUE CARRIÈRE ST, ORLÉANS
613 745-7968

DES VOYAGEURS

5 AU 9 FÉVRIER
FEBRUARY 5 - 9
6030, PR. VOYAGEUR DR,
ORLÉANS
613 744-8345

SAINT-GUILLAUME

6 AU 8 FÉVRIER
FEBRUARY 6 - 8
5750, CH. BUCKLAND RD, VARS
613 745-5981

HORIZON-JEUNESSE

5 AU 9 FÉVRIER
JANUARY 5 TO 9
235, AV. MCARTHUR AVE, VANIER
613 741-8515

COLLÈGE CATHOLIQUE FRANCO-OUEST

7 FÉVRIER DE 18 H À 20 H 30
FEBRUARY 7, 6PM - 8:30PM
411, PR. SEYTON RD,
NEPEAN
613 820-2920

CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST

L'ENFANT D'ABORD.



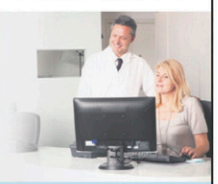
Souffrez-vous de douleur au pied ou à la cheville ?



Nous identifierons la cause de votre problème au pied et vous proposerons la solution optimale

✔ Solution novatrice pour soulager rapidement la douleur au pied
✔ Retrouver votre pleine mobilité et mettez fin à votre douleur aujourd'hui

Consultation Gratuite
✔ Évaluation avec scanner à la fine pointe de la technologie
✔ Analyse biomécanique de votre démarche
✔ Prise de rendez-vous rapide



CLINIQUE DU PIED CDP
www.cliniquedupiedcdp.com
4 adresses | 1 nº de téléphone : 819 669-9999
Clinique Médicale Urgence Outaouais
25, chemin de la Savane, Gatineau (près du Costco)
Clinique Médicale du Plateau
195, de l'Atmosphère, Hull
Clinique Médicale Médecine Familiale
15, rue Montclair, Gatineau (près du Hilton)
Ottawa Foot Clinic
381, Kent St., Ottawa



VOUS ÊTES À LA RETRAITE ET VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS LE BRUIT?

IL N'EST PAS TROP TARD!

Contactez-nous pour un dépistage auditif sans frais*

Ne nécessite aucune référence médicale

*Valide jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Réseau VosOreilles
PARENT-SASSEVILLE ap.

PASCALE BOLDUC
AUDIOPROTHÉSISTE
GATINEAU
520, BOUL. DE L'HÔPITAL, 2C
819 243-7773
1 800 732-5370

FRANÇOIS SASSEVILLE
AUDIOPROTHÉSISTE
HULL
15, RUE GAMELIN, 510
819 771-5029
1 844 283-4843

MÉLANIE LÉGARÉ
AUDIOPROTHÉSISTE
AYLMER
LES GALERIES D'AYLMER
819 557-1222
1 800 567-1580

VosOreilles.com

Le PQ veut rajeunir son image

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le Parti québécois fait monter en grade quelques élus des générations X et Y pour rajeunir l'image du parti : le chef Jean-François Lisée a annoncé vendredi un remaniement de son équipe.

C'est ainsi que la députée de Marie-Victorin, Catherine Fournier, prend du galon, de même que le leader parlementaire Pascal Bérubé, ainsi que le député de Terrebonne, Mathieu Traversy. Cependant, plusieurs des responsabilités fondamentales restent aux mains des élus plus anciens, comme les finances, la santé et le Conseil du trésor.

Dans ce premier communiqué attribué au chef Jean-François Lisée et à sa nouvelle numéro deux Véronique Hivon, le duo met en place un système complexe qui répartit les dossiers prioritaires péquistes en affectant des lieutenants à ses porte-parole officiels. Le lieutenant, dit-on au parti, épaulera le porte-parole, peut être présent lors des rencontres avec les groupes, et peut remplacer le porte-parole en Chambre ou pour des entrevues en cas d'indisponibilité.

Par exemple, la plus jeune élue du PQ, représentante de la génération Y, Catherine Fournier (née en 1992), hérite du portefeuille de l'immigration, autrefois détenu par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier, qui sera sa lieutenante.

Mme Poirier devient porte-parole en éducation primaire et secondaire, et Alexandre Cloutier, le député démissionnaire de Lac-Saint-Jean, qui occupait auparavant ces fonctions, devient son lieutenant. Il conserve toutefois l'enseignement supérieur et la recherche, en plus d'être assisté par un lieutenant de la génération X, le député de René-Lévesque, Martin Ouellet (né en 1977), aux affaires autochtones et aux communautés nordiques.

Un Y, Mathieu Traversy (né en 1984), de Terrebonne, prend le portefeuille de la protection des consommateurs que laisse Mme Fournier.

Il devient aussi lieutenant en matière d'identité nationale, un nouveau dossier très large, qui comprend la question de la langue, mais aussi de la culture et des communications.

Le porte-parole officiel en ces matières est désormais le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, un représentant de la génération X (né en 1975), qui ajoute cette responsabilité à son rôle de leader parlementaire.

Il devient aussi lieutenant en matière de laïcité, pour seconder la porte-parole Agnès Maltais, la députée démissionnaire de Taschereau, mais il abandonne à Stéphane Bergeron, de Verchères, le dossier de la sécurité publique, où il avait souvent fait mouche concernant l'UPAC.

Le député de Saint-Jean, Dave Turcotte, un Y (né en 1983), ajoute aux services sociaux les responsabilités de l'alphabétisation et de l'habitation.

Mme Poirier devient leader parlementaire adjointe à la place de son collègue de Richelieu, Sylvain Rochon, et c'est le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, qui lui succède comme whip en chef — le préfet de discipline du parti.

Plusieurs titulaires de portefeuilles importants qui sont maintenus dans leurs attributions après ce remaniement ne seront pas assistés d'un second.

C'est le cas de M. Rochon, à l'énergie et aux ressources naturelles, de Diane Lamarre, à la santé, de Nicolas Marceau, aux finances, de Nicole Léger, au Conseil du trésor, de Harold LeBel, à l'emploi et à la solidarité sociale, d'Alain Therrien, à l'économie, de Martin Ouellet, aux transports, et d'André Villeneuve, à l'agriculture et à l'alimentation.

EN TENTANT DE DÉFENDRE LE PIPELINE KINDER MORGAN

Trudeau est chahuté

La Presse canadienne

NANAIMO, C.-B. — Le premier ministre Justin Trudeau a prononcé un discours sous des huées lors d'une assemblée citoyenne qui se déroulait vendredi à Nanaimo en Colombie-Britannique et qui portait notamment sur l'expansion du pipeline Trans Mountain.

M. Trudeau a soutenu que son gouvernement a le devoir de promouvoir, de manière conjointe, la protection de l'environnement et le développement économique. Il a expliqué que c'est cette vision qui a guidé les libéraux lorsqu'ils ont décidé d'autoriser le projet de Kinder Morgan.

Le premier ministre a souligné que le pipeline est une composante clé de la démarche de son gouvernement pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il a ajouté que cela signifie qu'Ottawa a dû mettre en place une tarification du carbone pour permettre au Canada d'atteindre ses cibles en matière de réduction des GES.

« Mais pour parvenir à cela, l'approbation du pipeline de Kinder Morgan nous offre la possibilité d'aller de l'avant, en permettant d'acheminer nos ressources de manière responsable et sécuritaire vers d'autres marchés de l'autre côté du Pacifique », a-t-il expliqué. M. Trudeau a ajouté que le Plan de protection des océans de son gouvernement assurera une meilleure prévention des marées noires.

« C'est dans l'intérêt national d'aller de l'avant avec le pipeline de Kinder Morgan, et nous allons aller de l'avant avec le pipeline de Kinder Morgan », a-t-il dit.

L'assemblée citoyenne a été tumultueuse. Le premier ministre a fait face à un mélange d'applaudissements et de huées à son arrivée. Lorsqu'il a abordé le sujet du pipeline, il a été interrompu à de nombreuses reprises. M. Trudeau a laissé transparaître son exaspération à un certain moment en s'exclamant : « Mais voyons ! Voyons ! Vraiment ? ».

« Si vous ne pouvez pas respecter les gens qui se trouvent dans cette pièce, alors vous devez partir », a-t-il lancé avant de demander à la police de faire sortir les protestataires.

Des agents ont alors conduit vers la sortie un homme et une femme pendant qu'une autre personne criait : « Vous devriez avoir honte, Trudeau. »

La rencontre a eu lieu dans un gymnase bondé à l'Université de l'île de Vancouver, pendant que plusieurs personnes manifestaient à l'extérieur en arborant des pancartes contre le pipeline.

La Colombie-Britannique a annoncé, plus tôt cette semaine, son intention d'interdire la hausse des exportations de bitume dilué tant que la province n'aura pas la garantie que les expéditeurs ont la capacité de nettoyer un déversement convenablement.

le monde

EN BREF

AFRIQUE DU SUD

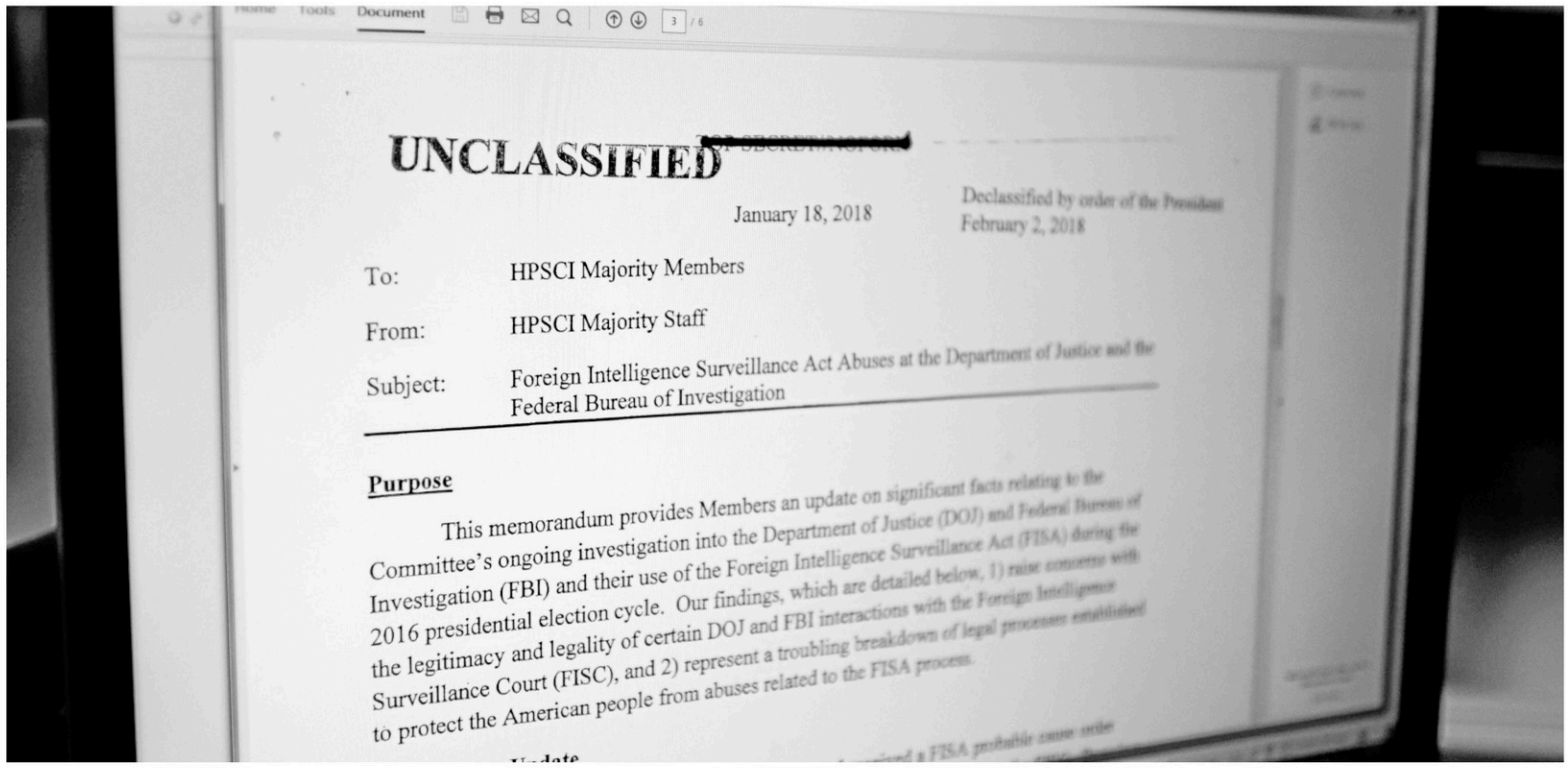
Mineurs secourus

THEUNISSEN — Un millier de mineurs piégés dans une mine d'or d'Afrique du Sud par une panne d'électricité ont pu remonter vendredi à la surface sains et saufs, après une trentaine d'heures d'inquiétude. Les ouvriers de la mine de Beatrix, près de Welkom, étaient retenus à plusieurs centaines de mètres sous terre depuis un violent orage survenu mercredi, qui a coupé l'électricité et bloqué les ascenseurs qui descendent au fond des galeries. Les générateurs censés prendre le relais n'ont pas tous fonctionné, piégeant une grande partie de l'équipe de nuit. «On aurait pu éviter» cet accident, a assuré un employé sous le couvert de l'anonymat. «La sécurité est le dernier de leur souci. La seule chose qui compte pour eux, c'est la production». **AFP**

PAYS-BAS

Unis pour la vache

LA HAYE — Une vache limousine a pris ses pattes à son cou sur le chemin de l'abattoir et se cache dans un bois des Pays-Bas depuis plus d'un mois, déclenchant un élan de solidarité des Néerlandais. L'histoire d'Hermien, ce bovin à la robe rougeâtre qui se cache pour échapper à son sort a touché le pays entier : une vague de compassion a déferlé sur les réseaux sociaux et un parti politique a lancé une campagne de financement participatif. Des milliers de Néerlandais se sont cotisés pour offrir à la vache une retraite dorée dans un refuge qui accueille des bovins en fin de carrière, au lieu de finir en steaks. «Elle a dû avoir un moment de stress et de panique en voyant le camion vers l'abattoir. Depuis, nous ne parvenons pas à l'attraper», a expliqué Edo Hamersma, vétérinaire. Hermien se rend chaque nuit dans des étables voisines pour se nourrir. Sur Twitter, des mots clic comme #JesuisHermien, #GoHermien, #Mekoe (Moi vache, en français, en référence au célèbre #MeToo), ont été créés pour sauver le bovin «héroïque». La famille royale a également apporté son soutien : «Nous devons sauver la vache Hermien», «achetons-la ensemble pour lui offrir la liberté» a *tweeté* Pieter van Vollenhoven, beau-fils de l'ancienne reine Beatrix. Encore faut-il la capturer. **AFP**



Donald Trump a autorisé vendredi la publication du «mémo Nunes», une note confidentielle écrite par Devin Nunes, le président républicain de la Commission des renseignements de la chambre des représentants. — PHOTO AFP, ERIC BARADAT

TRUMP ET LA RUSSIE

Une note secrète moins explosive que prévu

ALEXANDER PANETTA
La Presse canadienne

WASHINGTON — La publication très attendue d'une note secrète qui devait, selon les alliés du président Donald Trump, détruire les fondements de l'enquête sur la Russie a finalement eu lieu, vendredi, mais son contenu s'est révélé moins explosif qu'anticipé.

Ce que la note laisse en fait supposer, c'est qu'une source clé de l'affaire russe détestait M. Trump et que des agents fédéraux au centre de l'enquête ont été peu minutieux avec les protocoles de surveillance.

Donald Trump estime que toute l'affaire est «disgracieuse» et que «plusieurs personnes devraient avoir honte».

Il a prononcé ces mots après avoir approuvé la publication d'une note de quatre pages écrite par Devin Nunes, le président républicain de la Commission des renseignements de la chambre des représentants. La note se concentre sur des allégations au sujet de la façon dont des agents fédéraux ont obtenu la permission de surveiller le conseiller du président en matière d'affaires étrangères, Carter Page.

CE QUE DIT LE MÉMO:

- L'ancien espion britannique Christopher Steele détestait Donald Trump et souhaitait l'empêcher de devenir président. On y lit qu'à ce moment, Steele était payé 160 000 $US par une firme embauchée pour déterrer des informations compromettantes au bénéfice de la campagne d'Hillary Clinton.
- Steele a parlé aux médias alors qu'il était aussi informateur du FBI. Pendant l'élection de 2016, il a partagé ses inquiétudes — à Yahoo News, puis à *Mother Jones* — quant à la possibilité que Donald Trump soit corrompu. La note souligne qu'il a induit le FBI en erreur en ce qui a trait à ses contacts avec les journalistes.
- Le FBI s'est largement appuyé sur les informations de Christopher Steele pour renouveler un mandat de surveillance à l'endroit du conseiller Carter Page. Le mandat a été renouvelé en octobre 2016. Des agents fédéraux avaient déjà surveillé Page dans le passé, une surveillance qui remontait aussi loin que 2013, en raison de craintes quant à ses liens avec la Russie.
- Les agents fédéraux n'ont pas divulgué les paiements partisans reçus par Steele lorsqu'ils ont plaidé pour le mandat.
- Plusieurs agents ont signé la demande de mandat, dont une personne clé : Rod Rosenstein. Ce dernier est aujourd'hui le haut fonctionnaire du département de la Justice chargé de l'enquête sur la Russie. S'il était congédié, puis remplacé par une personne plus hostile à l'enquête, son successeur pourrait mettre fin au processus ou y ajouter de nouvelles règles.

Lorsqu'on lui a demandé s'il allait congédier M. Rosenstein, le président américain a répondu : «Je vous laisse deviner.»

Mais le document dévoilé vendredi n'allait pas aussi loin que ce que laissaient entendre certains des plus grands alliés de Donald Trump.

L'animateur vedette de Fox News, Sean Hannity, par exemple, avait prédit que l'affaire serait pire que le Watergate et pourrait mettre fin à l'enquête en prouvant qu'elle s'appuie sur des fondations douteuses.

Il existe toutefois une faiblesse évidente dans l'argument voulant que le document puisse compromettre l'enquête, faiblesse mentionnée dans le document même. La note confirme que l'enquête du FBI sur les liens entre la campagne de Donald Trump et la Russie a commencé en juillet, soit trois mois avant les événements décrits.

PAS IMPRESSIONNÉS

Les démocrates se sont montrés peu impressionnés par le contenu de la note et estiment qu'il s'agit, au mieux, d'une manoeuvre partisane qui laisse de côté des faits importants, qui sont demeurés secrets et qui sont primordiaux pour l'enquête.

EMMA COOK

La force de la résilience

MAUD CUCCHI
mcucchi@ledroit.com

En musique, quand on parle de «commotion», c'est généralement pour signifier une mini-révolution, un disque ou un concert qui ébranle, toujours une métaphore. Pas pour Emma Cook, chanteuse torontoise qui a vu sa vie basculer en 2013.

Elle rentrait chez elle quand une branche d'arbre lui est tombée sur la tête. « Un malheureux accident, se souvient-elle, des ouvriers travaillaient sur des lignes à haute tension. Je suis passée au mauvais moment ». Dans 97 % des cas, les syndromes commotionnels disparaissent. La chanteuse n'a pas eu cette chance et continue de composer avec les effets de l'accident. « Vertiges, hypersensibilité au son et à la lumière, difficultés à se concentrer. »

Et voilà que cinq ans plus tard, elle présente fièrement la parution de son quatrième album, *Living Proof*, dont la sortie est prévue pour le 2 février, suivi d'un concert au CNA le 9 mars. Son meilleur remède aux temps difficiles, nous avoue-t-elle, un disque volontairement plus pop que ses précédents, qui lui auront déjà dessiné une jolie carrière.

Nominée aux Toronto Music Awards il y a dix ans, elle a reçu le soutien du Conseil des arts de l'Ontario pour financer ses projets musicaux et continue de batailler pour faire rayonner sa musique.

L'an dernier, la Torontoise a rejoint la liste des artistes retenus par le concours musical CBC Searchlight dans la catégorie « ville de Toronto. » On découvrait alors le clip de I will stay, le premier simple de son album à venir : élégante collection de questionnements de cette auteure-compositrice-interprète aussi directe dans ses manières qu'introvertie.

« Living Proof explore ce que cela signifie d'être humain et de devoir affronter la perte, à la fois de ce que l'on pensait être et connaître, et la perte de ceux que l'on aime, » explique la chanteuse.

Dans ses errances métaphysiques et ses efforts pour aller mieux, Emma Cook a repensé à ses premiers émois musicaux. « Quand j'apprenais un nouvel instrument, je me sentais soudainement plus créative, » partage-t-elle. Pour ne pas perdre pied, pour reprendre goût à la musique aussi, elle s'attelle à l'apprentissage du piano. « J'en jouais pour m'amuser et ma première chanson m'est venue, poursuit-elle. À cette période-là, j'étais affectée par la tristesse et la perte d'une cousine proche. »

Si la voie de la guérison physique et émotive passera par l'apprentissage du piano, elle doit aussi beaucoup à sa rencontre fortuite avec son producteur, Dean Drouillard (collaborateur de Royal Wood). Un heureux accident, sourit la chanteuse : « nos enfants vont à l'école ensemble, c'est ainsi que nous nous sommes rencontrés. Pourtant, nous vivions à cinq maisons l'un de l'autre, nous fréquentions le même cercle musical, à Toronto. »

Emma Cook a documenté le processus de création de son album dans un blog qu'elle actualise régulièrement sur son site Internet. « C'est une façon d'interagir davantage avec mon public, de l'emmener avec moi au cœur de l'élaboration de ma musique. »

Pour son mari d'abord — « qui n'est pas du tout musicien », mais aussi pour rendre accessible son laboratoire à un plus vaste auditoire, elle partage chaque étape de son travail. Avec naturel, sans tabou, histoire de démontrer à quel point sa passion requiert force, expertise et ténacité.

Dans Living Proof, collection de 10 titres portés par une voix ensoleillée, Emma Cook exprime une profonde mélancolie tout en l'évacuant en même temps. Elle touille avec finesse toutes les sources d'incompréhension, de mal-être et de frustration. C'est tout sauf déprimant. Voilà la magie de la pop, hop-la-vie !



COURTOISIE

Pour y aller

Quand :
Vendredi 9 mars, 20 h 30

Où :
Centre national des arts

Renseignements :
613-947-7000;
Ticketmaster.ca,
1-888-991-2787

ANTHONY KAVANAGH

Le retour du guerrier

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

GRANBY — En entrevue, Anthony Kavanagh est comme un livre ouvert. Il se livre sans détour sur la mort, la vie, l'avenir et les mille et un questionnements qui le taraudent ces temps-ci. Il parle aussi du bonheur — et de la peur — qu'il éprouve à remonter sur scène après avoir frôlé le pire.



Anthony Kavanagh retrouve la scène ces jours-ci après avoir évité le pire, avant les Fêtes. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Ça va bien, confie l'humoriste quand on lui demande d'entrée de jeu comment il se porte. Je suis fébrile, mais j'ai une certaine appréhension. Appelons ça une petite nervosité de jeune homme. Ça fait presque deux mois que je n'ai pas fait de spectacles. »

Pour ceux qui l'ignoraient, Anthony Kavanagh a vécu des moments éprouvants l'automne dernier. Après avoir souffert d'une bursite septique, d'une cellulite infectieuse et d'un streptocoque A à la suite de la première médiatique de son nouveau spectacle *Showman — Il était une fois Anthony Kavanagh*, en novembre, il a été victime d'une embolie et d'un infarctus pulmonaires le mois suivant alors qu'il était en tournée au bout du monde, en Nouvelle-Calédonie. Une expérience qu'il a vécue loin de ses proches et qui l'a profondément marqué.

« Quand ça arrive, on a tellement peur. Je ne pouvais plus respirer et je me disais "pas maintenant, c'est pas le temps" », raconte-t-il.

« Ça change la vie de A à Z. On prend du recul, on réfléchit. On se questionne sur ses priorités et sur ce qu'on veut faire du reste de notre vie. J'ai deux enfants en bas âge, je ne veux pas les perdre », dit-il.

Ces deux avertissements « coup sur coup » lui ont fait prendre conscience qu'il n'avait plus 20 ans. « Mon corps m'a parlé. Je ne peux pas être sur deux continents en même temps... J'étais en avion, en train, en voiture, parfois les trois dans une même journée. J'ai fait ça durant des années, ça s'est accumulé, puis tout à coup, paf ! », ajoute l'homme de 48 ans.

Cet épisode l'a obligé à mettre sa vie sur pause et à annuler tous ses engagements. Quand *La Voix de l'Est* l'a joint cette semaine, il s'apprêtait à reprendre sa tournée, d'abord à Drummondville (hier) et à Sorel-Tracy (ce soir), avant d'investir le Palace de Granby ce vendredi, 9 février.

Il croisait les doigts pour que tout se passe bien. « Ma forme est… je vais voir. Je m'entraîne, mais le spectacle dure deux heures. Mon entourage me conseille d'en réduire la durée, mais j'ai besoin de voir comment les choses vont aller avant de décider. C'est un spectacle qui me demande beaucoup physiquement et émotionnellement. Pour l'instant, je ne change rien », glisse-t-il candidement.

Coïncidence ou prémonition, *Showman* se veut un hommage à la vie, à l'espoir et au côté positif des choses. À ses talents professionnels, il ajoute sa touche personnelle de mari, de papa et d'homme. Des blagues, de la musique, de l'improvisation, un peu de danse... il touche à tout. « C'est un peu tout ce que j'ai appris en 20 ans, plus le côté humain. Je voulais montrer que je n'étais pas que le garçon aux gros cheveux qui saute partout. C'est plus philosophique. Je veux faire vivre aux gens d'autres émotions ; pas juste les faire rire. »

Il avoue du même souffle que pour arriver à *Showman —Il était une fois Anthony Kavanagh*, il a dû travailler fort pour l'adapter à partir de son spectacle français. Il y avait, dit-il, des extraits et des moments difficiles à transposer dans un équivalent québécois. Et certains trucs trop culturels n'étaient tout simplement pas adaptables. En bon caméléon — c'est lui-même qui le dit —, il croit avoir réussi l'exercice.

« Ma femme préfère me voir ici en spectacle. Elle me trouve plus fluide, plus naturel. Mon personnage d'avocat haïtien, par exemple, est plus drôle au Québec ! »

RETOUR AU BERCAIL

Ce Québec qui l'a vu naître lui a suffisamment manqué pour qu'il décide, l'automne dernier, de revenir s'y établir avec sa famille. Après de longs séjours de l'autre côté de l'Atlantique et d'innombrables allers-retours Europe-Québec, le temps était venu de rentrer au bercail. Chose qu'il n'avait pas faite depuis environ quatre ans.

Que ses ennuis de santé surviennent au moment de son retour est peut-être un signe, avance-t-il. « Je veux désormais me concentrer surtout sur le Québec, même si j'ai des spectacles ailleurs. Je suis même prêt à animer une émission à la télévision québécoise. Cela me permettrait d'être plus près de ma famille. »

Il pousse pourtant la franchise jusqu'à avouer qu'une année sabbatique avec son clan lui ferait le plus grand bien. Mais sa conscience professionnelle lui dicte d'honorer ses nombreux engagements. Ça et son amour du public.

« Je suis content de remonter sur scène. Tout le monde prend de mes nouvelles. Les gens sont tellement bienveillants, c'est incroyable... »

Pas pour rien qu'il parle de *Showman* comme « un *show* d'amour et d'humour »...

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Le Festival western en bonne santé financière

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

Le Festival western de Saint-André-Avellin a bouclé sa 17e édition avec un surplus de 34 000 $, un troisième excédent d'opérations consécutif pour l'événement tenu à bout de bras par quelque 300 bénévoles.

C'est ce qui ressort des états financiers dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisation, plus tôt cette semaine. La 17e mouture du Festival western de Saint-André-Avellin a eu lieu du 21 au 30 juillet 2017 avec comme têtes d'affiche Jean-Michel Anctil, Marc Dupré, 2Frères, Guylaine Tanguay et plusieurs autres artistes.

« Un surplus comme ça, c'est quand même très bon considérant les coûts de la programmation que nous avons montée. On a géré le budget serré, on a eu de la belle température et quelques spectacles complets. Notre théâtre équestre, une nouveauté, a attiré beaucoup de gens aussi. C'est un franc succès de façon générale », a commenté le président du festival, Sylvain Maheux.

Avec un budget d'environ 654 000 $, l'événement, dont le rodéo et les compétitions équestres annuelles attirent également leur lot de visiteurs, a obtenu la première subvention gouvernementale de son histoire en 2017. Une enveloppe de 42 000 $ pour trois ans a été octroyée à l'organisation par Québec.

Par ailleurs, une première étude d'achalandage depuis 2013 a été réalisée l'été dernier par la firme Segma Recherche. Selon les premières données de l'étude, environ 75 000 présences ont été enregistrées lors de l'événement et 46 % des festivaliers provenaient de l'extérieur de la Petite-Nation, alors que cette dernière statistique était de 39 % en 2013. En termes de nuitées générées dans la région, ce nombre a atteint un peu plus de 17 000 en 2017, alors qu'il était de 7500 il y a quatre ans.

« C'est très intéressant comme chiffres. Ce sont des gens qui ne viennent pas d'ici, mais qui achètent chez nos commerçants locaux et qui restent pendant plus d'une journée », affirme M. Maheux.

Le Festival western de Saint-André-Avellin doit dévoiler la programmation complète pour son édition 2018 vers la fin mars. En attendant, l'identité de certains artistes a déjà été dévoilée. Alain Choquette, Kaïn, Rachid Badouri et Irvin Blais sont notamment attendus aux abords du Complexe Whissell à la fin juillet.

À noter que le grand rendez-vous des cowboys dans la Petite-Nation sera allongé d'une journée l'été prochain afin d'offrir 11 jours de festivités.

JE FAIS PARTIE DE LA FAMILLE



leDroit

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

Téléchargez lincontournapp.com

affaires

OR
- 10,60
US$ 1337,30

PÉTROLE
- 0,35
65,45

S&P TSX
- 254,89
15 606,03

NASDAQ
- 144,91
7240,95

DOW JONES
- 665,75
25 520,96

LE DOLLAR
- 0,60
US¢ 80,78
EURO¢ 64,82

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

LES «MEILLEURS» ÉCHECS DE 2017

Les traqueurs d'échecs commerciaux sont de retour! Depuis quelques années, Michel Nadeau et Jevto Dedijer se font un devoir de repérer les pires bourdes de marques, d'organisations et de produits. Encore cette année, ces deux spécialistes en positionnement de marque, en étude de marché et en élaboration de plan de marketing ont bien voulu partager les fruits de leur récolte avec *Le Soleil*.

PHÉNIX, SEARS, BOMBARDIER ET JEAN-CLAUDE !

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Si vous aviez à dresser votre liste des plus retentissants échecs de produits et de marques en 2017, il y a fort à parier que vous utiliseriez un surligneur pour mettre en évidence certains fiascos, disons-le, pas piqués des vers.

Vous arriverez sans doute aux mêmes échecs incontournables identifiés par Jevto Dedijer et Michel Nadeau dans leur *top* 10 des déconfitures de la dernière année.

En voici une flopée toute canadienne.

Système de paie Phénix ▶

Impossible de passer sous silence le fameux système de paie Phénix.

Dans sa sagesse, Ottawa estimait être en mesure d'épargner tout près de 700 millions $ en adoptant Phénix et en centralisant les activités de paie des 300 000 fonctionnaires fédéraux à Miramichi au Nouveau-Brunswick.

La catastrophe.

Les ratés de Phénix ont frappé de plein fouet près de la moitié du contingent d'employés de l'État fédéral. Certains n'ont pas été payés. D'autres ont reçu trop d'argent.

Et pour remettre de l'ordre dans la cabane, il pourrait en coûter jusqu'à 1 milliard $.

Pour nos deux traqueurs d'échecs, les décideurs à Ottawa n'ont carrément pas évalué à leur juste mesure les impacts d'une telle décision. «Ça touchait pourtant les salaires de tous ces gens qui assurent des services aux Canadiens. Y a-t-il un sujet plus sensible que la paie d'un travailleur?»

Sears Canada

Personne ne donnait cher de la peau de Sears Canada.

La lente agonie de cet ancien géant du commerce de détail au Canada, Sears faisait partie des meubles depuis 1952 — a pris fin ces dernières semaines. Une mort annoncée en juin 2017 alors que la compagnie se plaçait à l'abri de ses créanciers.

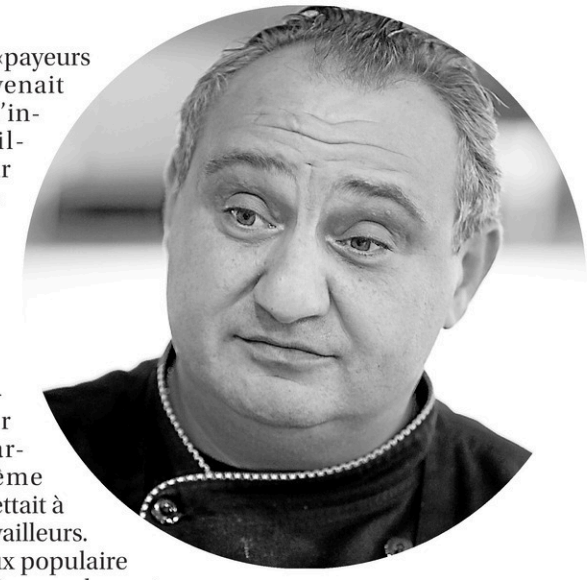
Pour Jevto Dedijer et Michel Nadeau, Sears Canada illustre admirablement bien que la notoriété ne suffit pas à maintenir en vie une institution «qui n'avait pas la volonté et les capacités nécessaires pour innover.»

En raison de son incapacité à prendre le virage du commerce électronique, «Sears Canada était devenue une marque faible, impertinente et pas attractive pour deux sous.»

Bombardier

Il fallait que le bon peuple soit choqué pour descendre, le printemps dernier, dans la rue afin de manifester contre la décision de Bombardier — un fleuron de l'économie québécoise — de hausser généreusement les salaires consentis à ses hauts dirigeants!

Les contribuables n'acceptaient pas que les patrons de Bombardier empochent de généreuses majorations salariales alors que le gouvernement de Québec, avec



l'argent des «payeurs de taxes», venait tout juste d'investir 3 milliards $ pour soutenir le programme de développement de la CSeries.

La pilule était d'autant difficile à avaler que Bombardier, au même moment, mettait à pied des travailleurs.

Le courroux populaire finira par faire reculer notre fleuron.

«Il y avait une incohérence évidente entre les difficultés financières de la compagnie, les suppressions de postes et l'augmentation de la rémunération des dirigeants», soulèvent Jevto Dedijer et Michel Nadeau. De toute évidence, Bombardier ne s'était pas interrogée sur la portée du message qu'elle envoyait au public. «Il aurait donc fallu que la compagnie use d'une plus grande humilité et non d'essayer de justifier l'injustifiable.»

▲ Jean-Claude, alias Giovanni, Apollo

Et finalement, comment ne pas oublier Giovanni Apollo!

Ou plutôt Jean-Claude Apollo!

Le chef cuisinier et vedette du petit écran a caché la vérité aux Québécois sur son nom, son âge, ses qualifications et plus encore, a rapporté *La Presse* en novembre dernier.

«La quête de notoriété, de "J'aime" sur les réseaux sociaux n'a plus de limites. De nombreuses personnes sont prêtes à tout pour réussir. Et réussir, pour elles, c'est devenir une célébrité et passer à la télévision», notent les traqueurs d'échecs.

Pour en savoir davantage :
failwatching.com



zone REER 3e de 4

TEXTES DISPONIBLES SUR NOS SITES WEB ET SUR NOS APPLICATIONS

En cette saison des REER, le Groupe Capitales Médias vous propose quelques conseils d'experts pour vous guider dans vos choix d'épargne.
Prochain rendez-vous : le 10 février

Éviter les mauvaises surprises



YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Même si les Québécois sont plus nombreux à demander l'aide d'un conseiller ou d'un planificateur financier, la grande majorité des contribuables semblent s'organiser par eux-mêmes. Seulement 38 % des Québécois répondants à un récent sondage ont affirmé demander plus de conseils financiers qu'il y a 10 ans.

Chose certaine, pour bien assurer sa retraite, mieux vaut demander de l'aide et se faire conseiller pour éviter les mauvaises surprises au fil des ans. «Il est très important de planifier ses épargnes. C'est d'autant plus vrai lorsque les REER sont la principale source de revenus au moment de la retraite», insiste Karine Précourt, directrice, planification fiscale et successorale de Placements Mackenzie.

«Une épargne insuffisante pourrait mettre la personne ou le couple à risque au moment de la retraite. Mais une épargne trop importante en début de carrière pourrait amener le couple ou la famille à se priver considérablement lorsque les besoins plus pressants de la vie active sont la maison, les enfants, l'auto ou d'autres projets», continue Mme Précourt.

LES QUATRE PILIERS

Avant d'entreprendre une planification, il faut connaître les principes guidant le système canadien de revenu de retraite avec ses quatre piliers dont trois sont coordonnés, lance Mme Précourt.

Le premier pilier comprend la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenus garantis et d'autres crédits gouvernementaux accordés aux retraités, comme le crédit pour solidarité au Québec.

Le deuxième pilier comprend le Régime de pension du Canada (RPC) pour les gens hors Québec, la Régime de rentes du Québec (RRQ) qui versent une rente en fonction des revenus gagnés pendant la vie active. Les deux régimes sont financés par l'employé et l'employeur.

Le troisième pilier comprend les régimes à contribution volontaire et à report d'impôt. Ce sont les régimes de pensions agréés à cotisations et à prestations déterminées, les REER individuels et collectifs et les régimes à participations différées aux bénéfices (RPDB) mis en place par les employeurs pour leurs employés.

Le quatrième pilier, qui n'est pas coordonné comme les trois premiers, concerne les placements privés comme les CELI, les placements imposables, les placements immobiliers, les héritages, les produits d'assurance, les sociétés privées et les transferts familiaux entre autres. «L'accumulation des fonds dans ces produits et les retraits comme ceux dans le CELI ne font pas perdre de prestations dans les trois autres piliers», explique Mme Précourt.



Pour bien assurer sa retraite, mieux vaut demander de l'aide et se faire conseiller. — PHOTO 123RF/BARANQ

Par contre, les revenus dans les trois premiers piliers ont un effet les uns avec les autres. Si les revenus d'un des trois piliers atteignent un certain seuil. «Si je reçois 70 000 $ de mes REER et 40 000 $ du régime de mon employeur, je perdrai le supplément de revenus garanti et je risque de perdre une partie de la pension de sécurité de la vieillesse et d'autres crédits gouvernementaux», indique-t-elle.





Karine Précourt, directrice, planification fiscale et successorale de Placements Mackenzie. — PHOTO COURTOISIE PLACEMENTS MACKENZIE

Des revenus à planifier

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Lorsque le contribuable a beaucoup de placements dans les REER et autres régimes à report d'impôt, il a tout intérêt de bien planifier les décaissements pour ne pas perdre des avantages des revenus comme la pension du Canada et des crédits gouvernementaux, car en plus de rembourser les montants reçus en trop, il devra payer une pénalité.

En 2018, si le revenu net est supérieur à 75 910 $, le contribuable devra remettre une partie des sommes reçues du régime de pension de sécurité de la vieillesse.

«Si le revenu net excède 122 843 $, il devra rembourser la totalité des sommes de la pension de sécurité de la vieillesse, explique M^me^ Karine Précourt, directrice, planification fiscale et successorale de Placements Mackenzie. «Il faudra faire les remboursements entre juillet 2019 et juin 2020. Il faudra remettre 0,15 $ sur chaque dollar dépassant le seuil de 75 910 $.»

Par exemple, la somme à rembourser entre 122 843 $ et 75 910 $ représente un montant de 7039,95 $ en plus du remboursement des sommes reçues de la pension de sécurité de la vieillesse.

«Trop d'argent dans les REER, les régimes de pension agréés [RPA] et autres véhicules de placement à report d'impôt fera perdre d'importants revenus des programmes et crédits gouvernementaux au moment de la retraite. C'est pourquoi les jeunes travailleurs ont tendance à investir dans les véhicules comme le CELI qui offre une plus grande flexibilité. Il faut voir son taux d'impôt pendant la vie active comparativement à ce qu'il sera au moment de la retraite. Si les revenus sont élevés pendant la vie professionnelle, le REER représente un choix intéressant», ajoute M^me^ Précourt.

Souvent, en début de carrière, les dépenses courantes avec les enfants ou pour la maison sont plus importantes que l'achat de REER. D'où l'importance d'une bonne planification pour définir ses objectifs pour la retraite, mais aussi les objectifs pendant la vie active. Les besoins à court et long terme permettront de planifier les épargnes selon les véhicules de placements les plus avantageux selon les périodes.

Les fonds des travailleurs

Dans le choix des véhicules d'investissement, les contribuables pourraient envisager la contribution à des fonds des travailleurs comme ceux de la FTQ et de la CSN.

Le montant annuel total de la contribution est de 5000 $. Cependant, ces fonds offrent deux types d'avantages.

Le fonds de solidarité FTQ donne des crédits d'impôt de 30 %, 15 % au fédéral et 15 % au Québec. Dans le cas du fonds d'action de la CSN, les crédits sont de 35 %, soit 15 % au fédéral et 20 % au Québec.

Si le contribuable investit dans ces fonds par son REER, il bénéficiera en plus de la déduction d'impôt pour le REER. Ce sont des fonds intéressants comme placement hors REER et en REER avec des crédits d'impôt jusqu'à l'âge de 64 ans. Mais il faut que cela fasse partie d'une stratégie de planification financière, indique M^me^ Précourt.

YVES THERRIEN. LE SOLEIL



Outils pour la saison des impôts

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Il ne reste que quelques jours pour acheter des cotisations additionnelles à ses REER alors que les feuillets pour les déclarations de revenus des employeurs n'ont pas encore été transmis aux travailleurs.

Cependant, en ayant en main les données de la dernière fiche de paye de 2017, il est toujours possible de simuler sa déclaration de revenus de l'année dernière pour vérifier ce que donnerait l'ajout de quelques centaines de dollars dans ses REER.

La plupart des logiciels de préparation offrent un mode simulation, notamment TurboImpôt de la compagnie Intuit qui se nommait auparavant ImpôtRapide. La calculatrice en ligne permet de voir les diminutions possibles de l'impôt à payer en cotisant à des REER (https://tinyurl.com/y8e5d2qj) et une autre calculatrice pour les dépenses des travailleurs autonomes (https://tinyurl.com/yb976yh4).

Si le logiciel a pris un nouveau nom, c'est pour refléter la réalité des changements, explique Marie-Paul Sardi, porte-parole de l'entreprise. «Parmi les gros changements, explique-t-elle en entrevue, nous avons ajouté un nouveau produit pour les travailleurs autonomes. Nous avons aussi ajouté TurboImpôt en direct avec une personne qui guide l'usager en direct. Ce n'est pas une machine, mais une vraie personne experte en impôt. C'est une assistance personnelle du début à la fin avec une révision complète pour terminer le processus» en utilisant la version en ligne du logiciel.

En plus de l'arrivée de l'assistance avec un expert, Intuit ajoute la vidéo unidirectionnelle avec Intellivue, une personne vient guider le contribuable à l'écran. L'expert peut faire des annotations et donner des conseils si, par exemple, l'usager ne sait pas à quel endroit inscrire les frais de garde.

NOMBREUX PRODUITS

S'il y a plusieurs produits sur le marché pour préparer ses déclarations de revenus, il faut s'assurer que le logiciel soit reconnu afin de transmettre les résultats par voie électronique, que le produit soit utilisé en ligne sur une page Web sécurisée ou en version pour ordinateur.

La liste des nombreux logiciels et produits homologués par l'Agence de revenu du Canada sera diffusée sur le site Web le 12 février à l'adresse : https://tinyurl.com/ycvcp8vw





Protégez-Vous lance son guide *Investir* 2018

Pour aider les contribuables à planifier leurs prochains placements, *Protégez-Vous,* en partenariat avec l'Autorité des marchés financiers, lance la 3e édition du guide pratique *Investir*.

La publication de 104 pages propose des renseignements utiles présentés dans un langage clair et simple et accompagnés de nombreux exemples concrets. Le guide a été actualisé en intégrant plusieurs nouveaux contenus, notamment sur le financement participatif en capital, le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) et les conseillers en ligne (robots-conseillers).

Les premiers chapitres expliquent en détail une série d'erreurs coûteuses commises par les investisseurs. On explique comment choisir un placement en tenant compte de l'horizon d'investissement, du rendement espéré, des frais, de l'impôt, de la liquidité et du niveau de risque. Ces chapitres présentent aussi les principaux types de placements et les régimes enregistrés permettant d'épargner en vue de la retraite ou de mettre de l'argent à l'abri de l'impôt.

On donne des trucs pour décrypter des documents tels que l'aperçu du fonds, le relevé de compte de placement, le rapport annuel sur le rendement des placements et le rapport sur les frais et les autres formes de rémunération.

Une section a été conçue pour les investisseurs autonomes pour les aider à développer une politique de placement, faire le suivi de leurs objectifs financiers et connaître les principaux types d'ordres associés aux titres boursiers, les cycles des marchés boursiers et les erreurs souvent commises.

Le guide pratique *Investir* est en kiosque. Son contenu est également accessible sur les applications pour tablettes iPad et Android de Protégez-Vous.

AMAZON

Le bracelet électronique pour salariés fait débat

Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Amazon a breveté un système électronique lui permettant, via un bracelet, de détecter les mouvements des mains de ses salariés dans ses entrepôts pour suivre leur travail, une idée qui suscite un tollé en Italie.

Ce système de « traçage (...) des mouvements des mains d'un employé (...) pourrait être utilisé pour surveiller la réalisation de tâches assignées » comme l'inventaire et la préparation des commandes, expliquent les documents officiels relatifs à ce brevet, disponibles sur internet et révélés par le site spécialisé Geekwire.

L'appareil est « prévu pour être porté (...) près de la main et pour émettre des vibrations » pour guider le salarié, poursuit le document.

« La spéculation à propos de ce brevet est erronée », a réagi auprès de l'AFP une porte-parole d'Amazon.

« Chaque jour, dans n'importe quelle entreprise dans le monde, les employés se servent de scanners à main pour faire l'inventaire et préparer les commandes », a-t-elle ajouté.

« Placer ces équipements plutôt sur le poignet des employés leur permettrait d'avoir les mains libres et ne pas avoir les yeux rivés sur des écrans », fait valoir Amazon, estimant que si cette idée devait être un jour mise en œuvre, elle améliorerait l'organisation pour les employés travaillant dans la préparation des commandes.

Le concept a déjà suscité des réactions virulentes en Italie, notamment de la part du chef du gouvernement italien, Paolo Gentiloni, qui a estimé que « le défi, c'est un travail de qualité et non pas le travail avec un bracelet ».

« Homme ou esclave ? Je veux restituer la dignité du travail, certaines multinationales exploitent, pressent et ensuite mettent au rebut. Ca suffit ! », a réagi de son côté, le leader de la Ligue du Nord, Matteo Salvini.

Le géant du commerce en ligne a depuis longtemps la réputation d'entretenir des conditions de travail difficiles dans ses entrepôts et centres de distribution pour augmenter la productivité des employés et garantir des livraisons rapides aux clients.

En 2015, le New York Times décrivait une culture d'entreprise « néfaste » chez Amazon, destinée à augmenter la productivité des employés, une description rejetée à l'époque par le patron du groupe Jeff Bezos.

Amazon a publié jeudi ses résultats trimestriels en forte hausse, affichant un bénéfice net de 1,856 milliard de dollars et un chiffre d'affaires de 60,45 milliards.

CONGÉDIÉE POUR « MANQUE DE SOURIRE »

30 000 $ pour une serveuse

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Congédiée notamment pour «sa mauvaise attitude et son manque de sourire», selon son employeur, une serveuse d'un restaurant de Victoriaville vient de remporter une victoire devant le tribunal, qui a annulé son congédiement, ordonné à son employeur de la réintégrer dans son emploi et de lui verser 30 000 $. La serveuse, Caroline Daunais, travaillait pour le restaurant Coco Frutti à Victoriaville de décembre 2015 à avril 2016. Elle avait été congédiée le 10 avril 2016. Elle avait déposé une plainte au Tribunal administratif du travail, contestant son congédiement qui est survenu, selon elle, parce qu'elle a réclamé des sommes qui lui étaient dues à titre de salaire. Mais devant le tribunal, le propriétaire du restaurant avait soutenu que son congédiement «est la conséquence de sa mauvaise attitude et son manque de sourire». Il avait ajouté que «tout le monde avait des problèmes avec elle» et que, concernant les heures de travail impayées, elle était la seule des 35 employés à se plaindre à cet égard.

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

MON CÉGEP C'EST ICI

Le Cégep de l'Outaouais accueille, dans ses trois campus et son Centre d'études collégiales, environ 5 000 étudiantes et étudiants à qui il offre un riche éventail de 5 programmes préuniversitaires et de 24 programmes techniques. Le Cégep de l'Outaouais est un leader régional en enseignement supérieur et les perspectives de développement de sa clientèle sont prometteuses.
Le Cégep est à la recherche de :

MANOEUVRE (concours S-17-0723)

Banque de candidature pour du travail occasionnel (sur appel)

Vous pourrez obtenir l'information additionnelle en consultant notre site Internet au www.cegepoutaouais.qc.ca sous la section : EMPLOI

www.cegepoutaouais.qc.ca

KOLLBEC

CHRYSLER DODGE Jeep RAM FIAT PROMASTER SRT

Propulsé par DILAWRIAUTO.COM

KOLLBEC CHRYSLER est à la recherche de

Représentant(e)s des ventes

à temps plein

Exigences :
- Une orientation vers les résultats
- Excellentes habiletés en communication et en organisation
- Très motivé et sens de l'initiative
- Expérience dans les ventes et le bilinguisme sont des atouts

Nous offrons :
- Excellent plan de rémunération avec bénéfices marginaux
- Travail stimulant au sein d'une équipe dynamique
- Programme de formation

Toutes demandes seront traitées de façon confidentielle.
Faire parvenir votre c.v. par courriel **avant le 31 janvier 2018**.

jcharron@kollbec.com
812, boul. Maloney Ouest,Gatineau
819 568-1414

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que :

Conformément aux dispositions de *Loi sur la sécurité incendie* visant la protection contre les incendies de toute nature des personnes et des biens, le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé adopté par le Conseil de la MRC a été présenté au ministre de la Sécurité publique, le 11 septembre 2017.

Le Ministre de la Sécurité publique a délivré, le 4 octobre 2017, une attestation de conformité à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé.

En vertu de la *Loi sur la sécurité incendie*, le Conseil, lors de sa séance régulière tenue le 22 novembre 2017 a adopté le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé respectant l'attestation de conformité.

En vertu de l'article 24 de ladite loi, le schéma révisé adopté par le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est entré en vigueur le 16 janvier 2018.

Le schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé est accessible via le site web de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Donné à Chelsea, ce **deuxième** (2e) jour du mois de **février 2018**.

Stéphane Mougeot
Directeur général et secrétaire-trésorier

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/LeDroitca

twitter.com/LeDroitca

iA | VAG

FORMATEUR / CONSULTANT COMMERCIALISATION APRÈS-VENTE

Pour concessionnaires automobiles de la région de l'Outaouais

FONCTIONS DU POSTE

- Assurer le développement du territoire ;
- Faire l'analyse du département de commercialisation après-vente afin d'identifier les problématiques et apporter les correctifs nécessaires ;
- Aider au développement des directeurs commerciaux par une formation individuelle en milieu de travail.

COMPÉTENCES REQUISES

- Un minimum de 5 ans d'expérience en tant que directeur commercial chez un concessionnaire tout en ayant maintenu des résultats supérieurs à la moyenne ;
- Une excellente capacité d'analyse et d'interprétation (étude d'états financiers, structure du département de commercialisation, gestion du personnel, etc.) ;
- Facilité à communiquer verbalement et par écrit à tous les niveaux d'intervention ;
- Autonomie, facilité d'intégration, grande disponibilité à se déplacer ;
- Posséder un véhicule.

Si vous répondez à ces exigences et désirez relever de nombreux défis, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante: **sophie.st-laurent@ia.ca ou par téléphone au 450 671-9669, poste 222255.**

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte. Seuls les candidats retenus seront contactés.

AAOF

Association des auteures et auteurs de l'Ontario français

Offre d'emploi

L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF) est à la recherche d'une personne dynamique pour le poste de

chargé/chargée de projet et de communication

L'AAOF est un organisme de développement au service de ses membres et de leurs œuvres. Son activité fait valoir leurs intérêts et favorise leur rayonnement en Ontario et ailleurs.

MANDAT GÉNÉRAL

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire du poste aura comme principal mandat de gérer les services, les programmes et activités offerts aux membres de l'AAOF. Dans une moindre mesure, le ou la titulaire voit au maintien et à l'amélioration des outils de communications de l'organisme, et garde à jour les registres de statistiques relatifs aux activités de l'AAOF.

FORMATION et COMPÉTENCES RECHERCHÉES (version abrégée)

- Diplôme d'études de préférence en gestion des arts, gestion de projet ou expérience professionnelle équivalente;
- Expérience professionnelle de trois (3) à cinq (5) ans en gestion de projets;
- Excellentes compétences rédactionnelles en français, en particulier pour des textes et outils médiatiques;
- Sens aiguisé du service à la clientèle;
- Bonnes connaissances des relations avec les médias;
- Une bonne connaissance des milieux littéraires franco-ontarien et franco-canadien.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Emploi à temps plein. Contrat d'un an, renouvelable, pouvant mener à la permanence.

Horaire : 35 heures par semaine. Disponibilité occasionnelle les soirs et les fins de semaine.

Salaire annuel : À discuter selon l'expérience, la formation et l'échelle salariale.

Entrée en fonction : Dès que possible. À discuter.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation à l'attention de la direction générale de l'AAOF, **au plus tard le 14 février 2018** à l'adresse suivante : **candidature@aaof.ca** (veuillez noter que nous n'accepterons que les dossiers de candidature transmis par courriel.)

L'AAOF souscrit au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Pour visionner la version intégrale de l'offre d'emploi, allez au **https://aaof.ca/emplois/**

EN BREF

Hausse du prix du lait

QUÉBEC - Une hausse des prix du lait au Québec vient d'être autorisée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires. Les augmentations varient selon les quatre régions administratives, mais aussi selon la quantité de matière grasse contenue dans le lait. Les hausses s'élèvent généralement à entre 0,04 $ et 0,06 $ le litre. Par exemple, dans la région qui comprend les principales villes, dont Montréal et Québec, le prix maximum au détail est fixé à 1,92 $ pour un litre de lait homogénéisé, à 1,85 $ pour un litre de 2 pour cent de matière grasse, à 1,78 $ pour un litre de 1 pour cent et à 1,72 $ pour du lait écrémé. Le prix du lait était resté stable au Québec depuis deux ans. Les consommateurs qui constateraient que les prix ne sont pas respectés par leur marchand de lait sont invités à déposer une plainte auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires. — PC

UQO

Offres d'emploi

AGENTE OU AGENT DE SOUTIEN ADMINISTRATIF AUX RESSOURCES HUMAINES
Service des ressources humaines
Personne salariée, régulière (35 heures /semaine)
Numéro du concours: 18-01-060-1
Fin du concours: 9 février 2018 – 16h30

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (APPROVISIONNEMENT)
Service des finances
Personne salariée, régulière (35 heures /semaine)
Numéro du concours: 18-01-061-1
Fin du concours: 9 février 2018 – 16h30

COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR À LA GESTION DE LA RECHERCHE
Décanat de la recherche
Professionnel, régulier (35 heures / semaine)
Numéro du concours: 17-11-042-1
Fin du concours: 9 février 2018 – 16h30

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ADMINISTRATION
Décanat des études
Personne salariée, surnuméraire (35 heures / semaine)
Numéro du concours: 18-01-063-1
Fin du concours: 9 février 2018 – 16h30

Visitez notre site Internet pour connaître la description complète de ces emplois et les modalités pour poser votre candidature à l'adresse suivante: **uqo.ca/emplois**

L'Université du Québec en Outaouais souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Travailler à l'UQO: une source de fierté!

uqo.ca/emplois

La pièce de 5 sous disparaîtrait

MONTRÉAL — Un économiste du Mouvement Desjardins prédit la disparition prochaine de la pièce de cinq sous, dans la foulée de l'abolition du sou noir. L'économiste principal Hendrix Vachon écrit que «les pièces de 5 ¢ apparaîtront de moins en moins utiles en raison de leur faible pouvoir d'achat, mais aussi en raison de tous les coûts qu'ils infligent aux consommateurs et aux entreprises». Les mêmes raisons avaient été évoquées pour abolir la pièce d'un sou en 2013. M. Vachon explique toutefois qu'«un système de recyclage a permis de limiter» les pressions sur la Monnaie royale canadienne pour produire des pièces de cinq sous, comme cela avait été le cas pour les sous noirs. Sans pièces de cinq sous, l'arrondissement des paiements en espèce se fera aux dix cents près, prédit M. Vachon, et par la même occasion la pièce de 25 sous deviendra moins pertinente. On devrait alors envisager l'ajout d'une pièce de 20 sous, comme l'ont fait des pays comme la Nouvelle-Zélande, poursuit l'économiste. Bien que majeurs, ces changements amélioreraient l'efficacité du paiement en espèces, estime M. Vachon. — PC

Plus de bière dans les épiceries

Un total de 87 épiceries additionnelles, dont neuf situées à Ottawa, ont reçu l'autorisation du gouvernement ontarien de vendre de la bière et du cidre sur leurs étalages dès le mois d'avril. Les épiciers sélectionnés ont été sélectionnés par l'entremise d'un appel d'offres tenu dans les derniers mois par la LCBO. Les épiceries qui s'ajoutent à la liste dans la capitale fédérale sont Farm Boy (3035, boulevard St. Joseph et 1250, Stittsville Main Street), Loblaws (363, rue Rideau et 1460, chemin Merivale), Independant (200, avenue Grant Carman), Real Canadian Superstore (4270, chemin Innes) ainsi que Walmart (3651, avenue Strandherd, 1375, chemin Baseline et 5357, chemin Fernbank). Au total, 370 magasins à travers la province pourront donc avoir de la bière et du cidre sur leurs étalages dès ce printemps. Rappelons que la vente de bière, de cidre et de vin n'est permise que durant les heures établies par la loi provinciale, soit du lundi au samedi de 9 h à 23 h ainsi que le dimanche de 11 h à 18 h. — LE DROIT

La récolte de chasse sportive de 2017

JEAN LARIVIÈRE
CHASSE ET PÊCHE
Collaboration spéciale



Il ne fait plus aucun doute que les saisons de chasse sportive au gros gibier en Outaouais ont été plombées par les caprices de Dame Nature, l'an dernier. Les pluies printanières diluviennes et la canicule de septembre ont eu pour effet de compliquer la tâche des chasseurs sportifs.

L'heure est maintenant au bilan, pour la chasse sportive dans la zone 10-Outaouais qui, à l'exception de l'orignal, inclue les réserves fauniques.

L'ORIGNAL

Au niveau de la chasse à l'orignal, reconnu comme le plus grand de nos cervidés, pas moins de 197 bêtes ont été récoltées en 2017, soit sept femelles, 189 mâles et un veau. La période de canicule, qui a persisté du 23 au 27 septembre, a joué un rôle important dans la baisse de la récolte, comparativement aux 228 orignaux de l'année précédente. La carabine continue d'être l'arme de choix, elle a été utilisée à 158 occasions, contre 25 à l'arbalète, sept à l'arc et sept autres avec une arme à chargement par la bouche, à poudre noire.

LES URSIDÉS

Pour la chasse à l'ours noir, la pluie constante que nous avons connue au cours de la période printanière a nui à la cause des chasseurs sportifs. Par contre, les conditions pour la saison de chasse d'automne se sont avérées plus favorables. Dans la zone 10-Outaouais, les chasseurs ont abattu 531 ours, soit 160 femelles adultes, 62 jeunes de 24 moins et moins, ainsi que 309 mâles adultes. Cela représente 231 bêtes de moins que l'an dernier. Malheureusement, les statistiques de chasse disponibles sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne distinguent pas les données de la récolte des ursidés par engin ou saisons de chasse.

CERFS DE VIRGINIE

Le cerf de Virginie demeure le gibier le plus convoité, et ce, tant en Outaouais que dans le reste de la province. Malgré la canicule des cinq premières journées de la saison de chasse à l'arc et arbalète, les chasseurs ont tout de même réussi à récolter un total de 1 258 cerfs (991 femelles, 620 mâles et 148 faons), soit 23 bêtes de plus que l'an dernier. Pour leur part, les utilisateurs d'armes à feu ont abattu 4 573 cerfs (423 femelles, 4 061 mâles et 83 faons), ce qui représente une augmentation de 1041 bêtes comparativement à l'année précédente. Le tout représente une récolte totale qui dépasse celle de l'an dernier par 1 064 cerfs. Sans contredit, la remise de l'ouverture de la chasse aux cerfs au 4 novembre par le ministère a joué un rôle important dans la hausse de la récolte des chasseurs de cerfs dans la Zone 10. Au niveau provincial, la récolte totale de cerfs était de 53 010 bêtes, comparativement à 52 842 en 2016.

Il est souhaitable que Dame Nature soit clémente pour les chasseurs sportifs, en 2018, car les pluies diluviennes ont l'effet de limiter le mouvement du gibier et nous confiner au chalet, tandis que les canicules sont propices à la baignade plutôt que la chasse en forêt!



Éric Rabouin de Cantley a récolté ce mâle impressionnant dans la région de Otter Lake, de la zone 10-Ouest. — COURTOISIE



Kenny Jean-Louis a été le meneur des siens l'an dernier avec une moyenne de 19,9 points, 8,6 rebonds, 3,7 passes et 1,1 vol par match. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

CLASSIQUE DE LA CAPITALE

Les Ravens gagnent encore

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Kenny Jean-Louis aurait pu disputer une cinquième et dernière année dans les Maritimes où il était une vedette. Mais le garde tenait à compléter sa carrière de basket-ball universitaire près de son patelin.

Ça, et le joueur natif de Montréal voulait participer à la Classique de la capitale.

Le garde a enfin pu participer pour une première fois à ce rendez-vous annuel entre les Gee Gees d'Ottawa et les Ravens de Carleton, vendredi soir, au centre Canadian Tire. Une foule de 8579 personnes a assisté à la 12e édition du choc entre ces deux ennemis jurés.

« Quand je suis arrivé ici, j'avais quelques dates qui étaient encerclées sur le calendrier dont celle-ci, a souligné le garde de 6'4", qui s'est joint aux Gee Geees en août dernier.

«Je n'ai jamais joué devant autant de monde.»

La Classique de la capitale a attiré plus de 100 000 personnes depuis sa création en 2007.

Et pour une 10e fois, ce sont les Ravens qui ont soulevé le trophée massif en forme de feuille d'érable, gagnant 67-56.

Champion national en titre, Carleton demeure invaincu cette saison, portant sa fiche à 19-0. Et dire que l'équipe est en reconstruction! Seulement deux de ses cinq joueurs partants de l'an dernier sont de retour.

C'est un peu le cas aussi des Gee Gees, qui comptent 10 nouveaux visages dans leur alignement.

Jean-Louis fait partie d'eux, lui qui a passé les quatre saisons précédentes à l'université du Cap-Breton. Il a été le meneur des siens l'an dernier avec une moyenne de 19,9 points, 8,6 rebonds, 3,7 passes et 1,1 vol par match.

Sauf que les Capers n'ont pas gagné une seule partie, conservant un dossier de 0-20.

«Je marquais 30 points par match et on perdait. Si j'en marquais 40, on perdait quand même... J'aurais pu retourner là-bas et gagner cinq ou six fois cette saison.»

Mais l'étudiant en enseignement s'est rappelé une rencontre avec l'entraîneur des Gee Gees, James Derouin, lors de son séjour au collège Champlain, il y a quatre ans et demi, à Longueuil. L'Université d'Ottawa tentait de le convaincre de joindre ses rangs.

«J'hésitais beaucoup entre les Gee Gees et le Cap Breton.»

Quand Jean-Louis a appelé Derouin l'été dernier, il craignait le pire. «Je me disais qu'il ne voudrait peut-être pas de moi après lui avoir dit non il y a quelques années», relate-t-il.

CE FUT TOUT LE CONTRAIRE.

Le coach des Gee Gees était heureux de l'ajouter à son alignement afin de jouer le rôle de mentor auprès des nombreuses recrues. Dans ce rôle, il est épaulé par Jean Emmanuel Pierre-Charles, qui dispute aussi sa cinquième et dernière année dans les rangs universitaires.

«Nous avons eu notre part de hauts et de bas depuis le début de la saison. Mais c'est le temps de donner un grand coup», a soutenu Pierre-Charles au sujet des Gee Gees, classés 10e au pays.

Le revers aux mains des Ravens a porté leur fiche à 13-6.

Quant à l'équipe féminine des Gee Gees, elle s'est aussi inclinée vendredi contre les Ravens de Carleton. Une défaite de 57-41 dans laquelle Amelie Hachey a inscrit 16 points.

Catherine Traer et Cynthia Dupont ont toutes deux marqué 12 points pour la formation gagnante.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	51	35	13	1	2	33	183	132	73	17-5-1-0	18-8-0-2	6-4-0-0	G-1
Boston	49	30	11	6	2	27	160	120	68	17-6-4-0	13-5-2-2	7-1-2-0	G-1
Toronto	53	30	18	4	1	26	171	146	65	14-8-2-0	16-10-2-1	5-2-3-0	G-4

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	51	30	16	4	1	27	159	148	65	19-7-1-0	11-9-3-1	5-3-2-0	P-1
Pittsburgh	53	29	21	2	1	27	163	159	61	19-7-1-0	10-14-1-1	8-2-0-0	G-4
New Jersey	50	26	16	4	4	23	151	150	60	14-8-2-1	12-8-2-3	4-5-0-1	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	51	27	20	0	4	21	134	143	58	16-9-0-1	11-11-0-3	4-5-0-1	P-2
Philadelphie	51	24	19	5	3	24	147	150	56	13-9-3-1	11-10-2-2	6-4-0-0	P-3
Caroline	52	24	20	5	3	21	142	159	56	12-8-3-1	12-12-2-2	5-5-0-0	P-1
N.Y. Rangers	51	25	21	1	4	22	153	155	55	17-9-1-2	8-12-0-2	3-7-0-0	P-1
N.Y. Islanders	52	25	22	4	1	22	173	189	55	13-8-2-1	12-14-2-0	5-4-1-0	P-2
Detroit	50	21	21	7	1	17	132	148	50	11-10-6-1	10-11-1-0	4-5-1-0	G-2
Floride	49	21	22	3	3	19	140	161	48	11-8-1-2	10-14-2-1	4-5-0-1	G-2
Montréal	**51**	**20**	**25**	**4**	**2**	**18**	**130**	**161**	**46**	**12-10-4-1**	**8-15-0-1**	**3-5-1-1**	**P-3**
Ottawa	**49**	**16**	**24**	**4**	**5**	**15**	**127**	**169**	**41**	**10-11-2-3**	**6-13-2-2**	**3-7-0-0**	**G-1**
Buffalo	51	14	28	8	1	14	117	170	37	6-14-2-1	8-14-6-0	4-6-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	52	30	13	7	2	28	169	140	69	18-3-2-0	12-10-5-2	6-2-1-1	P-1
Nashville	49	30	12	3	4	26	151	125	67	17-5-1-2	13-7-2-2	7-1-2-0	G-1
St. Louis	53	31	19	3	0	28	152	134	65	18-10-0-0	13-9-3-0	5-4-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	50	34	12	2	2	32	171	132	72	19-3-1-1	15-9-1-1	6-2-2-0	G-2
San Jose	51	27	16	5	3	24	149	141	62	14-7-2-1	13-9-3-2	5-3-1-1	G-1
Anaheim	52	25	17	5	5	22	145	144	60	14-9-3-0	11-8-2-5	6-3-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	52	29	19	2	2	26	159	138	62	17-8-1-0	12-11-1-2	6-3-0-1	G-1
Colorado	50	28	18	3	1	27	164	146	60	18-7-1-0	10-11-2-1	7-2-1-0	G-1
Minnesota	50	27	18	4	1	24	147	142	59	17-4-4-0	10-14-0-1	6-2-2-0	G-1
Los Angeles	51	27	19	5	0	25	142	126	59	12-9-3-0	15-10-2-0	3-7-0-0	P-1
Calgary	51	25	18	3	5	23	143	146	58	12-13-2-1	13-5-1-4	4-2-2-2	P-6
Chicago	51	24	20	6	1	24	150	141	55	12-10-3-0	12-10-3-1	4-5-1-0	P-1
Edmonton	50	22	24	3	1	20	138	161	48	11-13-2-0	11-11-1-1	5-4-1-0	P-1
Vancouver	51	21	24	3	3	21	135	164	48	10-13-2-1	11-11-1-2	5-5-0-0	G-2
Arizona	51	12	30	5	4	11	119	176	33	6-16-1-2	6-14-4-2	3-3-1-3	P-2

LNH

Mercredi 31 janvier
N.Y. Islanders 0 Toronto 5
San Jose 1 Detroit 2 (F)
Philadelphie 3 Washington 5
Jeudi 1er février
Anaheim 1 **Ottawa** 2 (P)
St. Louis 1 Boston 3
Toronto 4 N.Y. Rangers 0
Montréal 0 Caroline 2
Floride 4 Buffalo 2
Philadelphie 3 New Jersey 4
Vegas 3 Winnipeg 2 (P)
Los Angeles à Nashville, 20h30.
Tampa Bay à Calgary, 21h.
Colorado à Edmonton, 21h.
Dallas en Arizona, 21h.
Chicago à Vancouver, 22h.
Vendredi 2 février
San Jose 3 Columbus 1
Detroit 4 Caroline 1
Washington 4 Pittsburgh 7
Vegas au Minnesota, 20h.
Samedi 3 février
Anaheim **à Montréal**, 13h.
Ottawa à Philadelphie, 13h.
St. Louis à Buffalo, 19h.
Toronto à Boston, 19h.
Detroit en Floride, 19h.
Pittsburgh au New Jersey, 19h.
Columbus à N.Y. Islanders, 19h.
Colorado à Winnipeg, 19h.
N.Y. Rangers à Nashville, 20h.
Minnesota à Dallas, 20h.
Tampa Bay à Vancouver, 22h.
Chicago à Calgary, 22h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1er février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	37	64
Mackinnon, Col	24	37	61
Voracek, Phi	10	50	60
Kessel, Pit	21	38	59
Stamkos, TB	19	40	59
Gaudreau, Cal	15	43	58
Giroux, Phi	15	43	58
Tavares, NYI	26	31	57
McDavid, Edm	17	39	56
Crosby, Pit	17	39	56
Wheeler, Win	14	42	56
Malkin, Pit	26	29	55
Bailey, NYI	12	43	55
Ovechkin, Was	30	23	53
Kopitar, LA	19	34	53
Schenn, STL	21	30	51
Barzal, NYI	16	35	51
Couturier, Phi	26	24	50
Marchand, Bos	21	29	50
Kane, Chi	20	30	50
Hall, NJ	18	32	50
Rantanen, Col	17	33	50
Eichel, Buf	20	29	49
Huberdeau, Flo	17	32	49
Klingberg, Dal	6	43	49
Radulov, Dal	20	28	48
Pastrnak, Bos	20	28	48
Marchessault, Vegas	18	30	48
Tarasenko, STL	21	26	47
Benn, Dal	20	27	47
Trocheck, Flo	18	29	47
Point, TB	20	26	46
Kuznetsov, Was	13	33	46
Karlsson, Vegas	27	17	44

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 1er février.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	50	16	15	31
Galchenyuk	50	12	16	28
Gallagher	50	18	9	27
Drouin	45	7	19	26
Byron	50	13	10	23
Danault	43	7	16	23
Petry	50	5	17	22
Hudon	47	7	13	20
Shaw	43	10	9	19
Plekanec	50	4	14	18
Weber	26	6	10	16
Deslauriers	30	7	3	10
Benn	48	4	6	10
Carr	16	3	7	10
Shaw	47	2	6	8
Alzner	50	1	7	8
Morrow	27	3	4	7
Froese	27	1	6	7
Lehkonen	34	2	4	6
Mete	35	0	5	5
De La Rose	31	1	3	4
Jerabek	24	1	3	4
Schlemko	23	0	2	2
Niemi	10	0	1	1
Price	36	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Lernout	3	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1419	4	104	1			3,00	,905
Niemi	1	5	1	31	0		4,44	,871

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	40	32	5	3	0	203	98	67
Granby	40	28	8	3	1	178	113	60
Valleyfield	40	22	14	2	2	180	145	48
Chambly	40	14	24	0	2	154	200	30
Princeville	39	11	25	2	1	134	217	25
St-Lazare	41	9	27	4	1	113	193	23

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	40	35	4	1	0	287	114	71
St-Jérôme	43	29	12	2	0	198	143	60
Gatineau	41	23	13	3	2	182	178	51
Montréal-Est	39	19	17	3	0	159	170	41
St-Gabriel	40	14	24	2	0	151	213	30
Montréal-Nord	40	6	3	1	0	93	247	13

Jeudi 1er février
Granby 4 Valleyfield 3 (P)
Vendredi 2 février
St-Lazare 2 St-Jérôme 4
Chambly 5 Princeville 6
Valleyfield 4 Longueuil 7
Mtl-Nord 2 Terrebonne 11
Montréal-Est à Granby, 19h45
St-Gabriel à Gatineau, 20h
Samedi 3 février
Gatineau à St-Gabriel, 14h
Princeville à St-Lazare, 16h
Dimanche 4 février
Terrebone à Montréal-Est, 13h
Granby à Chambly, 14h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 1er février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	44	18	26	44
Karlsson	43	4	28	32
Hoffman	48	12	18	30
Brassard	48	12	16	28
Duchene	48	11	14	25
Dzingel	48	14	6	20
Ryan	38	6	13	19
Pageau	44	7	9	16
Pyatt	48	6	10	16
Phaneuf	46	3	12	15
Smith	34	3	9	12
Ceci	48	5	6	11
Thompson	40	4	7	11
Chabot	29	4	6	10
Wideman	16	3	5	8
Burrows	47	3	4	7
Didomenico	17	3	4	7
Oduya	39	2	4	6
Paajarvi	45	2	2	4
Borowiecki	18	2	1	3
Claesson	38	1	1	2
Dumont	28	1	1	2
Chlapik	10	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Harpur	20	0	1	1
Condon	17	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	36	0	0	0
White	8	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1217	5	107	2			3,17	,903
Condon	4	7	4	49	0		3,43	,899

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	24	18	3	3	129	71	39
Clarétain	21	14	6	1	88	72	29
CMI	19	13	5	1	79	54	27
St-Bernard	20	12	7	1	77	62	25
A.-Lorette	22	10	10	2	88	87	22
St-Joseph	22	5	17	0	57	108	10
Riv.-du-Loup	18	3	13	2	55	94	8

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	18	15	2	1	88	55	31
Georges-Vanier	20	14	5	1	77	58	31
L.-Teasdale	17	11	5	1	91	52	23
Verbe-Divin	19	9	7	3	64	63	21
Des Sources	19	10	8	1	63	66	21
Ste-Anne	21	3	14	4	49	96	10
St-Hilaire	20	2	18	0	49	116	4

Jeudi 1er février
CMI 2 Lévis 1
Samedi 3 février
G.-Vanier à Mont Ste-Anne, 11h
L.-Teadale à C. St-Hilaire, 13h15
Riv.-du-Loup à Clarétain, 15h30
V.-Divin à Des Sources, 15h30
STR à Ancienne-Lorette, 19h30
Dimanche 4 février
STR à St-Bernard, 12h30
Clarétain à Riv.-du-Loup, 13h
L.-Teasdale à Des Sources, 13h
G-Vanier à Verbe-Divin, 15h15
M.-Ste-Anne à St-Hilaire, 17h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	48	30	13	4	1	154	118	65
Québec	50	26	19	3	2	157	161	57
Victoriaville	49	25	18	4	2	165	157	56
B.-Comeau	49	22	24	2	1	150	180	47
Chicoutimi	47	19	24	4	0	146	153	42
Shawinigan	48	14	31	3	0	137	198	31

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	48	35	9	3	1	200	137	74
Drum.	49	34	13	1	1	202	141	70
R.-Noranda	49	29	12	5	3	173	129	66
Sherbrooke	51	21	21	6	3	157	187	51
Gatineau	46	23	19	2	2	142	134	50
Val-d'Or	48	18	26	2	2	139	196	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	50	32	12	5	1	191	157	70
A.-Bathurst	50	29	13	6	2	194	138	66
Charl.	49	28	18	3	0	147	142	59
Moncton	51	22	21	5	3	171	194	52
Cap-Breton	50	22	22	5	1	173	196	50
St-Jean	50	12	29	7	2	126	206	33

Mercredi 31 janvier
Sherbrooke 3 A.-Bathurst 5
Saint-Jean 2 Cap-Breton 3 (P)
Drummondville 5 Shawinigan 2
Victoriaville 1 Québec 4
B.-Boisbriand 7 B.-Comeau 0
Jeudi 1er février
Sherbrooke 4 Charlottetown 3
Vendredi 2 février
A.-Bathurst 7 Cap-Breton 2
Halifax 1 Moncton 5
Charlottetown 5 Saint-Jean 2
B.-Comeau à Québec, 19h.
Rimouski à Chicoutimi, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30.
Drumm à B.-Boisbriand, 19h30.
R.-Noranda à Val-d'Or, 19h30.
Samedi 3 février
Sherbrooke au Cap-Breton, 15h.
B.-Comeau à Chicoutimi, 16h.
Rimouski à Québec, 16h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
Charlottetown à Moncton, 18h.
Victoriaville à B.-Boisbriand, 19h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h.
Dimanche 4 février
Rimouski à Shawinigan, 14h.
Gatineau à R.-Noranda, 15h.
Mardi 6 février
Halifax à Charlottetown, 18h.
Québec à Shawinigan, 19h.
R.-Noranda à Drumm, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 1er février.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	47	44	47	91
Alain, B.-B.	47	33	29	62
Abramov, Victoriaville	38	24	38	62
Martel, B.-Comeau	48	28	32	60
Somppi, Halifax	41	18	42	60
Klima, Chicoutimi	47	24	33	57
Lafrenière, Rimouski	42	29	27	56
Fortier, Halifax	45	24	32	56
Harvey-Pinard, R.-N.	48	0	33	56
Galipeau, A.-Bathurst	48	19	35	54
Zadina, Halifax	38	27	26	53
McKenna, Moncton	50	0	0	0
Batherson, B.-B.	33	19	34	53
Morand, A.-Bathurst	47	18	35	53
Veleno, Drum.	45	10	43	53

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	36	23	10	1	2	134	110	69
T.-Rivières	37	22	9	3	3	113	93	69
Lévis	36	23	12	1	0	125	89	68
Jonquière	36	14	16	2	4	96	110	43
C. N.-Dame	36	12	21	1	2	89	143	35

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	36	24	6	4	2	146	102	76
Châteauguay	36	22	13	1	0	129	111	60
St-Hyacinthe	36	20	12	2	2	109	102	58
Lac-St-Louis	37	19	15	2	1	131	135	54
C.C.-LeMoy.	36	16	15	3	2	120	127	47

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	36	23	12	1	0	146	99	68
Gatineau	37	22	14	1	0	125	106	63
C.E.-Blondin	38	18	15	3	2	124	120	56
L.-Montréal	36	9	24	1	2	75	124	30
Amos	38	7	25	4	2	88	183	24

Mercredi 31 janvier
Gatineau 2 L.-Montréal 1
Vendredi 2 février
St-Eustache 3 L.-St-Louis 4
C.E.-Blondin 4 Amos 0
L.-Montréal à Châ., 19h30.
T.-Rivières 2 C.-LeMoy. 4
St-Hyacinthe à N.-Dame, 19h30.
S. St-François à Lévis, 19h30.
Samedi 3 février
C.E.-Blondin à Amos, 13h30.
Jonquière à L.-St-Louis, 15h.
Gatineau à Magog, 16h.
Dimanche 4 février
St-Eustache au S. St-François, 13h.
Lévis à Châteauguay, 13h30.
Gatineau à Magog, 13h30.
Jonquière au C.C.-LeMoy., 14h.
T.-Rivières au C. N.-Dame, 14h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lehigh Valley	46	27	13	3	3	154	145	60
Scranton	43	27	12	3	1	150	116	58
Providence	45	26	15	3	1	132	114	56
Charlotte	45	24	19	0	2	148	137	50
Bridgeport	45	22	17	4	2	126	121	50
Hartford	47	20	21	3	3	128	157	46
Springfield	48	22	24	1	1	142	148	46
Hershey	46	17	22	3	4	114	150	41

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	45	33	11	0	1	142	87	67
Rochester	46	25	11	5	5	137	124	60
Syracuse	46	26	16	2	2	149	124	56
Utica	46	23	14	6	3	133	127	55
Belleville Senators	47	19	24	1	3	117	174	42
Laval Rocket	46	17	22	5	2	132	159	41
Binghamton Devils	44	12	23	6	3	107	150	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	45	29	10	3	2	163	107	64
Chicago	46	23	15	6	2	139	127	54
Rockford	47	24	17	2	3	147	141	54
Iowa	44	21	13	7	3	141	138	52
G. Rapids	47	23	18	1	5	149	142	52
Milwaukee	44	21	19	4	0	120	137	46
Cleveland	44	14	23	4	3	102	143	35

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	47	25	16	4	2	139	147	56
San Antonio	45	23	18	4	0	121	125	50
Tucson	39	23	13	2	1	127	110	49
Ontario	41	22	16	2	1	115	113	47
Stockton	40	20	15	2	3	126	113	45
San Diego	40	22	17	1	0	128	126	45
San Jose	40	20	17	1	2	101	114	43
Bakersfield	42	17	17	7	1	113	126	42

Jeudi 1er février
G. Rapids 2 Cleveland 3 (F)
Vendredi 2 février
Springfield 1 Bridgeport 0
Syracuse 1 Utica 3
G. Rapids 4 Cleveland 2
Hartford 1 Providence 2
Charlotte 1 Lehigh Valley 2
Hershey 1 W./B. Scranton 4
Toronto 4 Rochester 2
Belleville 3 Binghamton 2 (F)
Milwaukee 0 Chicago 3
Manitoba 2 Rockford 2
Texas 1 San Antonio 0
Iowa à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
San Jose à Stockton, 22h.
Samedi 3 février
Laval Rocket à Toronto, 16h.
Belleville à Bridgeport, 19h.
Providence à Hartford, 19h.
Charlotte à Hershey, 19h.
Utica à Syracuse, 19h.
Manitoba à Milwaukee, 19h.
L Valley à W./B. Scranton, 19h05.
Rochester Binghamton, 19h05.
Rockford à Chicago, 20h.
San Antonio au Texas, 20h.
Iowa à Ontario, 21h.
Tucson à San Diego, 22h.
Stockton à San Jose, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	28	17	7	3	1	114	95	38
Jonquière	28	16	7	3	2	115	93	37
Thet. Mines	29	15	13	1	0	109	108	31
St.-Georges	28	13	12	3	0	98	106	29
R.-Du-Loup	27	13	12	1	1	117	125	28
T.-Rivières	28	10	15	1	2	99	125	23

Vendredi 2 février
Sorel-Tracy à T.-Rivières, 20h.
Rivière-Du-Loup à St-G., 20h.
Samedi 3 février
Sorel-Tracy à Rivière-Du-Loup, 19h30.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	29	19	7	2	1	117	77	41
Ste-Foy	30	19	9	0	2	111	90	40
St-Lawrence	31	15	13	1	2	94	96	33
Alma	28	12	10	5	1	97	98	30

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	31	23	8	0	0	126	80	46
Ch.-Lennoxville	29	21	6	1	1	111	76	44
Laflèche	28	5	19	2	2	70	147	14
Sorel-Tracy	29	5	23	0	1	65	142	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	30	22	6	1	1	156	96	46
A.-Laurendeau	29	17	10	2	0	106	77	36
St-Laurent	29	10	18	1	0	95	120	21
Dawson	31	9	21	1	0	99	148	19

Vendredi 2 février
Lennoxville à St-Laurent, 19h30
St-Hyacinthe à Dawson, 20h
Ste-Foy à Thetford, 20h
Samedi 3 février
Sorel-Tracy à Alma, 14h
Thetford à Laflèche, 14h15
L-Groulx à A-Laurendeau, 19h30

Le Canada envoie 225 athlètes à Pyeongchang

La Presse canadienne

Le Canada envoie une délégation de 225 athlètes et 87 entraîneurs aux Jeux olympiques de Pyeongchang, la plus importante de l'histoire à des Jeux d'hiver.

Le Comité olympique canadien a précisé que l'équipe comprend 122 hommes et 105 femmes.

L'athlète la plus âgée de l'équipe est la joueuse de curling Cheryl Bernard, de Calgary, à 51 ans. Le spécialiste de bobsleigh Lascelles Brown, également de Calgary, est le vétéran chez les hommes à 43 ans.

Le surf des neiges est la discipline qui aligne les deux plus jeunes athlètes, soit Eliot Grondin, de Sainte-Marie, et Elizabeth Hosking, de Longueuil, âgés tous les deux de 16 ans.

Le planchiste Jasey-Jay Anderson, âgé de 42 ans, de Mont-Tremblant, en est pour sa part à ses sixièmes Jeux olympiques, un record au pays.

On dénombre cinq paires de frères et sœurs, dont Justine et Chloé Dufour-Lapointe, respectivement médaillées d'or et d'argent il y a quatre ans à Sotchi.

Leur sœur aînée Maxime ne s'est pas qualifiée cette année.

L'Ontario délègue le contingent d'athlètes le plus nombreux avec 68, suivi de l'Alberta (54) et le Québec (50).

Le Canada vise la conquête d'un nombre record de médailles à Pyeongchang, dépassant son précédent sommet de 26 à Vancouver en 2010. Les athlètes canadiens ont récolté 25 médailles en 2014.

Les Jeux s'ouvrent officiellement le 9 février.

Voici un aperçu de l'équipe olympique canadienne en chiffres :

RÉPARTITION PAR PROVINCE

Ontario :	68
Alberta:	54
Québec :	50
Colombie-Britannique :	30
Manitoba :	7
Saskatchewan :	7
Yukon :	3
Territoires du Nord-Ouest :	2
Nouvelle-Écosse :	2
Terre-Neuve-et-Labardor :	1
Île-du-Prince-Édouard :	1
Nouveau-Brunswick :	0
Nunavut :	0
Athlètes nés hors du Canada :	15
Athlètes ayant déjà participé aux Jeux d'hiver:	104
Athlètes ayant compétitionné à Sotchi en 2014 :	99
à Vancouver en 2010 :	45
Recrues aux JO :	119
Médaillés olympiques :	46
Plus de présences aux JO :	6

LES NOMBREUX SACRIFICES DE MIRELA RAHNEVA

Vivre dans un sous-sol d'église

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Avant de s'élancer tête première sur son traîneau pour descendre la piste glacée à plus de 130 km/h, Mirela Rahneva pensera à ses parents.



Avant de s'élancer tête première sur son traîneau pour descendre la piste glacée à plus de 130 km/h, Mirela Rahneva pensera à ses parents. — KERSTIN JOENSSON, ASSOCIATED PRESS

Particulièrement à sa maman Valentina, une ancienne sprinteuse. La femme qui a convaincu ses enfants et son conjoint de délaisser leur Bulgarie natale pour l'Amérique du Nord, et plus précisément Ottawa, en 1997.

« Elle venait de visiter sa sœur au Canada. Elle estimait que l'avenir de ses filles passait par ce pays. J'avais huit ans à l'époque. Je me souviens que tout le monde avait voté autour de la table. »

Le « Oui » avait gagné.

Deux décennies plus tard, une des filles des Rahneva participera aux Jeux olympiques à PyeongChang en défendant les couleurs de sa nation adoptive en skeleton. Papa Stoyan, un ancien gymnaste, sera un spectateur attentif à cette discipline spectaculaire.

Mais pas maman.

« Elle est décédée cet été » souligne Mirela, trémolo dans la gorge. Ce fut une saison difficile. Ce fut un défi de me concentrer cet hiver. »

Valentina Rahneva était présente à Lake Placid lorsque sa fille a gagné sa première médaille sur le circuit de la Coupe du monde en décembre 2016. Une troisième position qui a donné le ton à sa saison recrue parmi l'élite.

L'athlète âgée de 29 ans allait terminer au troisième rang du classement général de la Coupe du monde, gagnant notamment l'or à Saint-Moritz. Une entrée en scène qui lui a donné raison de délaisser un emploi d'organisatrice de mariage pour se lancer dans cette folle aventure du skeleton.

Rahneva était jadis une joueuse élite en rugby à sept, se taillant même une place au sein de l'équipe nationale. Durant son séjour dans le programme national, elle a fait la rencontre d'Heather Moyse.

Cette dernière pratiquait le rugby avant de se tourner vers le bobsleigh. On connaît la suite.

Moyse est devenue double championne olympique.

Quant à Rahneva, elle a été jugée toutefois trop petite pour le bobsleigh. On l'a toutefois encouragée à tenter sa chance au skeleton.

Ses premières compétitions internationales sont survenues en mars 2013 sur le circuit Nor-Am. Puis ce fut le passage aux épreuves de la Coupe d'Europe en 2015-2016, gagnant quatre courses.

Des débuts qu'elle n'oubliera jamais. Mirela Rahneva a vécu dans un sous-sol d'église lors des premiers mois de sa carrière. Elle avait dû déménager à Lake Placid.

« Parce que c'était la piste la plus près d'Ottawa. Puis, je n'avais pas d'argent. Pas d'emploi», relate-t-elle.

«Mais c'est le cas un peu pour le tout monde au sein de l'équipe quand ils ont commencé ce sport. Ils ont été obligés de s'éloigner de leur famille, de mettre leurs études sur la glace. Les conditions de vie sont souvent médiocres à tes débuts. Mais tu le fais parce que tu aimes ça.»

Rahneva habite maintenant à Calgary où elle s'entraîne et travaille dans un service de restauration. «Rien de glamour», précise-t-elle.

Son sport s'avère un de ceux qui captent toujours l'attention des téléspectateurs durant les Jeux. Les athlètes courent à toute vitesse en tenant leur traîneau d'une main pour ensuite s'élancer tête première. Ils se couchent sur le ventre et guident leur planche avec des mouvements des épaules, de la tête et du corps.

À PyeongChang, les participants se taperont une piste de 1376 mètres comptant 16 virages.

«Plusieurs gens disent que c'est un sport un peu fou. Mais quand je regarde les skieurs alpins en descente, je me dis que ce sont eux les fous, que mon sport semble bien normal. Oui, nous allons vite. Mais c'est très sécuritaire. Beaucoup plus que les gens peuvent y penser. Je n'ai jamais rien vécu d'horrible.»

À LIRE LUNDI
CRAQUER POUR
LES ŒUFS ET LE SKI



LA PRESSE CANADIENNE

JOHN MORRIS

En feu pour les Jeux

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Quand il s'est qualifié en vue des Jeux olympiques le mois dernier, John Morris a rapidement contacté le capitaine de la caserne où il est pompier.

«J'ai dû échanger plusieurs de mes quarts de travail prévus en février afin de pouvoir me rendre en Corée du Sud. Ça veut dire que je serai très occupé à mon retour en mars... et même en avril.»

Pas que le joueur de curling qui a grandi à Ottawa s'en plaint. « C'est un heureux problème », ajoute-t-il, tout excité de renouer avec les Jeux.

Morris, 39 ans, se trouvait à Rocky View, en Alberta, au moment de l'entrevue. Il travaille depuis quelques années dans cette municipalité régionale de comté de 39 000 habitants. Son cœur demeure toutefois encore dans la capitale nationale.

« J'ai encore plusieurs amis là-bas. Des gens qui avaient fait le voyage jusqu'à Vancouver en 2010 afin de m'encourager », note-t-il.

Morris avait gagné l'or olympique à l'époque en tant que troisième au sein du quatuor du skip Kevin Martin.

«Cette fois-ci, mes amis ne peuvent pas se déplacer. Je comprends ça. J'ai décidé toutefois de leur envoyer plusieurs pièces de vêtement aux couleurs du Canada. Ils pourront porter ça en regardant nos matches au petit écran. »

Morris fera équipe avec Kaitlyn Lawes en curling double mixte, une épreuve qui effectue ses débuts olympiques à PyeongChang. La paire ne devait pas initialement jouer ensemble. Rachel Homan devait être la partenaire de monsieur. Mais son quatuor s'est qualifié en vue de l'épreuve féminine par équipe en décembre.

« J'étais heureux pour Rachel que je connais depuis longtemps. Mon père l'a longtemps coaché », assure Morris, qui s'est tourné vers Lawes, 10 ans plus jeune que lui.

Drôle de coïncidence, les deux athlètes sont nés chacun un 16 décembre ! Morris a vu le jour en 1978, Lawes en 1988.

« Kaitlyn est une femme formidable et une joueuse exceptionnelle. Elle est capable de réussir une multitude de coups en plus d'exceller à brosser. Puis elle est tout aussi compétitive que moi ! »

John Morris est reconnu pour avoir notamment brisé certaines de ses brosses après des défaites... Sans surprise, la paire vise l'or aux Jeux, même si elle devra affronter des duos qui pratiquent le curling double mixte depuis plusieurs saisons.

«Nous avons un avantage. En tant que Canadien, le curling fait partie de notre ADN », rappelle le très bilingue Morris.

Prêt à boucler la boucle

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

BROSSARD — Ron Hainsey est blessé à un genou. Patrick Traverse a la grippe. Mais le pauvre Francis Bouillon est sans doute le plus malchanceux du groupe : il a la gastro. À court de défenseurs en ce matin du 27 février 2003, le Canadien procède donc à un rappel d'urgence de Hamilton. L'heureux élu : François Beauchemin.

« J'ai conduit jusqu'à Toronto, j'ai pris l'avion jusqu'à Montréal, je suis arrivé vers 13 h. J'ai mangé et j'ai été à ma chambre d'hôtel. En temps normal, j'aurais dormi, mais je n'ai pas pu le faire cette fois-là, car j'étais trop énervé. »

Ça aura pris cet improbable concours de circonstances pour que Beauchemin joue son premier match dans la LNH, cinq ans après que le Tricolore l'eut été sélectionné au 75e rang en 1998. Et ce fut finalement son seul match avec l'équipe de son enfance.

La visite des Ducks d'Anaheim au Centre Bell samedi après-midi permettra à Beauchemin de boucler la boucle. Le vétéran de 37 ans a déjà annoncé que la saison 2017-2018 serait sa dernière. Il s'agira donc de son dernier match à Montréal.

La rencontre d'aujourd'hui sera la 880e de la carrière du défenseur sorelois. Dans sa tête, c'est probablement 879 de plus que ce à quoi il s'attendait quand il déménageait de Québec à Hamilton, en passant par Syracuse et le Mississippi, en ECHL.

« J'ai passé cinq ans dans la Ligue américaine et là, ça fait 13 ans que je suis dans la LNH », a rappelé Beauchemin, rencontré à Brossard vendredi, après l'entraînement des Ducks. « Je ne peux pas avoir de regrets. J'ai joué dans de belles places.

« J'ai eu la chance de jouer un match avec le Canadien. J'aurais aimé en jouer plus, mais ce n'est pas un regret. Je me suis retrouvé à Anaheim et j'ai gagné la Coupe Stanley. »

On connaît l'histoire. Sans avenir dans l'organisation du CH, il a été réclamé au ballottage en septembre 2004 par les Blue Jackets de Columbus, avant d'être échangé à l'équipe qui s'appelait alors les Mighty Ducks.

DEUX ALLIÉS

C'est avec Randy Carlyle comme entraîneur-chef que Beauchemin a soulevé la Coupe Stanley en 2007. C'est ce même Carlyle qui sera derrière le banc des Ducks cet après-midi.

« Je le connais depuis longtemps. Je me souviens de l'avoir vu jouer, il était à Québec dans les mineures », raconte Carlyle, qui travaillait alors pour le Moose du Manitoba, avant de se joindre aux Mighty Ducks en 2005.

« On a fait une transaction avec Columbus pour l'obtenir », poursuit l'entraîneur-chef. « On sentait qu'il pouvait jouer dans la LNH, mais qu'il devait apporter quelques changements, et il l'a fait. Il est demeuré un joueur compétitif, honnête, très professionnel, qui demande très peu d'attention. Ce genre de joueur, les entraîneurs trouvent une façon de l'utiliser. »



67'S D'OTTAWA

Bitten se fait un nom

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com



Samuel Bitten a percé la liste des 100 meilleurs espoirs nord-américains de la centrale de recrutement de la LNH. — ARCHIVES, LE DROIT

Samuel Bitten a été soulagé d'être inclus parmi les 100 des meilleurs patineurs nord-américains sur le bulletin de mi-saison de la centrale de recrutement de la LNH il y a deux semaines.

L'attaquant franco-ontarien des 67's d'Ottawa s'est surtout réjoui de voir qu'il était en ascension aux yeux des recruteurs.

« C'est gros de faire partie du top-100. J'ai joué avec beaucoup de joueurs qui sont sur cette liste et j'étais content de voir que plusieurs joueurs repêchés avant moi dans la Ligue de l'Ontario étaient maintenant derrière moi. Je suis en mode rattrapage. »

L'Ottavien de 17 ans a raison de dire qu'il revient de loin. À 15 ans, il a subi une blessure au dos qui l'a tenu à l'écart du jeu pendant longtemps. Au repêchage de la LHO, il avait glissé jusqu'en cinquième ronde avant d'être réclamé par son équipe locale.

« Ma blessure a ralenti mon développement. J'ai aussi été retranché par les 67's à 16 ans. Puis cette année, tout était à recommencer avec les nouveaux entraîneurs. Ils nous ont dit qu'ils ne nous avaient jamais vus jouer et qu'ils n'avaient pas de favoris. J'étais en mission pour gagner un poste et j'ai répondu avec le meilleur camp d'entraînement de ma vie. Je suis juste content de savoir que les recruteurs de la LNH me connaissent maintenant et que j'ai fait mon propre nom. »

Quand il parle de faire son propre nom, Samuel fait référence à son frère William, repêché au 70e rang par le Canadien de Montréal en 2016.

« Mon frère est connu et je crois que ça m'a aidé d'avoir le même nom de famille pour attirer les regards des recruteurs. Étant donné que nous ne pratiquons pas le même style de jeu, je crois que ça m'aide aussi. Je suis plus costaudh et je suis plus physique. Il est plus petit et plus agile. Si William n'était pas là, je suis sûr que je ne serais pas là. Il me pousse à me dépasser. On s'entraîne ensemble. Il m'aide à devenir un meilleur athlète. »

Le cadet des frères Bitten commence à peine à se mettre en marche. Il a récolté 20 points en 49 matches cette saison, mais en janvier, il a connu un mois de neuf points en 11 matches sans même évoluer sur l'attaque massive.

« Je suis une recrue. Mon temps va venir sur l'avantage numérique. Pour l'instant, ma mission n'est pas de récolter des points. Ce qui a retenu mon attention sur la liste de la centrale, c'était que je devançais des joueurs plus petits et plus offensifs que moi. Je suis convaincu que je fais finir par faire des points. Ce n'est pas une course. C'est un marathon. Et si je ne suis pas repêché cette année, j'espère avoir une invitation à un camp. »

VICTOIRE DES 67'S

Bitten n'a pas participé au pointage dans une victoire de 6-5 des 67's contre les IceDogs du Niagara à la Place TD vendredi soir.

Les 67's (20-21-7) ont eu l'air d'une équipe championne pendant 40 minutes où ils avaient pris une avance de 5-2, mais ils avaient l'air d'une jeune équipe vulnérable en troisième période quand les IceDogs ont failli revenir de l'arrière. Les IceDogs (26-15-7) ont dominé le troisième vingt 20-6 dans les tirs au but et ils ont menacé jusqu'à la dernière seconde. Heureusement, Olivier Tremblay a préservé l'avance des siens.

Tye Felhaber a mené l'attaque avec deux buts. Mitchell Hoelscher et Sasha Chemelevski ont fourni un but et une passe chacun. Nikita Okhotyuk et Shaw Boomhower ont complété la marque pour les 67's qui accueilleront les Petes de Peterborough dimanche.

Programme double tôt

Le Canadien est habitué à jouer des programmes doubles de matches tôt en après-midi la fin de semaine du Super Bowl, c'est devenu une tradition pour lui, mais c'est la première fois sauf erreur que les Sénateurs en feront partie, eux qui, par les années passées, ont connu certaines difficultés lors des parties disputées avant la tombée de la nuit. «Moi, j'aime ça. Tu te lèves et tu vas à l'aréna. Tu n'as pas le temps de penser. La routine est un peu différente. Tu te prépares mentalement la veille au soir plutôt que le jour», a noté le gardien Craig Anderson. «Il faut être prêt à commencer le match parce qu'on dirait que tu te réveilles et tu t'en vas à l'aréna. Personnellement, j'adore jouer l'après-midi, je sais que c'est le cas pour plusieurs gars», a ajouté l'attaquant Zack Smith.

Go Eagles, Go Patriots

À l'approche du match du Super Bowl dimanche, le vestiaire des Sénateurs est partagé entre les deux formationsn qui s'affronteront à Minneapolis, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Eagles de Philadelphie. Les joueurs provenant de la région de Boston comme Mike Condon et Colin White ont évidemment un parti pris pour les champions en titre. «Tom Brady ne perdra pas», a assuré White. Plus impartial même si la famille de son épouse originaire de la Pennsylvanie favorise les Eagles, Craig Anderson a dit qu'il «aime les négligés, ils ont beaucoup de choses à prouver et ils sont affamés. La Nouvelle-Angleterre a une excellente équipe, mais je pense qu'on joue le match pour une raison et on ne sait jamais ce qui peut arriver», a souligné le gardien originaire de la région de Chicago.

Entre les lignes

L'attaquant Mark Stone n'a pas patiné avec ses coéquipiers vendredi au Sensplex et il ne jouera donc pas en fin de semaine, à moins d'une récupération miracle qui lui permettrait de rejoindre le club à Montréal dimanche... Les Sénateurs auront le défenseur des Flyers Radko Gudas dans les pattes samedi alors que la LNH n'a pas révisé un incident du revers de 4-3 des Flyers contre les Devils jeudi où celui-ci a été puni pour avoir commis de l'obstruction à l'endroit de Kyle Palmieri, ayant sauté haut dans les airs avant d'entrer en collision avec lui. Le récidiviste s'est défendu en disant aux médias de Philadelphie qu'il n'avait cherché qu'à l'éviter. C'était sa première punition en 21 matches, soit depuis qu'il a fini de purger une suspension de 10 matches pour avoir cinglé Mathieu Perreault, des Jets. **LE DROIT**

IL AFFRONTERA LES FLYERS SAMEDI, CONDON LE CANADIEN DIMANCHE

Anderson est bien prêt à alterner

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

L'excellente performance de Mike Condon dans la victoire des Sénateurs jeudi contre Anaheim n'a pas convaincu Guy Boucher de déroger à son nouveau système d'alternance avec ses gardiens.



L'excellente performance de Mike Condon n'a pas convaincu Guy Boucher de déroger à son nouveau système d'alternance avec ses gardiens. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

L'entraîneur-chef québécois enverra donc son gardien américain Craig Anderson dans la mêlée samedi contre les Flyers à Philadelphie, avant de revenir avec Condon dimanche à Montréal.

Avant de prendre le chemin de la Pennsylvanie, Boucher a bien pris soin d'assurer qu'il n'y a pas de controverse de gardiens à Ottawa, que le titre de gardien numéro un appartient toujours à Anderson, même si un système d'alternance veut habituellement dire qu'il n'y a pas un partant et un substitut.

Quand le Droit lui a demandé s'il n'y avait plus de numéro un à l'heure actuelle, il a rétorqué en riant : « Non, ça c'est toi qui cherches à créer quelque chose dans cette situation. Notre gardien numéro un n'a pas changé, et le rôle de "Condo" (Condon) n'a pas changé. On va faire ça (alterner les départs) d'ici la fin de l'année pour s'assurer que les deux gardiens jouent assez pour que leur jeu arrive au niveau où ils sont capables de jouer. Ça a bien regardé lors des trois derniers matches, ce qu'on tente de faire fonctionne et on va continuer jusqu'à la fin de la saison. »

Il a ajouté que lui et l'entraîneur des gardiens Pierre Groulx n'ont pas considéré la possibilité de revenir avec Condon dès samedi après ses 30 arrêts de jeudi contre les Ducks, « parce qu'on sait que "Andy" aime jouer à Philadelphie et que "Condo" a bien fait lors de son dernier match à Montréal », a-t-il souligné en faisant référence à un revers de 2-1 encaissé le 29 novembre dernier.

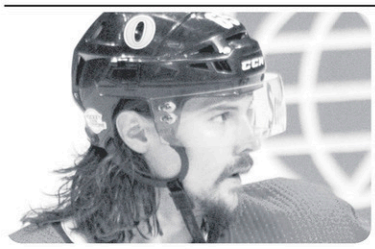
Anderson, qui a une fiche de 11-5-3 en carrière contre les Flyers, a commenté pour la première fois vendredi de la décision de ses patrons d'y aller avec un système d'alternance, notant qu'il n'avait pas d'objection fondamentale à jouer moins souvent.

« Ça ne me dérange pas, ça te permets de demeurer frais, alerte mentalement ainsi que physiquement. Présentement, nous sommes dans la situation où nous sommes en tant qu'équipe. On est dans une situation où tu dois chercher à tirer le maximum de ton temps (devant le filet), et tu dois mériter ton temps de glace. Si tu joues bien, tu vas en obtenir plus. Si tu joues de façon horrible, les choses pourraient changer. Présentement, Mike joue très bien et moi aussi, ça semble fonctionner. Bien des équipes ont alterné par le passé et ça a bien fonctionné pour elles », a-t-il déclaré.

Anderson est quand même habitué à avoir la part du lion du travail devant le filet des siens, quand il est présent évidemment. Il a participé à 36 parties jusqu'à maintenant (fiche de 12-17-5, moyenne de 3,17, taux d'efficacité de ,903), contre 18 pour Condon (4-7-4, 3,27, ,903 lui aussi). Il n'avait joué que 40 matches en 2016-2017, mais il avait dû rater deux mois pour être au chevet de son épouse Nicholle alors qu'elle subissait des traitements pour un cancer. Il avait subi des blessures lors de ses quatre saisons précédentes. En sept ans à Ottawa, il a quand même eu deux saisons de 60 parties ou plus (2015-2016 et 2011-2012).

« Si on regarde le passé, je pense que le chiffre magique est de jouer 50 parties sur 82, et si on continue avec cette rotation, ça va ressembler à ça. Il faut juste prendre chaque match comme une entité, y aller un match à la fois. Ça ne sert à rien de s'inquiéter de l'ensemble de la saison, il faut s'assurer de continuer à mériter son temps de glace. Ça fait assez longtemps que je joue, et j'ai appris ça assez tôt, que je sais que si tu ne joues pas bien, tu ne mérites pas ton temps de glace. Tu dois t'assurer d'être un compétiteur et de mériter ta place », a ajouté Anderson, qui aura 37 ans en mai.

Les Sénateurs ont besoin que leurs deux gardiens finissent la saison en force alors qu'ils se sont engagés envers eux pour les deux saisons suivantes, Anderson ayant signé une prolongation de contrat de deux ans en septembre dernier (salaire moyen de 4,75 millions $) alors que Condon a paraphé un pacte de trois ans en juin (salaire de 2,4 M $/an).



CHIFFRE DU JOUR

1 — Point dont **Erik Karlsson** a besoin pour rejoindre Alexeï Yashin au 3e rang de tous les temps chez les Sénateurs. Il a 490 points, Daniel Alfredsson est premier à 1108 et Jason Spezza deuxième avec 687.

JOUR DE MATCH

Où : Wells Fargo Center, 13 h **Télé :** RDS2, TSN5
Radio : 94,5 Unique FM, TSN 1200 AM

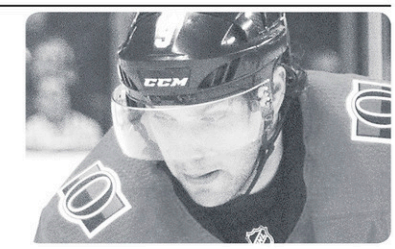
Après avoir mis fin à leur série de six revers de suite, les Sénateurs ont un week-end du Super Bowl chargé avec des matches en après-midi à Philadelphie et Montréal. Quand ils ont défait les Flyers 5-4 le 26 octobre dernier, ils avaient porté leur fiche à 5-1-4.



FACE À FACE

Sean Couturier vs **Jean-Gabriel Pageau**

Chez les juniors, Pageau avait eu le meilleur sur Couturier avec les Olympiques lors d'une série contre ses Voltigeurs à leur année de repêchage. Il aura fort à faire pour contenir Couturier, qui a explosé en offensive cette saison (26 buts, 50 points).



À L'INFIRMERIE

Bobby Ryan (doigt) est allé rejoindre Mark Stone (genou) sur la liste des blessés, où on trouve aussi Chris Wideman et Gabriel Dumont. Chez les Flyers, le gardien Brian Elliott, l'ancien Sénateur, est au rancart.

Jour de la marmotte pour Ryan

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

C'était le Jour de la marmotte à travers l'Amérique du Nord vendredi, et ce l'était aussi dans la capitale nationale pour Bobby Ryan.

L'attaquant des Sénateurs d'Ottawa a vu son ombre et il y aura six autres semaines d'hiver. Non, en fait, il a subi une autre blessure à son index de la main droite qui lui a causé toutes sortes de problèmes cette saison et il n'a pas accompagné son équipe à Philadelphie pour un programme double qui l'amènera ensuite à Montréal dimanche.

On ne devrait pas faire de blagues avec son infortune, mais à ce point-ci, même Ryan va préférer en rire tellement sa malchance est ridicule.

Quoiqu'il n'était pas de bonne humeur quand les caméras de télévision l'ont montré en douleur après avoir tenté une longue passe, tentant de fracasser son bâton de la main gauche alors qu'il rentrait au vestiaire des siens en troisième période de la victoire de 2-1 contre les Ducks d'Anaheim à laquelle il a contribué en comptant le premier but des siens.

« Il ne jouera pas en fin de semaine. Il voit un spécialiste présentement et on va avoir une meilleure idée ensuite. Ce n'est pas la même chose, c'est le même doigt, mais c'est différent. Ce n'est pas sur l'os même, donc c'est un peu plus compliqué. On va voir où ça va nous mener, mais on ne l'attend pas pour le week-end et il est un cas très douteux pour la semaine suivante », a indiqué l'entraîneur-chef Guy Boucher en annonçant la dernière mauvaise nouvelle concernant son vétéran.

Ryan est en à sa neuvième absence depuis le mois de novembre 2014 pour des blessures aux mains. Il a fracturé ce même index droit en février 2017, puis au début de la présente saison, le 21 octobre quand il a bloqué un tir contre les Maple Leafs de Toronto. Il a alors raté huit matches avant de revenir au jeu, puis il en a manqué un en décembre, et un autre au début de janvier, parce qu'il avait eu des rechutes sans que son doigt soit cassé. En 39 parties, Ryan a récolté 20 points, dont 7 buts, lui qui est le plus haut salarié du club à 7,25 millions $ par an.

« C'est de la malchance, tout simplement. Ce n'est pas comme si c'était toujours la même chose qui revenait. Il est dur sur lui-même au point de vue physique, il joue malgré les blessures. Mais il ne pouvait plus tenir son bâton (jeudi), il est revenu deux fois (avant de déclarer forfait). C'est ce genre d'année, pas juste avec lui, mais avec d'autres joueurs également... Il faut vivre avec ça, c'est une année difficile et à travers une telle saison, il y a quand même moyen de bâtir des choses et c'est ce qu'on veut faire », a indiqué Boucher.

Alors qu'il l'avait relégué aux gradins jeudi contre les Ducks, le pilote québécois fera maintenant appel à la recrue Colin White pour remplacer Ryan sur un de ses deux premiers trios, aux côtés de Matt Duchene et Mike Hoffman. « Il allait avoir du temps de glace en fin de semaine, que ce soit à Belleville ou ici, et là, il va avoir du temps de glace de qualité avec de bons joueurs », a ajouté Boucher.

White, qui est toujours en quête de son premier point dans la LNH, avait été appelé à remplacer Ryan sur ce même trio le 10 janvier dernier, lors du dernier match des siens avant leur pause d'une semaine.

« C'est excitant quand ça arrive (jouer sur un trio offensif), ça fait partie du processus d'apprentissage pour moi. Je prends ce qui m'est donné », a dit White.



ARCHIVES, LE DROIT

Des points (de suture) pour Borowiecki

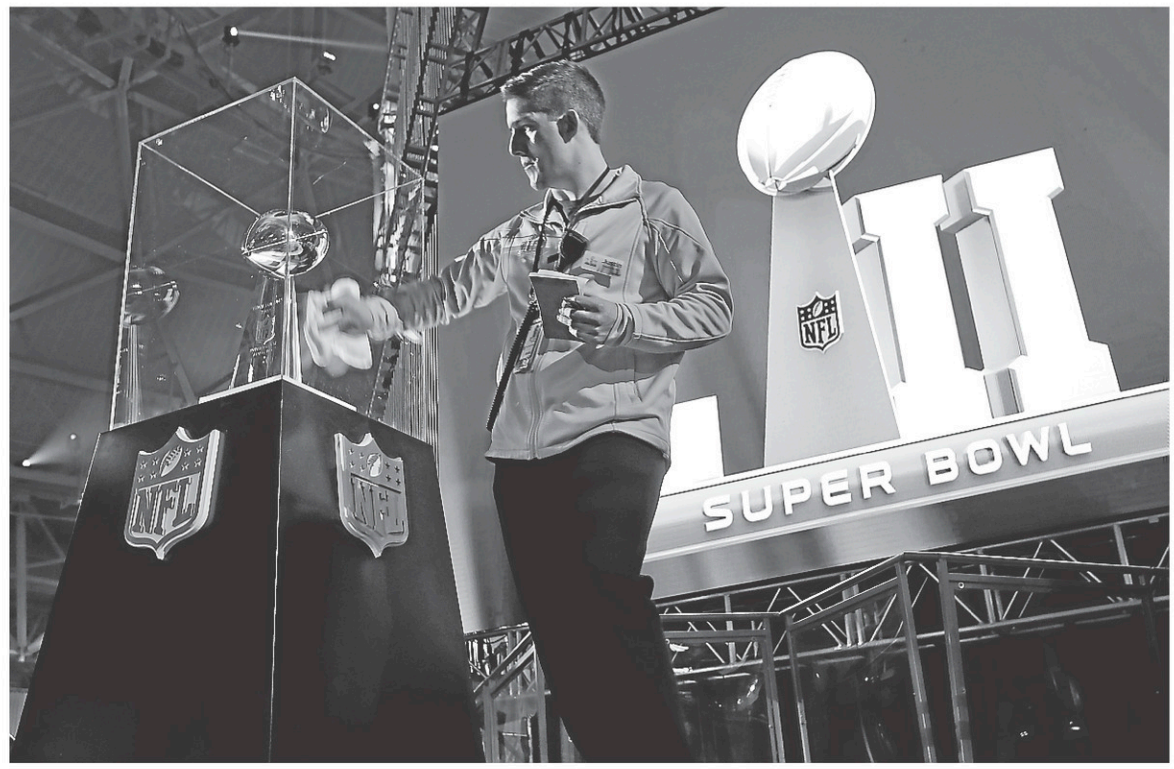
Le défenseur Mark Borowiecki affichait une nouvelle cicatrice au menton vendredi matin, courtoisie d'une rondelle égarée lors d'un exercice à un contre un avec Matt Duchene lors de l'entraînement matinal qui a précédé le match contre les Ducks jeudi. Il a disputé ce match après avoir eu besoin de deux points de suture à l'intérieur, et six autres à l'extérieur, pour refermer la plaie. « C'était assez profond, mais j'étais plus inquiet pour mes dents. Elles étaient toutes engourdies et je pensais en avoir perdu une. Finalement, la sensation est revenue, même s'il y en a une couple qui me dérangent encore. On va voir si ça va retomber en place, sinon ça va prendre des traitements de canal de routine », a raconté le robuste défenseur, qui a distribué six mises en échec quand même contre les Ducks. « C'est une victoire qui a fait du bien au moral. Tu sais que ça (une série de défaites) va s'arrêter à un moment donné, mais parfois, tu ne vois pas la lumière au fond du tunnel. Il fallait continuer à travailler et on a offert un effort pas mal solide, plusieurs gars ont contribué de différentes façons », a-t-il ajouté.

MARC BRASSARD, LE DROIT

sports

Les Patriots, grands favoris

KYLE HIGHTOWER
Associated Press



Les préparatifs en vue du Super Bowl tirent à leur fin. Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre affronteront les Eagles de Philadelphie , dimanche, au U.S. Bank Stadium de Minneapolis. — AGENCE FRANCE-PRESSE

BLOOMINGTON — Même si les chiffres mentent de temps en temps, plusieurs d'entre eux indiquent que les Patriots de la Nouvelle-Angleterre sont les favoris pour mettre la main sur le trophée Vince Lombardi pour la sixième fois de leur histoire. L'une des raisons laissant croire que les Patriots ont une longueur d'avance sur leurs adversaires : Tom Brady.

À 40 ans, Brady deviendrait le plus vieux quart-arrière à remporter le Super Bowl si les Patriots parviennent à vaincre les Eagles de Philadelphie, dimanche. Il détrônerait Peyton Manning, qui a gagné le championnat avec les Broncos de Denver en 2015 alors qu'il était âgé de 39 ans.

Brady a établi de nouveaux sommets au cours de sa 18e saison en carrière, sans équivalent dans l'histoire de la NFL. Il a mené la ligue avec 4577 verges de gains par la passe durant la saison régulière et se trouve au premier rang ex aequo avec cinq passes de touché lors des éliminatoires.

Au cours de ses sept présences au Super Bowl, Brady a fait face à une panoplie de scénarios difficiles avec lesquels il a dû composer, dont un retard de 25 points qu'il a brillamment effacé la saison dernière pour permettre à son équipe de vaincre les Falcons d'Atlanta.

LA STRATÉGIE DES EAGLES

Pour battre Brady, les Eagles ont une stratégie simple : le laisser sur les lignes de côté et le déranger lorsqu'il est sur le terrain.

Philadelphie a une offensive capable d'écouler plusieurs minutes, forçant le légendaire quart des Patriots à être spectateur des prouesses de ses adversaires.

Jay Ajayi, l'ancien porteur de ballon des Patriots LeGarrette Blount et Corey Clement ont formé la troisième meilleure attaque au sol de la NFL alors que les Eagles ont été premiers au chapitre du temps de possession. « Tu dois être patient et efficace, a mentionné l'entraîneur-chef des Eagles, Doug Pederson. C'est ce que nous avons été capables de faire tout au long de la saison. »

Il ne s'agit pas non plus d'une attaque axée seulement sur la puissance au sol.

Les Eagles sont polyvalents par la passe grâce à plusieurs receveurs capables de créer des problèmes de couverture. Carson Wentz a lancé 33 passes de touché et il a amassé 3296 verges par la passe avant de se déchirer le ligament croisé antérieur lors de la 14e semaine d'activités. En relève, Nick Foles a pour sa part lancé huit passes de touché, ce qui inclut aussi les séries.

Dans l'autre aspect du jeu, le coordonnateur défensif Jim Schwartz possède un groupe agressif. Personne ne court contre la défensive des Eagles. Elle occupait le premier rang de la NFL contre la course et elle n'a permis à aucun porteur de ballon d'atteindre le plateau des 100 verges en un match avant la 17e semaine, quand Ezekiel Elliott en a obtenu 103 contre des remplaçants.

« Ils ont une très bonne défensive, a avoué Brady. Elle est aussi bonne que celles que nous avons affrontées cette saison. Ils ont un très bon schéma tactique qui se mélange bien avec leurs couvertures défensives. »

Les Eagles ne devraient pas être crispés et ils ne sont pas intimidés par les Patriots. Les joueurs ont accepté leur rôle de négligés pendant les séries et ils ont surmonté plusieurs blessures à des joueurs clés.

« C'est le meilleur quart de l'histoire, mais ça ne veut pas dire qu'il est imbattable, a déclaré Jenkins à propos de Brady. Nous ne sommes pas inquiets. »

EN CHIFFRES

0 Philadelphie, qui participera pour la troisième fois au Super Bowl, n'a jamais remporté le titre suprême, comme 12 autres équipes de NFL. C'est aussi le nombre de points marqués au premier quart par le duo Brady-Belichick en sept participations au Super Bowl!

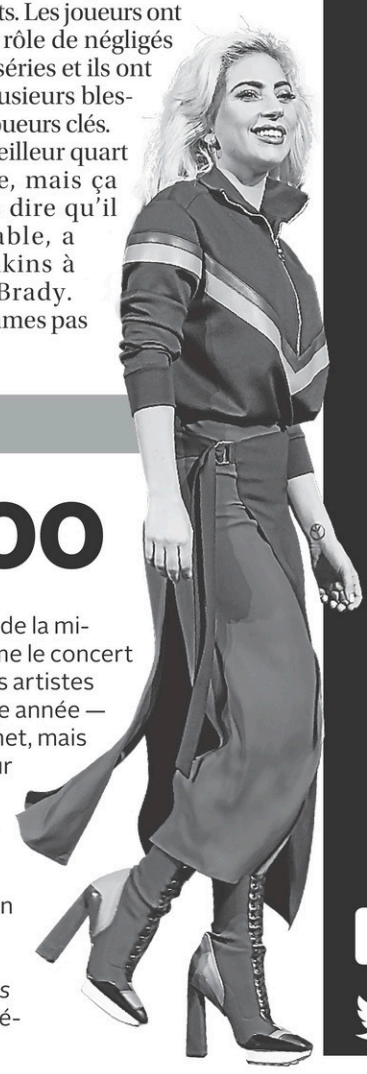
8 Le quart Tom Brady et son entraîneur Bill Belichick sont les premiers à disputer huit éditions du Super Bowl. C'est aussi le nombre de fois où une équipe a réussi à défendre son titre au Super Bowl. Les Patriots sont la dernière équipe à avoir réalisé l'exploit en 2005... contre les Eagles.

10 Les Patriots vont disputer le Super Bowl pour la dixième fois de leur histoire, un record de participations. Ils se sont imposés à cinq reprises et peuvent, en cas de succès, devenir l'équipe la plus titrée de l'histoire, à égalité avec les Steelers de Pittsburgh.

20,5 Le salaire de Tom Brady en millions $. Selon le site spécialisé Spotrac, il est le 14e joueur le mieux payé de la NFL. Depuis ses débuts, il a empoché 197 millions $ en salaire. Selon le magazine *Forbes*, il touche aussi chaque année 8 millions $ grâce à ses contrats de partenariat et de publicité. Remplaçant en début de saison, son homologue de Philadelphie, Nick Foles, reçoit 5,5 millions $ en salaire. En comparaison, la prime versée aux vainqueurs fait pâle figure : chaque joueur des Pats a reçu 107 000 $ après leur sacre en 2017, les perdants, les Falcons, recevant 53 000 $.

150 000

Le traditionnel spectacle de la mi-temps est présenté comme le concert le plus suivi au monde. Les artistes — Justin Timberlake cette année — ne perçoivent pas de cachet, mais ils voient les ventes de leur musique exploser le soir même de leur prestation. Selon l'institut Nielsen Music, le *show* de la diva pop **Lady Gaga (photo)** en 2017 s'est traduit le jour même par la vente de 150 000 albums et *singles* sur les plateformes de téléchargement. **AFP**



LeDroit-sports

@LD_Sports

POUR UN SENS DU GOÛT PLUS DÉVELOPPÉ

BOIRE BIEN, C'EST MIEUX



Il y a plusieurs bénéfices à respecter les limites d'alcool recommandées. On contrôle mieux son poids. On se sent plus énergique et plus en forme. Le sommeil est plus réparateur et on n'a plus jamais la gueule de bois. Décidément, il y a trop d'avantages à la modération pour s'en priver.

2 3

Éduc alcool

La modération a bien meilleur goût.

educalcool.qc.ca/benefices